LE MONDE RADIO-TÉLÉVISION : 32 pages de programmes et de commentaires

Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION

QUARANTE-CINQUIÈME ANNÉE – N° 13622 – 6 F — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Fontaine — DIMANCHE 13–LUNDI 14 NOVEMBRE 1988

Multipartisme à Budapest ?

Prudence : c'est le conseil d'un vieux routier de la politique et de l'opposition hongroise après l'annonce, jeudi 10 novembre, à Budapest, de dispositions d'un projet de loi prévoyant la possibilité de créer des partis politiques en Hongrie. « Si elle est votée, cette loi impliquera la reconnaissance du multipartisme », a affirmé le ministre de la justice, M. Kalman Kulcsar.

Par les temps qui courent, à Budapest, le mot est magique. Le « multipartisme » est sur toutes les lèvres, depuis que le départ du vieux Janos Kadar et de sa garde, au mois de mai, a permis au Parti communiste hongrois de sortir de sa sclérose. Entrée des réformateurs au bureau politique, éclosion de mouvements politiques indépendants structurés et tolérés, naissance de syndicats indépendants, une presse subitement démuselée et qui en profite à l'envi... Pour les intellectuels hongrois, pas de doute : ce bouillonnement doit déboucher sur le multipartisme.

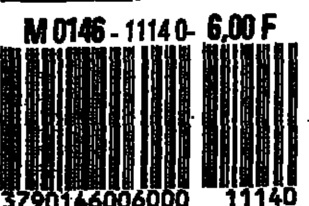
Le principe est quasiment acquis, et M. Alexandre Iakovlev, l'un des plus hauts dirigeants soviétiques, venu cette semaine à Budapest se rendre compte par lui-même de l'expérience des frères hongrois, n'a rien trouvé à y redire. Même si, a-t-il précisé vendredi lors d'une conférence de presse, on se trouve très bien en URSS avec un parti unique.

A quand, donc, le multipartisme en Hongrie ? Là est toute la question, et le ministre de la justice s'est bien gardé d'y répondre. Car même si le projet de loi sur les associations prévoyant le droit de créer des partis politiques est voté fin décembre il ne pourra être appliqué sans modification de la Constitution, ce qui prendra beaucoup plus de temps. Il faudra sans doute aussi prévoir d'autres textes, par exemple sur le fonctionnement des partis politiques...

De là découle une autre question, à laquelle M. Kulcsar n'a pas répondu non plus : quels partis politiques ? Le numéro un hongrois, M. Karoly Grosz, a été très clair à ce sujet il y a quelques jours, dans une interview au « Monde » : inutile d'avoir plusieurs partis politiques si c'est pour leur faire faire de la figuration (sous-entendu : comme en Pologne ou en RDA), mais, parallèlement, difficile d'imaginer des partis qui voudraient « changer les obligations sociales et internationales actuelles » (autrement dit, sortir du socialisme). Dans ces conditions, a résumé M. Grosz, il faudra « plusieurs dizaines d'années » avant qu'un réel multipartisme ne fonctionne en Hongrie.

L'une des fonctions des partis politiques est, bien sûr, de présenter des candidats aux élections. Sur ce point, lui aussi laissé dans le vague, un certain consensus semble se dégager à Budapest entre l'opposition « responsable » — essentiellement le Forum démocratique hongrois — et l'aile réformatrice du parti, qui entretiennent d'ailleurs d'excellents contacts : pas tout tout de suite, une période de transition est nécessaire.

L'horizon 1990, avec le prochain congrès du parti, paraît donc un objectif raisonnable pour trancher véritablement la question du multipartisme. D'ici là, expliquent la plupart des responsables du parti, il s'agit avant tout de maintenir une atmosphère d'ouverture politique, et surtout de résister à la crise économique qui, en s'aggravant, menacerait de tout déstabiliser.



Pour permettre la négociation sur les armes conventionnelles en Europe

Washington presse Moscou de lever l'hypothèque des détenus politiques en URSS

La conférence de Vienne sur l'approfondissement des accords d'Helsinki, qui se réunit depuis deux ans dans le cadre plus général de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE), pourrait assez rapidement se débloquer.

Dans la plus grande discrétion, Américains et Soviétiques ont en effet accompli d'importants progrès sur la question des prisonniers politiques en URSS, Washington pressant Moscou d'aboutir rapidement. Ces négociations se poursuivent malgré la période intermédiaire que connaît l'exécutif américain après l'élection de M. George Bush.

Leur succès ouvrirait définitivement la voie aux négociations sur le désarmement conventionnel en Europe.

La période qui sépare l'élection d'un président des Etats-Unis de son entrée en fonctions (le 20 janvier suivant), n'est généralement pas favorable à de grandes évolutions diplomatiques : le président sortant n'a plus guère le pouvoir moral d'engager son pays, et le président élu, encore sur la touche, est tout à la composition de son équipe et à l'étude des grands dossiers qui l'attendent.

Tout se passe cependant comme s'il devait en aller différemment cette année : d'abord parce que le vice-président Bush a, par définition, une bonne connaissance des grands problèmes de l'heure, ensuite parce que M. Gorbatchev a tout intérêt à ne pas laisser s'arrêter pendant plusieurs mois le processus de détente. Ne parle-t-on pas, à Moscou, d'un possible sommet Bush-Gorbatchev, peu après l'investiture du 20 janvier ? Et n'explique-t-on pas, à Washington, que, si M. Bush a déjà désigné son secrétaire d'État – M. James Baker, – c'est parce que ce dernier pourrait s'entretenir avec M. Chevardnadze, le ministre soviétique des affaires étrangères, avant même de prendre la direction de la diplomatie américaine ?

De tous les dossiers en suspens, c'est celui de la Conférence de Vienne sur la mise à jour des accords d'Helsinki qui est le plus urgent. De l'issue de cette conférence, qui regroupe les trente-cinq pays signataires des accords conclus en 1975 dans la capitale finlandaise, dépend en effet l'ouverture des négociaitons tant attendues sur la réduction des armements conventionnels en Europe.

JACQUES AMALRIC.

(Lire la suite page 4.)

Le scandale Jenninger en RFA

L'ombre portée du nazisme

M. Jenninger, qui a démissionné vendredi 11 novembre de la présidence du Bundestag, s'est déclaré « surpris et choqué » par les – vives – réactions au discours qu'il avait prononcé la veille à l'occasion de la commémoration de la « Nuit de cristal ».

par Daniel Vernet

Ce ne sont pas les mots qui ont causé la perte du président du Bundestag, ce sont le lieu et l'occasion. Plus de quarante ans après la fin de la guerre, cette effervescence politique, comme Bonn en a souvent connu, montre que la République fédérale d'Allemagne et les Allemands n'en finissent pas de régler leurs comptes avec leur passé.

Nul en Allemagne ou à l'étranger n'a soupçonné un seul instant M. Philipp Jenninger de partager les lâches sentiments de la majorité silencieuse des années 30, mais sa fonction lui interdisait de parler comme s'il s'était adressé à un parterre d'universitaires dans un de ces innombrables colloques sur l'histoire allemande et la *Vergangenheitsbewältigung* (la mise au net du passé).

En un sens, la crise est le signe que la situation de l'Allemagne n'est toujours pas « normale » et que les Allemands ont, eu égard au drame du nazisme, à se montrer encore plus sourcilleux dans leur engagement démocratique et plus attentifs dans leur expression.

(Lire la suite page 3.)



Hégémonie de l'exécutif, repli sur soi, politique spectacle

Une démocratie de citoyens passifs

Avec 63 % d'abstentions au référendum sur la Nouvelle-Calédonie, la France a battu, le dimanche 6 novembre, tous ses records de non-participation. Jamais, quel que soit le régime, quel que soit le mode de scrutin, quel que soit le type d'élection – européenne, nationale, régionale, départementale, municipale, – un tel pourcentage de refus de vote n'avait été enregistré depuis... 1815. Si l'on y ajoute, comme il se doit, les quelque 1 670 000 votes blancs et nuls, ce sont même plus des deux tiers des Françaises et des Français qui n'ont pas exprimé leurs suffrages.

par Alain Duhamel

Le monde politique se hâte étrangement de minimiser la portée de ce qui constitue bel et bien un désastre civique. De la bouche la plus auguste tombent des mots qui félicitent presque le peuple de France pour son zèle à voter. Chacun rivalise d'imagination pour produire les explications les plus rassurantes : la question était trop complexe, la Nouvelle-Calédonie trop lointaine, l'enjeu trop symbolique, la cascade de scrutins organisés en 1988 trop contraignante, la campagne trop molle. Que, dans ces conditions, 14 millions de Français aient fait l'effort de se rendre aux urnes, ce serait presque une performance honorable.

Cette argumentation, plus complaisante qu'apaisante, se heurte malheureusement à la matérialité des faits. Au premier tour des élections législatives, en juin dernier, l'abstention avait déjà atteint 34 %, le chiffre le plus élevé pour ce type de consultation depuis 1857. Aux élections cantonales, il y a quelques semaines à peine, elle avait battu ses records pour ce genre de scrutin avec 53 % de non-participation. Il faudrait donc vouloir s'aveugler à tout prix pour nier que la France traverse actuellement une grave crise de participation. Celle-ci a sans doute des motifs en partie circonstanciels, elle a aussi des racines plus profondes. La société politique hexagonale subit aujourd'hui les avatars de la démocratie de masse.

Au désengagement des électeurs correspond, en effet, la raréfaction des militants : la grève du vote s'accompagne d'un déclin brutal des effectifs de partis politiques, des syndicats et plus généralement des organisations de masse traditionnelles. Au sein de la Communauté européenne, la France est aujourd'hui le pays qui compte proportionnellement le moins d'adhérents, de partis et de syndicats. Certes, ce tassement est général au sein des démocraties occidentales, mais, outre que cela ne constitue pas en soi un apaisement, le phénomène est à la fois plus ancien et surtout plus accentué ici qu'ailleurs. Les Français n'ont jamais été des citoyens très actifs ni surtout des militants très nombreux. Ils approchent désormais du degré zéro de la participation politique.

Ceci s'explique naturellement en partie par la crise économique. La persistance du chômage, la nécessité de la rigueur, les contraintes de la compétition internationale et les cruautés de la modernisation à bride abattue ont altéré la confiance, instillé le doute et l'angoisse, installé l'insatisfaction. La conjonction des risques nouveaux, des adaptations nécessaires et même des perspectives inédites ou des filières toute neuves a modifié les comportements. Elle a fouetté l'individualisme, excité la concurrence personnelle, incité au repli sur soi et sur le noyau familial ou privé.

(Lire la suite page 6.)

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 6 dr. ; Tunisie, 700 m. ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 20 sch. ; Belgique, 40 fr. ; Canada, 1,75 $; Antilles/Réunion, 7,20 F ; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 10 kr. ; Espagne, 175 pes. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 180 dr. ; Irlande, 90 p. ; Italie, 2 000 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 40 f. ; Norvège, 13 kr. ; Pays-Bas, 2,50 fl. ; Portugal, 130 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 14 cr. ; Suisse, 1,80 f. ; USA, 1,50 $; USA (West Coast), 2 $.



Dates

Le Monde
7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-97-27
Télex MONDPAR 650 572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81

Edité par la SARL *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cent ans à compter du
10 décembre 1944.

Capital social :
620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général :
Bernard Wouts.
Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.
Corédacteur en chef :
Claude Sales.



Le Monde
PUBLICITE
S.A.
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F



Commission paritaire des journaux et publications, nº 57 437
ISSN : 0395 - 2037
Microfilms et index du Monde
Renseignements au (1) 42-47-99-61.

Il y a cinquante ans

La disparition de Mustapha Kémal, le « père des Turcs »

L'AUBE sur Ankara. Entre le champ de bataille où Tamerlan battit Bajazet et la grosse bourgade d'Angora devenue conurbation-capitale de quatre ou cinq millions d'habitants, le jour blanchit d'abord sur une colline, ce qui peut être pris pour une gigantesque boîte à criquets ou pour un temple sublime de simplicité.

C'est le mausolée de celui qui, né Mustapha Ali Rhiza en 1881 à Salonique (Grèce), dans un ménage de petits fonctionnaires coloniaux, fut rebaptisé Kémal (« perfection »), à l'école militaire, où il excellait en mathématiques et en français, mourut en novembre 1938, sacré et consacré quatre ans auparavant « père des Turcs » : *Ataturk*.

Pourtant, s'il est enterré à Ankara, le tombeur de la dynastie ottomane n'y est pas mort, contrairement à ce qu'on peut lire ici et là, y compris dans l'extraordinaire album de photos, *la Turquie se dévoile. 1908-1938*, que Benoist-Méchin (1) a consacré au fondateur de la République turque.

Ataturk a, au cours d'une visite de travail, rendu le dernier soupir en cette cité interlope d'Istamboul qu'il méprisait et que *« de souveraine il avait fait sujette »*, dans les meubles chantournés des sultans-califes de Constantinople, ces *« ombres d'Allah sur terre »* qu'il avait servis fidèlement de la Tripolitaine aux Dardanelles avant de les haïr pour leur incapacité à sauver l'Empire puis de les *« foutre à la porte »* pour pouvoir pratiquer seul la césarienne qui donnerait naissance, dans le ventre bouleversé de l'ottomanisme, à la nation turque.

Déambulant dans les immensités de Dolma-Batché, synthèse réussie de Versailles et de Venise, à Istamboul, sur le Bosphore, vous tomberez peut-être, entre le hamman d'albâtre et le salon de la sultane mère, sur la chambre mortuaire d'Ataturk qui, quoique tout ensatinée et marquetée, fait modeste figure dans ce palais d'or, de marbre et de cristal.


JEAN-LOUP CHARMET

Mustapha Kémal au temps de l'Empire ottoman.

Ni purgatoire ni révisionnisme

Les visiteurs se penchent religieusement sur le lit pour apercevoir, à travers un plastique protecteur, le croissant et l'étoile nationaux damassés sur la courtepointe ; le gardien leur fait écarquiller les yeux en désignant la dernière tasse à café du père des Turcs, puis, dans le cabinet de travail attenant, *« le petit bureau sur lequel il prépara de grandes décisions »*.

Mêmes scènes au mausolée d'Ankara, où les familles, en rang d'oignon, impressionnées par les gros yeux des soldats veillant jour et nuit au silence et à l'ordre autour du tombeau, retrouvent leur babil dans la galerie où sont exposés le téléphone du Fondateur, ses nécessaires de bureau et de voyage, et jusqu'à son pyjama !

Fait unique et étonnant dans les annales internationales de la politique, un demi-siècle après sa disparition un dirigeant continue de se voir vouer le même culte officiel et populaire que lorsqu'il était vivant, sans révisionnisme ni purgatoire. L'anniversaire de sa mort, chaque 10 novembre, reste de *« Grand Deuil »* avec ses cinémas fermés, ses voitures toutes arrêtées brusquement lorsque sonnent les 9 heures fatidiques, ses pieuses biographies à la télévision, etc.

Chaque date de ses principales victoires ou réformes voit le pays se couvrir de drapeaux, tandis que ressortent des bouches de la majorité comme de celles de l'opposition d'identiques dithyrambes ; que les édifices publics disparaissent sous des portraits géants du *Gazi* – littéralement : « le destructeur de chrétiens », titre que lui décerna en 1921 la Grande Assemblée nationale d'Ankara après que, sur le fleuve Sakarya, il eut foudroyé l'avance grecque en Anatolie.

Avec ses bustes du Vainqueur dans le moindre village, son profil sur les timbres et la monnaie, ses rayons *ad hoc* dans la moindre librairie, ses citations nationalistes du type : *« Qu'il est heureux celui qui peut se dire turc ! »* au fronton des ministères, des casernes, des universités, des postes, des stades, des châteaux d'eau, des gares et des morgues, la Turquie finit par être l'*Ataturkie*...

Ce que raconte le romancier Nédim Gursel, né en 1951, reste d'actualité : *« Dès nos premières années d'école, il fut sans cesse question des yeux bleus d'Ataturk, de ses cheveux blonds, de ses qualités de premier serviteur de la patrie. Dès l'âge de neuf ans, j'écrivis tout naturellement des poèmes en son honneur. »*

L'auteur d'*Un long été à Istamboul* ajoute cependant : *« Ce culte général n'en sert pas moins d'alibi à ceux qui, sans bruit, bafouent chaque jour un peu plus, tout en faisant des révérences-alibi à leur auteur, les « flèches », ou principes, sur lesquels Ataturk a fondé l'Etat turc moderne, et avant tout la laïcité. Ainsi la Société linguistique chargée depuis 1928 de maintenir et poursuivre la réforme du turc, notamment sa désarabisation, a été vidée de toute substance derrière le rideau des discours... »*

C'est vrai qu'un sournois grignotage de l'œuvre ataturkienne existe, et même depuis longtemps. Dès 1949 fut rétabli dans les écoles le catéchisme coranique et, l'année suivante, l'arabe fit sa réapparition dans les mosquées, ainsi que les confréries islamiques, toutes choses qu'Ataturk avait balayées en hurlant : *« Enlevez cette merde ! »* ou en jetant un Coran – *horresco referens* – à la tête du cheikh-el-islam, le premier hiérarque religieux du pays. Ce Coran qui, dit-on, avait sauvé la vie du futur « prophète laïc », en amortissant une balle durant la Grande Guerre...

De l'Egypte à l'Iran

Injures et brutalités, plus peut-être que les mesures les accompagnant, donnent aujourd'hui à nombre d'idéologues musulmans, hors de Turquie, l'occasion de placer celui qu'ils se refusent à appeler autrement que *« Mustapha Kémal »* parmi les pires ennemis de l'islam, à l'égal des sionistes et des croisés ; et peut-être avant eux, car il avait eu le privilège de naître *« dans la vraie religion »*. Les feuilles islamistes cairotes, en particulier, s'étaient, dès les années 70, taillé une réputation en faisant d'Ataturk leur... tête de Turc favorite. *Idem* en Iran islamique, car Ataturk fut le modèle avoué des Pahlavi.

Il est vrai qu'en Turquie même, de temps en temps, un *« illuminé »* jette bas un buste du Père du peuple ou détériore son slogan attentatoire au primat divin : *« La souveraineté appartient sans limite ni condition à la nation. »* Il est également vrai sans doute, ainsi que le rapportait cette année, au retour du pèlerinage à La Mecque, le journaliste algérien Slimane Zeghidour, que, là-bas, certains dévots d'Anatolie, assurés de l'impunité, se défoulent en traitant tout haut le Défunt de *« rat »* voire de *« charogne »*, car ils ne lui pardonnent pas ses pernicieuses « petites phrases » sur l'islam.

Peut-être, comme le pense l'éditorialiste stambouliote Ali Sirmen, serait-ce pour mieux cacher les coups portés en sous-main à l'Etat kémaliste, mais il est certain que ceux qui se permettraient publiquement, au pays, de débiter de tels qualificatifs à propos d'Ataturk seraient immédiatement arrêtés et jugés. Songez qu'à cette heure il est toujours interdit aux historiens turcs de se pencher sur la vie privée du grand homme dont les mœurs ne furent pas forcément toujours orthodoxes, et qui est bel et bien mort, dût-on s'en voiler la face, d'une méchante cirrhose du foie !

Un jeune député du parti au pouvoir, la Mère patrie, devant lequel nous évoquions les beuveries militaires du Gazi eut un haut-le-corps : *« Monsieur, ne parlez pas de ces ragots ! Ataturk était la sobriété même. »* Et la disparition, cette année, pour la première fois, du portrait d'Ataturk sur la couverture de la grammaire officielle a fait la « une » de la grande presse et provoqué une rafale de protestations en Turquie.

Au lieu de protéger son alcôve comme s'il était toujours de ce monde, de placarder partout son effigie et d'encenser son œuvre jusqu'à en obscurcir les marques, on peut se demander, avec le romancier Nédim Gursel, s'il ne serait pas plus profitable pour la modernité de *« libérer »* Ataturk. Qu'on puisse enfin, cinquante ans après sa mort, l'étudier sous toutes les coutures ; le critiquer ; le mettre en question ; dire même qu'il fut un dictateur sans merci jusqu'à laisser *« le tribunal de l'indépendance »* envoyer à la mort des hommes refusant de troquer le tarbouche amarante (semblable à ce fez que porte toujours le roi du Maroc) contre la grise casquette occidentale qui *« pendant la prière, empêche le croyant de frapper son front contre terre »*.

Cela permettrait probablement de mieux mettre en relief d'autres aspects de l'histoire des années 20, aujourd'hui affadis sous des couches de rhétorique administrative, comme l'opération-miracle qui permit aux Turcs de perdre un empire, d'être vaincus et occupés mais de pouvoir, en un lustre ou deux, redevenir une puissance en prise sur le siècle.

Un rude pays dont les pourfendeurs occidentaux, notamment français, vinrent, toutes ambitions rengainées et toute admiration dehors, suivre la prolonge d'artillerie transportant – pendant que les paysans, peu habitués à ce « sultan » sans successeur automatique, pleuraient de désarroi comme un seul homme à travers tout le territoire – les restes de celui qui, en moins de vingt ans, avait transformé de fond en comble un système mis en place avant même la prise de Byzance par les Ottomans en 1453.

Des airs de Canossa

Celui aussi qui partit à cinquante-huit ans, ayant encore besoin d'une ou de deux décennies pour parfaire et rendre irréversible sa révolution. Car s'il réussit, comme le démontre Farouk Bilici (2), archiviste en notre bonne ville de Rouen (dans son *Histoire des Turcs* (3), Jean-Paul Roux décrit le très ancien et très curieux don des Turcs pour la constitution d'archives), à établir le contrôle de l'Etat sur la religion, il n'a pas vraiment séparé l'une de l'autre.

Aujourd'hui il n'est plus niable, si secrète que soit l'évolution, qu'au sein même de l'administration turque il existe une tendance grandissante visant à rendre pratiquement toute leur liberté d'action aux « prêtres » et autres hodjas de l'islam sunnite majoritaire, tandis que le chef de l'Etat ou le premier ministre se rendent, avec des airs de Canossa, dans cette Mecque où, pour rien au monde, Ataturk n'aurait mis les pieds.

En revanche, l'armée et toute une partie de l'élite laïque et de la jeunesse voient toujours dans l'ataturkisme une ligne de conduite politique pour aujourd'hui et pour demain. Ses partisans sont aussi, en général, ceux de l'intégration de leur pays, déjà passionnément voulue par Ataturk, à ce qui n'était encore qu'une Europe en friche et est aujourd'hui la Communauté européenne organisée.

« La laïcité, la démocratie, ne seront assurées chez nous de la pérennité que si, par son entrée dans la CEE, la Turquie trouve un cadre rendant l'héritage ataturkien trop bien épaulé pour être atteint », conclut Sémih Vaner, le seul chercheur turc de la Fondation nationale française des sciences politiques.

Un demi-siècle après sa mort, Ataturk est toujours, bel et bien, d'actualité.

JEAN-PIERRE PÉRONCEL-HUGOZ.

(1) Collection « Les Grands Reportages photographiques de l'histoire », Ed. Eric Baschet, 1980.

(2) *Cahiers d'études sur la Méditerranée orientale et le monde turco-iranien*, nº 6, 1988, Fondation nationale des sciences politiques, Centre d'études et de recherches internationales de Paris.

(3) Fayard, 1985.

Bibliographie – Benoist-Méchin, *Mustapha Kémal ou la mort d'un empire*, Livre de poche (460 p., 95 F) ; Paul Dumont, *Mustapha kémal (1919-1924)*, Complexe, Bruxelles ; Turgut Ozal, *La Turquie en Europe*, préface de Francis Lamand, Plon, 1988 (269 p., 90 F).

URSS : mission d'apaisement du bureau politique

Les projets de réforme de la Constitution sont mal accueillis dans les pays baltes

MOSCOU
de notre correspondant

Le bureau politique a envoyé, vendredi 11 novembre, trois de ses membres dans les pays baltes, pour tenter de désamorcer le mécontentement suscité dans ces trois républiques par les projets d'amendement à la Constitution.

Depuis leur publication, le 22 octobre dernier, ces projets suscitent en effet une colère grandissante en Estonie, en Lettonie et en Lithuanie, car on y dénonce des tentatives de limitation de la souveraineté des quinze républiques composant l'Union soviétique. Cette interprétation prête à discussion puisque cette souveraineté n'était, jusqu'à présent, qu'une pure fiction constitutionnelle, et que sa limitation ne peut donc pas se faire aux dépens d'une réalité existante mais seulement d'espérances d'autonomie – particulièrement vives sur cette frontière occidentale de l'URSS.

Rationnelle ou non, cette colère n'en est pas moins un fait politique préoccupant pour M. Gorbatchev, qui a choisi, depuis bientôt six mois, de faire des pays baltes un champ d'expérimentation de la redéfinition des liens unissant les républiques fédérées. C'est dans cet esprit qu'au lieu de s'opposer au développement accéléré des revendications nationales baltes, il a, au contraire, entrepris de les canaliser au profit de la « perestroïka », en facilitant la création, dans les trois républiques, de mouvements politiques indépendants de masse : les fronts populaires.

Cela revenait largement à sauter dans le train, à défaut de pouvoir l'arrêter, mais, plus profondément, le pari était aussi de profiter du haut niveau de culture politique de ces régions pour tester les possibilités de ce « nouveau fédéralisme », qu'on rêverait d'opposer à l'explosion des nationalismes. C'est dans cet esprit aussi que les pays baltes devraient passer sous peu, avec quelques autres républiques et régions, au régime de l'autonomie économique. Et tout confortait, jusqu'à présent, les espoirs de M. Gorbatchev.

Non seulement les revendications d'indépendance complète étaient restées marginales, mais les dirigeants des trois fronts, le plus souvent des communistes réformateurs, avaient également réussi à suffisamment garder le contrôle de la situation pour qu'elle ne pose pas problèmes au Kremlin. Or, aujourd'hui, les problèmes sont là, non pas tant parce que les pays baltes contestent en masse les amendements à la Constitution mais parce qu'on découvre que le « cobaye » n'est pas l'objet mais le sujet de l'expérience.

Une injure à l'idée de souveraineté

Au lieu de faire ce qu'on lui dit et de se laisser observer, il pense, innove, s'exprime et s'indigne de tout ce qui n'est pas à la hauteur de ses plans. Que le projet d'amendement de l'article 113 stipule, dans son paragraphe 7, que la législation sur la propriété, les salaires et la fixation des prix est désormais du ressort de l'Union, et c'est l'atteinte flagrante à l'espoir d'une autonomie économique complète. Jusqu'à présent, cela allait sans dire, et, en le disant, on a voulu, c'est évident, garder des leviers de commande à l'Etat central.

Que le projet de l'article 119, alinéa 13, accorde le droit au présidium du Soviet suprême de l'URSS de destituer les autorités élues d'une république fédérée, et l'on ne voit plus que la prééminence institutionnelle de l'Etat central. Il y a encore six mois, cette précaution constitutionnelle du Kremlin aurait pourtant semblé bien superflue. Mais l'histoire va si vite, dans l'URSS de la « perestroïka », que la précaution, qui serait passée inaperçue avant l'été, est aujourd'hui une injure à l'idée même de souveraineté.

Mieux encore, alors que M. Gorbatchev veut s'assurer un minimum de partisans actifs dans le nouveau parlement fédéral qui sera élu au printemps prochain, en y réservant des sièges aux organisations professionnelles (acquises, dans l'ensemble, aux réformes), les pays baltes lui reprochent aujourd'hui de bafouer ainsi la représentation proportionnelle. Dans beaucoup d'autres régions, encore totalement contrôlées par les conservateurs de l'appareil, ce reproche serait simplement comique, mais il n'est, dans ces trois républiques, que parfaitement logique puisque les électeurs y sont devenus citoyens. Ce qui sera un progrès en d'autres endroits de l'URSS est déjà presque une régression à Tallin, à Riga ou à Vilnus, et c'est la raison pour laquelle les pays baltes sont en ébullition depuis trois semaines.

Le problème est si réel que, il y a dix jours déjà, M. Gorbatchev s'était donné la peine de recevoir une délégation estonienne, conduite par le premier secrétaire du parti de la République. Cette semaine, une commission du Soviet suprême recevait une nouvelle délégation d'Estonie pour entendre ses remarques sur les projets d'amendement. Le communiqué du bureau politique soulignait enfin, jeudi, que les amendements contestés ne portaient que sur *« la première étape de la réforme politique »*.

Cette étape, était-il rappelé, s'articule autour de la démocratisation des procédures électorales et de la mise en place d'un nouveau parlement fédéral, qui élira en son sein, au suffrage direct et secret, un chef de l'Etat. Quant aux étapes suivantes, et notamment à *« l'harmonisation des relations »* entre l'URSS et les républiques qui la composent, elles ne seront envisagées qu'ensuite, après un plénum du comité central, dont on a appris vendredi qu'il se tiendrait *« au milieu de l'année prochaine »*. Ce plénum devrait être appelé à examiner, nous a-t-on également signalé dans le même temps, des projets de loi portant sur *« le perfectionnement de la fédération socialiste soviétique, le développement futur du statut des républiques fédérées et autonomes, et une délimitation plus précise des compétences de l'Union et des Républiques »*.

C'est cela que vont maintenant faire valoir MM. Tchebrikov en Estonie, Medvedev en Lettonie et Sliounkov en Lituanie.

BERNARD GUETTA.

POLOGNE : le soixante-dixième anniversaire de l'indépendance

La police disperse brutalement des manifestants dans plusieurs villes

Les forces de l'ordre polonaises ont chargé, vendredi 11 novembre, dans plusieurs villes du pays – Varsovie, Gdansk, Poznan, Katowice – des milliers d'opposants qui manifestaient à l'occasion du soixante-dixième anniversaire de l'indépendance de la Pologne.

A Varsovie, les ZOMO (unités anti-émeutes) sont intervenus à l'issue d'une manifestation qui a rassemblé environ vingt mille personnes. Plusieurs centaines d'entre elles ont refusé de répondre à l'ordre de dispersion lancé par les organisateurs et se sont dirigées vers la grande avenue Marszalkowska aux cris de *« Solidarité ! »*. Les ZOMO ont très rapidement chargé, à l'aide de matraques et de gaz lacrymogène, procédant à plusieurs interpellations.

A Gdansk, un cortège de quelque cinq mille personnes s'est formé à l'issue d'une messe à la basilique. Là, la police a utilisé, outre les matraques et les gaz lacrymogènes, des canons à eau pour disperser les manifestants qui scandaient : *« A bas Rakowski ! »* (le premier ministre, qui a annoncé la décision de fermer les Chantiers navals Lénine le 1er décembre), *« Pas de liberté sans Solidarité ! »*, *« Lénine est à vous, les chantiers sont à nous ! »*.

D'autres rassemblement, ont eu lieu à Wroclaw, Lodz, Lublin, Pulawy, Gorzow-Wielkopolski, Belchatow et Cracovie, sans incidents. En revanche, à Poznan, les charges policières ont été violentes, et les arrestations nombreuses. Mais c'est peut-être à Katowice, en Silésie, que la répression a été la plus brutale. Là encore, une manifestation s'était formée à l'issue d'une messe à la cathédrale. Selon l'opposition, la police est intervenue à bord de jeeps. Une cinquantaine de personnes ont été interpellées, de nombreux manifestants sérieusement matraqués. Dans la soirée, deux cent cinquante personnes étaient retranchées dans la cathédrale, refusant de sortir tant que les manifestants interpellés n'étaient pas libérés et demandant des garanties pour leur sécurité.

Dans la matinée, les dirigeants polonais avaient commémoré à Varsovie, pour la première fois depuis 1945, l'indépendance du pays, lors d'une cérémonie marquant une partielle réhabilitation du maréchal Jozef Pilsudski. – *(AFP, UPI.)*

● **Prêt de la Banque mondiale.** – La Pologne a obtenu, jeudi 10 novembre, son premier prêt du groupe de la Banque mondiale (17 millions de dollars), financement qui a reçu l'approbation des Etats-Unis, a-t-on indiqué à Washington de sources monétaires.

TCHÉCOSLOVAQUIE

Interpellations et interdiction d'un symposium indépendant

La police tchécoslovaque a empêché la tenue à Prague, vendredi 11 novembre, d'un symposium historique international indépendant, « Tchécoslovaquie 88 ».

Le principal organisateur de ce symposium, le dramaturge et militant tchécoslovaque des droits de l'homme Vaclav Havel, a été ceinturé et emmené de force par trois policiers en civil immédiatement après avoir déclaré symboliquement « ouvert » ce symposium, dans la salle de restaurant de l'hôtel de Paris, un grand hôtel du centre de Prague.

En tout, seize participants étrangers ont pu assister à l'ouverture de ce symposium. Ils ont été avisés par un imprimé en quatre langues (anglais, allemand, français et italien), distribué par une inconnue, que ce symposium était considéré comme *« illégal »*, car *« en contradiction avec les intérêts du peuple travailleur tchécoslovaque »*, par les autorités de Prague, et que toute tentative de le tenir entraînerait pour eux des *« conséquences inévitables »*.

Parmi ces étrangers se trouvaient MM. Max Van der Stoel, ancien ministre néerlandais des affaires étrangères, et Gerald Nagler, secrétaire général de la Fondation internationale d'Helsinki.

Une vingtaine d'opposants tchécoslovaques, arrêtés préventivement mercredi et jeudi, se trouvaient toujours en détention vendredi, selon leur entourage, tandis que d'autres avaient été remis en liberté au bout d'une demi-journée de garde à vue.

Vendredi également, un groupe d'opposants ont créé le Comité tchécoslovaque d'Helsinki, qui entend rappeler aux autorités les engagements internationaux auxquels elles ont souscrit en matière de droits de l'homme. Ce comité est présidé par M. Jiri Hajek, ministre des affaires étrangères lors du « printemps de Prague ».

Enfin, M. Alexander Dubcek, le leader du « printemps de Prague », est arrivé dans la nuit de vendredi à samedi à Bologne, où il qui doit recevoir à l'université de Bologne un diplôme de docteur *honoris causa*. M. Dubcek n'était pas sorti du territoire tchécoslovaque depuis dix-huit ans. Avant son départ, il a déclaré à l'agence italienne ANSA avoir *« des craintes pour son retour dans sa patrie »*. – *(AFP.)*

● **ITALIE : rectificatif.** – Plusieurs erreurs de faits et fautes de graphie, qui se sont glissées dans notre supplément *Italie, perspective 1993* du 20 octobre, ont été « épinglées » par le quotidien *Il Giornale* de Milan. En voici la rectification :

– « Jusqu'en 1972, *Il Corriere della sera*, écrivions-nous, a appartenu à un industriel du textile, le docteur Crispi » ; les Crispi ont, en réalité, été une lignée de grands hommes de presse.

– *La Gazzetta de Capri* n'existe pas, mais bien celle de Carpi, près de Florence ; le quotidien de Modène se nomme *La Gazzetta di Modena*, et non *La Novella Gazzetta* (ni « Gazetta », comme nous le fait écrire *Il Giornale*).

– Les chaînes de télévision de M. Berlusconi se nomment « Canale-5 » (et non « Canala ») et « Rete-4 » (et non « Reti »).

– Le maire de Milan est M. Paolo Pillitteri, et non « Antonio Pilliteri ».

– L'aéroport de La Malpensa est à 45 (et non à « une centaine » de) kilomètres de Milan.

– La province du Haut-Adige, que nous avions qualifiée de « petit Liechtenstein », est en fait beaucoup plus grande que lui. L'article, il est vrai, indiquait clairement que c'était « un Liechtenstein au petit pied » qui était signifié...

RFA : le scandale Jenninger

L'ex-président du Bundestag « surpris et choqué » par les réactions à son discours

BONN
de notre correspondant

« Je sais maintenant qu'en Allemagne il y a des choses qu'on ne peut pas appeler par leur nom », a déclaré, vendredi 11 novembre, M. Philipp Jenninger, en commentant sa démission de la présidence du Bundestag. Le discours qu'il avait prononcé la veille à l'occasion de la commémoration de la « Nuit de cristal » avait été perçu de telle manière dans l'hémicycle qu'une cinquantaine de députés étaient sortis furieux (*le Monde* du 12 novembre).

Tous les groupes parlementaires, y compris la CDU, à laquelle appartient M. Jenninger, lui avaient fait savoir dans la matinée de vendredi qu'il ne jouissait plus de leur confiance. Il en a donc, sans tarder, tiré les conséquences. M. Jenninger a justifié ses propos en affirmant par ailleurs que *« dans de multiples discussions avec des jeunes, ces dernières semaines, revenait sans cesse la question à propos de la persécution des juifs sous le IIIe Reich : comment cela a-t-il été possible ? Cela m'avait incité à essayer d'apporter une réponse. »* Il s'est déclaré *« surpris et choqué »* par les réactions à son discours.

Le chancelier Kohl, qui a *« pris acte avec respect »* de la décision de M. Jenninger, lui a également rendu hommage pour son *« attitude constante d'opposition à tous les totalitarismes »*.

Sa succession à la tête du Parlement ouest-allemand pose un problème difficile à la coalition gouvernementale. Le chef du groupe parlementaire CDU-CSU, M. Alfred Dregger, qui a été sollicité, s'est récusé. La décision ne devrait pas être prise avant le retour, mercredi prochain, du chancelier Helmut Kohl de son voyage aux Etats-Unis.

Ce vendredi 11 novembre a décidément été celui de toutes les surprises pour le Parti chrétien-démocrate. Le soir, c'était, en effet, au tour de M. Bernhard Vogel, ministre-président de Rhénanie-Palatinat, de jeter l'éponge.

Cette démission est survenue à la suite de l'échec qu'il a subi au congrès régional CDU. Les délégués lui ont préféré, à une nette majorité, M. Hans Otto Wilhelm, quarante-huit ans, ministre de l'environnement du Land, comme président régional du parti. M. Vogel avait annoncé avant le scrutin qu'il se démettrait de ses fonctions de ministre-président s'il n'était pas réélu à la tête de sa formation.

Ce résultat traduit la grogne grandissante de la base du Parti chrétien-démocrate contre les « pontes » régionaux et, au-delà, contre le gouvernement de Bonn. M. Wilhelm, jusque-là inconnu du grand public, avait mené sa campagne auprès des militants sur le thème du « renouvellement des structures ossifiées du parti » et s'était prononcé pour la séparation des fonctions de ministre-président et de secrétaire général du Parti chrétien-démocrate.

L'échec de M. Vogel est aussi indirectement celui du chancelier qui lui avait ouvertement apporté son soutien. Le ministre-président démissionnaire, âgé de cinquante-cinq ans, est le frère de M. Hans-Jochen Vogel, le chef de l'opposition social-démocrate au Parlement de Bonn. M. Bernhard Vogel avait succédé à M. Helmut Kohl à la tête du gouvernement de Mayence, en 1976, quand ce dernier était devenu chef de l'opposition CDU au gouvernement du chancelier Schmidt.

Les démissions simultanées de MM. Jenninger et Vogel, la situation délicate dans laquelle se trouve le gouvernement chrétien-démocrate-libéral de Basse-Saxe dirigé par M. Ernst Albrecht (CDU), à la suite de divers scandales, placent aujourd'hui le chancelier devant la crise la plus grave de son parti depuis son accession au pouvoir en 1982.

LUC ROSENZWEIG.

L'ombre portée du nazisme

(Suite de la première page.)

Bien qu'elle fasse tout pour s'en extraire, l'Allemagne vit encore sous l'ombre portée du nazisme, plus précisément la République fédérale, c'est-à-dire la partie de l'ancien Reich où la démocratie s'est enracinée depuis quatre décennies (l'épisode Jenninger en est encore une manifestation par la rapidité avec laquelle le président du Bundestag a annoncé sa démission). Car la RDA, si prompte à dénoncer les résurgences imaginaires du nazisme à l'Ouest, mais moins regardante quand il s'est agi de tolérer dans les hautes sphères du pouvoir quelques fonctionnaires au passé chargé, refuse officiellement d'assumer la moindre part de l'histoire commune.

Redonner une fierté

« L'Allemagne est une patrie difficile », avait coutume de dire l'ancien président de la RFA, Gustav Heinemann qui, sous le régime hitlérien, militait dans l'Eglise confessante (1) activement hostile au nazisme. *« Difficile »* car on ne peut ni la renier ni la magnifier. Tout geste est jugé à l'aune de ce passé maudit, la visite de MM. Reagan et Kohl au cimetière de Bitburg, les relations avec Israël qui posent des problèmes délicats à tous les partis, y compris aux Verts, tiraillés entre leur sympathie spontanée envers les victimes de l'Holocauste et leur penchant idéologique pour les Palestiniens, ou encore l'attitude des nouvelles générations : le chancelier Kohl a été particulièrement maladroit quand il a évoqué *« la grâce de la naissance tardive »* qui aurait épargné à des millions d'Allemands la question de leur attitude face au nazisme, comme si 1945 avait tout effacé...

Les Allemands ne peuvent avoir de rapports simples avec leur histoire. Pendant longtemps, ils ont voulu oublier l'entre-deux-guerres (la République de Weimar à cause de sa faiblesse, le IIIe Reich pour la raison inverse) et poser une chape de plomb sur leurs crimes ou ceux de leurs pères. Ils devenaient un peuple « a-historique », rejetant les heures sombres et celles dont ils auraient pu tirer une légitime fierté. Les partis de droite eux-mêmes, pourtant naturellement plus enclins à exalter les vertus patriotiques, partageaient cette réserve alors que l'histoire est un fondement de l'unité du peuple allemand par ailleurs affirmée. Dans les années 60, les procès qui reprenaient contre d'anciens nazis ont montré que cet oubli était impossible ou illusoire.



Puis, la jeune génération, dans le sillage du mouvement étudiant de 1967-1968, a commencé à poser des questions à ses parents. Elle avait un peu tendance à confondre tout soldat de la Wehrmacht avec un criminel de guerre et le capitalisme avec le nazisme. Elle demandait des comptes à des dirigeants au passé trouble et surtout nié, comme Kurt-Georg Kiesinger, chancelier de 1966 à 1969, ou M. Karl Carstens, président de la République de 1979 à 1984. On commençait à parler ouvertement de ce que les uns avaient commis ou laissé faire et que quelques autres avaient fui ou combattu.

Pratiquement considérée dans les premières années de l'après-guerre comme une véritable trahison, la résistance intérieure ou extérieure au nazisme était de nouveau fièrement évoquée, mais en même temps ceux que personne ne pouvait accuser de chauvinisme étroit voulaient redonner une fierté nationale aux Allemands et plus encore leur permettre de l'affirmer sans complexes. En 1972, M. Willy Brandt faisait campagne pour la chancellerie avec ce slogan : *« Soyons fiers de notre pays »*.

Comment, qui plus est dans un pays divisé, reforger une conscience nationale qui ne se complaise pas dans la mauvaise conscience mais n'efface pas le passé au nom de quarante ans de démocratie ?

La récente « querelle des historiens » a prouvé qu'il est bien difficile aux Allemands de ne pas être ballottés entre ces deux extrêmes. Les « nouveaux » historiens, qui veulent une « révision » de l'Histoire – écrite selon eux par les vainqueurs – vivent en refusant l'étiquette « révisionniste » relativisant les crimes nazis en les comparant à ceux de Staline (« qui a commencé avant Hitler ») ou ceux de Pol Pot. Ils rejettent l'idée d'une singularité du génocide juif et veulent dans une certaine mesure minimiser la responsabilité allemande. S'il n'y a pas de culpabilité collective, répondent les anti-révisionnistes, nous, Allemands, devons accepter une responsabilité pour ce qui a été fait par nous ou en notre nom.

« Cette vérité est ineffaçable »

C'est ce qu'a répété encore récemment le président von Weizsäcker : *« Auschwitz reste un acte singulier*, a-t-il dit au congrès des historiens. *C'est arrivé aux Allemands et à cause des Allemands. Cette vérité est ineffaçable. Et elle ne sera pas oubliée. »*

Comme un de ses prédécesseurs, M. Walter Scheel, et comme parfois le chancelier Kohl, M. Richard von Weizsäcker, qui a défendu son père, diplomate du Reich, devant le tribunal de Nuremberg, a su, depuis qu'il occupe la plus haute charge de la RFA, trouver les mots justes, en particulier vis-à-vis des jeunes générations qui ne partagent pas la responsabilité de leurs aînés, qui se reconnaissent instinctivement dans les valeurs démocratiques de la RFA, mais qui doivent savoir ce qui a été accompli au nom de l'Allemagne. Cette capacité à se souvenir et à assumer ne saurait laisser indifférents les partenaires de l'Allemagne ; s'ils ne sont pas toujours bien placés pour s'ériger en donneurs de leçons, ils doivent veiller à ce que l'Europe ne soit pas amputée d'un pan de sa mémoire.

DANIEL VERNET.

(1) Cette Eglise regroupait les protestants allemands hostiles à Hitler.



Proche-Orient

La réunion à Alger du Conseil national palestinien

Un sommet sous haute protection

ALGER
de notre envoyée spéciale

Bateaux de guerre au large, batterie antiaérienne en position, automitrailleuses aux principaux carrefours, police ou gendarmerie omniprésentes : les autorités algériennes n'ont pas lésiné sur les moyens pour assurer la protection du troisième Conseil national palestinien extraordinaire (CNP, Parlement en exil) qui devait s'ouvrir samedi 12 novembre dans l'après-midi au Club des pins, dans les environs d'Alger.

Les récentes émeutes de la capitale algérienne ont sans doute aussi incité les responsables à multiplier les précautions. Les dirigeants algériens, qui avaient été sollicités par l'OLP avant les troubles, tenaient plus que jamais à abriter cette réunion pour témoigner tout à la fois du retour à la normale et du rôle politique que souhaite continuer à jouer l'Algérie, sur la scène arabe et palestinienne en particulier. Inquiètes toutefois de la présence de centaines de journalistes, les autorités ont préféré les éloigner le plus possible du centre-ville pour les rassembler dans un complexe de vacances du bord de mer, ce qui ne facilite pas leur tâche.

Les quelque quatre cents parlementaires palestiniens sont tous arrivés dans la journée de vendredi à Alger, où se trouve déjà M. Yasser Arafat, le chef de l'OLP. Le porte-parole de l'OLP, M. Ahmed Abderrahmane, a annoncé, vendredi, que les trois textes qui seront soumis aux membres du CNP, à savoir la déclaration d'indépendance de l'Etat palestinien, le programme politique et une résolution sur un futur gouvernement provisoire, étaient prêts. Le conseil central de l'OLP, instance intermédiaire entre le comité exécutif et le CNP, sera chargé de l'étude et de la constitution du futur gouvernement, qui ne sera rendue publique qu'au moment de l'ouverture des négociations de paix. *« Il comprendra,* a souligné le porte-parole, *des personnalités de l'intérieur comme de l'extérieur. »*

Sans vouloir anticiper sur la nature des débats, M. Abderrahmane a insisté sur le fait que l'essentiel des travaux serait d'*« adopter une stratégie politique en vue de la paix au Proche-Orient et en Palestine ». « Nous sommes prêts,* a-t-il ajouté, *à résoudre les problèmes de la Palestine de manière politique, et nous allons présenter un programme pour permettre la tenue d'une conférence internationale. »* Le porte-parole a réaffirmé que l'OLP était prête à rencontrer la nouvelle administration américaine *« à n'importe quel moment ».*

FRANÇOISE CHIPAUX.

Dans les territoires occupés

Les « Palestiniens de l'intérieur » souhaitent que le CNP comble le vide créé par le « retrait » jordanien

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Vue des territoires occupés par Israël, la réunion du Conseil national palestinien (CNP) est d'abord une épreuve de force entre les militants nationalistes et le gouvernement israélien. Les premiers entendent bien fêter, par un regain de mobilisation populaire, cette session du « Parlement de l'OLP », qui est un peu un hommage à leur soulèvement. Le second n'est pas moins déterminé à empêcher toute manifestation qui accroîtrait l'écho médiatique du CNP et soulignerait un peu plus l'influence de l'OLP dans les territoires.

Aux yeux des « Palestiniens de l'intérieur », la partie qui se joue à Alger est éminemment délicate. Il sont conscients du poids politique accru qu'une année de soulèvement leur a apporté au sein de l'OLP. Dans leur majorité, pour autant qu'on puisse savoir, ils penchent pour l'adoption par le CNP d'une *« formule modérée »* susceptible, disent-ils, de donner une plate-forme politique réaliste à la révolte en Cisjordanie et à Gaza.

Mais tout autant qu'un échec dans ce domaine, qui provoquerait une démobilisation dans les territoires, les « Palestiniens de l'intérieur » redoutent que le CNP n'exacerbe les divisions au sein de l'OLP. Une telle évolution ne manquerait pas d'affaiblir leur mouvement, au moment où la droite israélienne prépare la formation d'un gouvernement dont un des premiers objectifs, dit-elle sera de mettre fin au soulèvement *« en quelques semaines ».*

Aussi la Direction unifiée du soulèvement en Cisjordanie et à Gaza (qui regroupe toutes les tendances de l'OLP) s'est-elle prononcée avec prudence sur ce qu'elle espère d'Alger : *« Nous sommes confiants,* dit-elle dans ses communiqués, *que le Conseil prendra les mesures nécessaires pour combler le vide créé par les décisions jordaniennes* (le « retrait » annoncé par le roi Hussein le 31 juillet) *et adoptera un programme de nature à traduire politiquement les slogans de l'Intifada. »*

En clair, cela signifie que, après un long débat — parallèle à celui mené « à l'extérieur », — la plupart des personnalités nationalistes des territoires attendent du CNP qu'il se prononce sur le plus petit dénominateur commun au sein de l'OLP : la déclaration d'indépendance d'un Etat palestinien, fondée sur la résolution 181 de l'ONU — le plan de partage de 1947, — qui vaudrait, selon les Palestiniens, reconnaissance d'Israël.

Feu d'artifice

Apparemment sûre du résultat, la Direction a déjà appelé à trois jours de manifestations de rues et de réjouissances à partir du 15 novembre, date présumée de la publication à Alger de la déclaration d'indépendance. Le quotidien *Maariv* croit même savoir que, pour cette célébration, un feu d'artifice a été prévu — et les fusées achetées en Israël. Le gouvernement entend bien s'y opposer et a décrété, vendredi 11 novembre, le bouclage hermétique des territoires durant le CNP.

Les Palestiniens de Jérusalem n'ont pas le droit de quitter la capitale ni ceux de Cisjordanie la possibilité de se déplacer d'une ville à l'autre. Toute la bande de Gaza a été placée sous couvre-veu illimité. La presse n'aura accès aux territoires que sous escorte de l'armée. Raids et arrestations ont été multipliées ces derniers jours, et l'état-major a renforcé les effectifs dans les territoires.

Enfin, Israël a, d'ores et déjà, préparé sa réponse au sommet d'Alger : ce sera un rejet catégorique de la déclaration d'indépendance.

Le ministère des affaires étrangères a adressé un argumentaire à ses ambassades pour qu'elles expliquent la position d'Israël : seule une acceptation par l'OLP des résolutions 242 et 338 de l'ONU équivaudrait à une reconnaissance explicite de l'Etat hébreu dans des frontières sûres et reconnues, et non pas dans celles datant du plan de partage de 1947.

ALAIN FRACHON.

Amériques

PÉROU : manifestations, grèves, pillages

Le gouvernement du président Garcia doit faire face à une crise générale

La crise est générale dans un Pérou assommé depuis septembre par un brutal plan de lutte contre l'inflation et menacé de nouvelles mesures d'austérité. L'avenir politique du président Garcia est en cause. Les militaires sont en embuscade. Le mouvement de guérilla Sentier lumineux renforce ses positions.

LIMA
de nos envoyés spéciaux

Le Pérou est traumatisé par la montée de la violence, déconcerté par les contradictions internes du parti au pouvoir (APRA) et le manque apparent de cohérence du gouvernement du président Alan Garcia. *« La maison s'écroule »*, affirme M. Alfonso Barrantes, ancien maire de Lima et dirigeant de la Gauche unie. *« Un bateau ivre »*, ajoute l'ancien président libéral, M. Belaunde Terry. *« Normal qu'il y ait actuellement un certain mécontentement »*, commente le président, qui continue d'afficher quant à lui un optimisme presque sans faille. *« Il faut tenir,* dit-il, *nous en sortirons. »*

« Démissionnez, monsieur le président ! », a lancé le mouvement centriste Solidaridad y Democracia, allié de l'APRA, dans un communiqué qui accuse le chef de l'Etat d'être le principal responsable de la détérioration de la situation du pays et l'obstacle fondamental à une solution de la crise. Après cette admonestation, le concert des voix exigeant le départ du président Alan Garcia couvre pratiquement tout l'éventail politique — à l'exception évidente de l'APRA — depuis l'extrême gauche jusqu'à la droite la plus conservatrice, en passant par le centre.

Les économistes se sont joints à ce chœur, estimant que la crise — hyperinflation conjuguée à la récession — sera sans issue tant que les principaux responsables du régime ne seront pas relevés de leurs fonctions. Quant à l'homme de la rue, accablé par la pénurie et la hausse des prix, il réclame lui aussi la démission du président : en trois ans l'indice de popularité du chef de l'Etat a baissé de près de 75 points...

Les premiers appels à la démission avaient été lancés par les dirigeants de l'aile la plus radicale de la coalition de la Gauche unie, en juin 1986, juste après la révolte des prisonniers membres du Sentier lumineux, lorsque près de trois cents d'entre eux avaient été tués par les forces de l'ordre.

Le projet d'étatisation du système financier, aujourd'hui pratiquement torpillé, fut, en juillet 1987, décisif pour mobiliser une autre partie de l'opinion publique contre le chef de l'Etat. La grande bourgeoisie, banquiers en tête, et certains secteurs de la classe moyenne urbaine répondaient alors à l'appel lancé en défense de la liberté par l'écrivain Mario Vargas Llosa.

L'écrivain, leader du Front démocratique (Fredemo), est le probable candidat du bloc de la droite libérale à l'élection présidentielle de 1990.

La crise économique est en effet d'une ampleur sans précédent, avec un taux d'inflation cumulé, au cours des douze derniers mois, qui dépasse la barre de 1 000 %. Pour M. Rafael Villegas, le patron des patrons, il existe désormais *« un risque de récession généralisée »*. Depuis des mois, les prix s'envolent, multipliés par cinq, parfois par dix. La pénurie menace avec, corollaire obligé, la spéculation, le marché noir, la course au dollar, ainsi que toutes sortes de trafics d'influence favorisés par une corruption administrative — fléau traditionnel — que le gouvernement actuel n'a pas mieux réussi que ses prédécesseurs à juguler. *« Rien à espérer si vous n'avez pas la carte du parti »*, affirme un professeur de l'université catholique.

Le Sentier lumineux attend

Selon le président Garcia, qui s'oppose encore pour le moment et pour des raisons politiques à des *« réajustements »* du plan d'austérité, celui-ci a déjà donné des *« résultats positifs »*. Un jugement qui fait bondir les experts de l'opposition. *« Le plan a échoué,* déclare crûment M. Sylva Ruete, ancien ministre, leader du groupe Solidarité et démocratie (SODE) et illustre sénateur élu en 1985 sur une liste « apriste ». *Si le gouvernement ne présente pas tout de suite un programme cohérent, le pays va au-devant du plus grand désastre de son histoire. »* Il ajoute : *« Tous les clignotants sont au rouge. Les réserves de la Banque centrale sont à moins 300 millions de dollars. L'Etat n'a plus de devises pour importer du lait, du blé, du maïs, du sucre. »*

La situation sociale est très inquiétante. Il y a eu, ces deux derniers mois, des tentatives de pillage vite réprimées. Des cortèges lamentables de femmes et d'enfants de mineurs descendent de leurs campements glacés des Andes. Des agriculteurs barrent les routes, des bandits de grand chemin attaquent les cars de voyageurs, à Lima des mendiants font le porte-à-porte : l'insécurité devient une obsession collective. *« La délinquance,* affirme un sociologue, *devient une forme de redistribution de la richesse. »*

La CGTP, la centrale syndicale pro-communiste, a tardé à réagir au *« plan de septembre »*. Et son appel à la grève générale le 13 octobre s'est soldé par un échec. Aujourd'hui, routiers, employés de banques, ouvriers du textile et de la construction, et surtout le secteur (capital pour le pays) des mines débrayent, manifestent. La grogne est généralisés depuis le début de novembre.

Pourtant, le Sentier lumineux n'a pas vraiment tenté d'exploiter le mécontentement populaire. Ses partisans, qui sont plusieurs fois descendus dans la rue à Lima depuis le début de l'année à visage découvert, ne soufflent pas sur le feu. Ils observent, maintiennent leurs positions dans la sierra et dans la capitale. Chacun sait que la menace terroriste demeure terriblement présente. Dans ce contexte, les rumeurs de coup d'Etat militaire se sont multipliées.

Désarroi

« Non au golpe ! » : la presse riposte par des manchettes en caractères d'affiche. L'étrange limogeage en octobre du général Silva, commandant de la I[re] région après avoir été chef de la maison militaire du président pendant deux ans, a laissé un profond malaise. *« J'ai perdu un ami »*, a confié M. Alan Garcia, qui a dû depuis septembre accepter également, à contrecœur, les démissions de plusieurs conseillers et de ministres loyaux. Dans tous les cas, ces démissions ont été demandées par des dirigeants ou des parlementaires apristes, à la recherche de boucs-émissaires.

Dans les semaines qui ont suivi l'annonce du plan d'austérité, M. Alan Garcia est resté silencieux, comme abattu, déprimé. Il aurait même — rumeur non démentie — offert sa démission *« s'il devait être un obstacle »*. Tactique ou moment de faiblesse ? La presse de droite l'a alors accusé d'avoir envisagé lui-même un putsch pour favoriser sa *« sortie honorable »* ou pour prolonger son actuel mandat avec l'appui des militaires. Version divergente et énergiquement démentie en tout cas par les chefs d'une armée dont rien n'indique qu'elle soit tentée de prendre le pouvoir dans un contexte aussi défavorable au plan économique et social. Mais, selon les Cassandre, si le chaos et des troubles graves devaient se généraliser, *« l'armée serait alors contrainte d'intervenir ».*

Aujourd'hui c'est la personnalité même du président qui est donc au centre de la crise. L'APRA est venu à son secours. Le parti a entrepris une nouvelle bataille contre *« les serviteurs de la ploutocratie et des dictatures militaires »*. Il a réaffirmé son appui au président, qui, *« pour s'être opposé aux groupes de pouvoir, est maintenant la cible d'infamies, d'insultes et de calomnies ».*

M. Armando Villanueva, chef du gouvernement, s'est écrié : *« Des torrents de sang couleraient si la droite revenait au pouvoir ! »* La nervosité de l'un des chefs de la vieille garde apriste illustre le désarroi du parti gouvernemental, divisé, indécis, partagé entre l'obéissance au « chef » et le souci de limiter les dégâts prévisibles aux élections municipales de 1989 et présidentielle de 1990.

NICOLE BONNET
et MARCEL NIEDERGANG.

MEXIQUE

Incidents au Tabasco

Un dirigeant local du puissant Syndicat des travailleurs pétroliers (STPRM), Leon Falcon Mendez, et son chauffeur ont été assassinés par balles jeudi 10 novembre à Macuspana, une ville de l'Etat de Tabasco, dans le sud-est du Mexique. Ce double meurtre survient le lendemain d'élections controversées pour désigner le gouverneur, les maires et les députés. Le Front démocratique national (FDN, opposition de gauche) avait accusé ces derniers jours le Parti révolutionnaire institutionnel (PRI, au pouvoir) d'avoir commis de nombreuses irrégularités lors du scrutin. Des incidents parfois violents ont eu lieu dans plusieurs villes : Cardenas, Huimanguillo, Emiliano-Zapata et Paraiso. La capitale, Villahermosa, est, en revanche, demeurée calme.

Dans ce riche Etat pétrolier de Tabasco, qui assure 30 % de la production mexicaine, la compagnie nationale des pétroles (Pemex) joue un rôle très important. Le STPRM avait accusé de fraude financière l'un des anciens directeurs de la société, actuellement gouverneur de l'Etat de Mexico, M. Ramon Beteta. Le détournement de fonds, selon le syndicat, porterait sur une somme de 49 millions de dollars, volatilisée lors de l'achat de navires. Ces accusations auraient provoqué un vote des travailleurs pétroliers en faveur de l'opposition.

La commission électorale avait, mercredi, dans la plus grande confusion, ajourné ses travaux jusqu'au 20 novembre sans avoir communiqué les résultats de cette première élection partielle. Le PRI a proclamé « élu » son candidat, M. Salvador Castillo. Cette consultation avait valeur de test, après le scrutin présidentiel du 6 juillet dernier, où le FDN de M. Cuauhtemoc Cardenas avait obtenu un score sans précédent de près de 32 % des suffrages. — *(AFP.)*

● **CANADA : selon les sondages préélectoraux, les conservateurs auraient rattrapé leur retard.** — Selon trois nouveaux sondages publiés jeudi 10 novembre, à onze jours des élections législatives, le Parti conservateur serait à égalité avec le Parti libéral, première formation de l'opposition. Alors qu'une enquête Gallup donnait au début de la semaine douze points d'avance aux libéraux. Deux des derniers sondages accordent respectivement 37 % et 38 % des intentions de vote aux libéraux de M. John Turner contre 35 % ou 37,6 % aux « tories » du premier ministre, M. Brian Mulroney. Un troisième sondage place, lui, les conservateurs en tête avec 39 %, contre 35 % aux libéraux. La situation ne cesse donc d'évoluer, car, après avoir longtemps été donnés largement favoris, les conservateurs s'étaient fait doubler, à la fin du mois dernier, par les libéraux.

Diplomatie

Washington presse Moscou de lever l'hypothèque des détenus politiques en URSS

(Suite de la première page.)

Plusieurs indices enregistrés ces derniers jours montrent que les conversations vont bon train, notamment entre Américains et Soviétiques, et qu'un accord pourrait intervenir bien avant le 20 janvier, peut-être même vers la mi-décembre.

Depuis plusieurs semaines, les négociations de Vienne sont bloquées par des divergences concernant l'épineuse question des droits de l'homme. L'Union soviétique exige en effet, avant de conclure, que la Conférence lui accorde le droit d'organiser à Moscou, en 1991, une réunion spécialement consacrée aux droits de l'homme. Plusieurs pays occidentaux renâclent à s'engager formellement, notamment les Pays-Bas, la Grande-Bretagne, le Canada et les Etats-Unis. Pour eux, il est encore trop tôt, malgré tous les progrès effectués en Union soviétique pour donner un blanc-seing à M. Gorbatchev. Certes, des réformes sont en cours, mais aucun texte législatif n'a encore été adopté à Moscou qui permette de penser que l'Union soviétique est bien sur la voie de cet *« Etat socialiste de droit »* promis par le secrétaire général. La RFA depuis longtemps et la France depuis quelques semaines sont d'un autre avis et ont donné leur accord à la tenue de la réunion à Moscou. Ces deux pays ont sans doute été convaincus par les arguments développés en privé par les responsables soviétiques : *« Dites oui à cette conférence ; cela nous donnera des arguments pour faire taire nos conservateurs, qui trouvent déjà que la liberté a atteint chez nous un niveau insupportable »*...

C'est par le biais de la libération des prisonniers politiques détenus en URSS que l'impasse de Vienne pourrait se dégager. Un élargissement rapide de ces prisonniers pourrait, en effet, convaincre Washington de donner son accord à la tenue de la réunion tant réclamée par Moscou. Apparemment, les positions de Moscou et de Washington sur cette question sont encore très éloignées, puisque les Soviétiques ne reconnaissent officiellement l'existence que de trente-cinq prisonniers environ (dix en prison et vingt-cinq dans des hôpitaux pyschiatriques), alors que les Américains parlent de plus de deux cents. En fait, les positions se sont beaucoup rapprochées, mais Moscou exige une grande discrétion, ne voulant pas reconnaître publiquement que beaucoup de prisonniers politiques n'ont pas été emprisonnés en vertu des articles « politiques » du code pénal en révision, mais sous des prétextes relevant du droit commun, à la suite de fausses accusations et de procès truqués. Toujours est-il que depuis plusieurs semaines, diplomates américains et soviétiques échangent de la main à la main des listes de prisonniers qui concordent de plus en plus. Ce mois-ci d'autre part, une délégation de psychiatres américains doit se rendre en URSS pour examiner les cas douteux, et on promet à Moscou que des observateurs occidentaux pourront aussi vérifier, en se rendant à leur domicile, que les prisonniers ont bien été libérés.

Si un tel scénario est bien respecté, le document en cours de préparation à Vienne pourrait enfin être signé. Les points encore en discussion ne sont plus nombreux ; ils concernent le brouillage de certaines radios occidentales (si la Voix de l'Amérique et la BBC ne le sont plus, Radio Liberté et Deutsche Welle sont encore inaudibles), les refus de visas de sortie pour raison de secret défense (1) et la vérification des engagements pris en la matière.

Dernière difficulté à surmonter : l'hostilité croissante de certaines capitales est-européennes à suivre M. Gorbatchev sur le terrain des droits de l'homme. C'est ainsi que la Tchécoslovaquie s'oppose aux passages du document final prévoyant une plus grande liberté religieuse, que la Roumanie et la Bulgarie ne veulent pas entendre parler de liberté de déplacement et des droits spécifiques des minorités, et que l'Allemagne de l'Est ne veut pas abandonner la pratique en vertu de laquelle elle extorque un paquet de devises non négligeable à tout Occidental se rendant dans le pays.

Tous ces points sont abordés par le document de Vienne. Dans sa forme actuelle, ce texte est très précis puisqu'il prévoit par exemple le droit, pour les responsables d'une minorité ethnique, de voyager dans un autre pays aux fins d'y rencontrer les responsables de leur communauté ; la publication dans un délai maximum d'un an de tous les textes législatifs et administratifs relatifs aux déplacements à l'étranger ; la notification et l'explication par écrit de tout refus de déplacement à l'étranger et le réexamen de ces cas dans un délai de six mois ; l'engagement solennel de ne plus avoir recours à l'emprisonnement arbitraire, à l'exil, à la torture et aux abus de la psychiatrie ; l'autorisation pour les Eglises de disposer des lieux du culte ouverts à tous, de donner un enseignement religieux, d'importer et de distribuer des publications.

JACQUES AMALRIC.

1) De source officielle soviétique, on affirme que près de 40 000 visas pour sortie définitive ont été accordés depuis le début de l'année, essentiellement à des juifs et à des Allemands de la Volga ; 360 refus ont été notifiés pendant la même période dont 227 à des juifs.

● **Sommet franco-africain à Casablanca du 14 au 16 décembre.** — Ainsi qu'il en avait été décidé en décembre 1987, lors de la conférence d'Antibes, le prochain sommet franco-africain aura lieu à Casablanca du 14 au 16 décembre. Lors d'une conférence préparatoire, M. Driss Basri, ministre marocain de l'intérieur et de l'information, a estimé que cette rencontre aura lieu *« dans des circonstances historiques décisives »* en raison de *« la dynamique unitaire enclenchée au niveau du Maghreb et de l'acceptation par la communauté internationale du plan de paix sur le Sahara occidental ».* — (AFP.)





Politique

La préparation des élections municipales

Nantes : l'état de la droite fait le jeu de M. Jean-Marc Ayrault (PS)

***« Que ce soit la droite ou la gauche qui gagne aux municipales, on s'en moque ! Du moment qu'ils s'entendent et qu'ils s'occupent de nous... »* Ainsi s'exprime un Nantais lassé du spectacle donné par la majorité municipale (UDF-RPR) conduite par le RPR Michel Chauty, maire et sénateur. Pourtant, la perspective des élections de mars prochain est bien loin de ramener la sérénité au sein de l'équipe aux commandes depuis cinq ans et demi. A gauche, M. Jean-Marc Ayrault (PS), maire de Saint-Herblain et député, dont la candidature sera ratifiée, le 13 novembre, par la convention nationale du parti, fourbit d'ores et déjà ses armes de campagne.**

NANTES
de notre envoyée spéciale

« Si Chauty conduit la liste de la majorité en mars, c'est foutu ! », constate, amer, un conseiller municipal de Nantes, membre du... RPR. Ce pronostic montre le gouffre qui sépare le maire du reste de son équipe. Dépassant largement le cadre du conseil municipal, l'impopularité de M. Michel Chauty est à ce point encombrante que les instances nationales du RPR s'en sont inquiétées.

M. Alain Juppé, secrétaire général du mouvement, a réuni « en conclave », le 11 octobre dernier, les responsables locaux de son parti : outre M. Michel Chauty lui-même, M. Olivier Guichard, président du conseil régional des Pays de la Loire, Mme Elizabeth Hubert, député, M. Robert Diat, secrétaire fédéral, d'autres encore...

Peu désireux de soulever lui-même le couvercle de la marmite nantaise, M. Alain Juppé a finalement laissé à ses amis le soin de trouver une solution locale. Mais, en précisant que la légitimité conférée traditionnellement au maire sortant pour conduire la liste aux municipales pourrait être remise en cause à Nantes, il donnait le coup d'envoi de l'empoignade électorale. Dans la semaine qui a suivi cette réunion, pas moins de trois candidats se sont découvert une vocation pour conduire la liste d'union RPR-UDF.

D'abord M. Jean-Joseph Régent, président du Port autonome de Nantes-Saint-Nazaire. Dès le 12 octobre, il présentait sa candidature pour en finir avec le *« gâchis »* de la classe politique nantaise. Ensuite Mme Monique Papon, député centriste, conseiller municipal *« subdélégué »* aux affaires sociales, faisait de même. Enfin M. Loïc Le Masne (UDF-PR), qui siège à l'assemblée régionale et au conseil général de Loire-Atlantique. Goguenards, ses camarades n'ont pas manqué de relever qu'il s'est présenté le jour où... il se démettait de sa fonction de premier adjoint au maire afin de se plier à la loi sur le cumul des mandats.

Trois candidats, auxquels s'ajoutait M. André Jozan (RPR), ancien responsable départemental du CNI, qui avait claqué la porte du conseil municipal pour se porter candidat. La date qu'il avait choisie pour faire part de ses intentions était, en elle-même, symbolique : le soir de la défaite de M. Jacques Chirac à l'élection présidentielle. Toutefois, il vient de déclarer forfait en raison d'un récent accident de santé.

La liste n'est pas close. Pour compléter ce « club des cinq » : proche de M. Daniel Augereau, conseiller régional RPR, proche d'Olivier Guichard, s'est vu confier, l'été dernier, par M. Michel Chauty le soin de constituer une liste d'union de la majorité municipale. Pilote de l'association Objectif 89, créée à cet effet, ce jeune loup de quarante-quatre ans espère bien, *in fine*, conduire la liste à la place du maire.

Cinq prétendants pour un siège, c'est quatre de trop, d'où la partie de « poker-menteur » à laquelle chacun se livre. Un *« bien triste spectacle »*, fulmine Mme Elisabeth Hubert, qui a la moitié de la ville dans sa circonscription. Dans ce qu'elle appelle *« une cour de récréation d'école primaire »*, il y a toutefois un absent : M. Michel Chauty.

La « moins mauvaise » solution

Cet ancien militaire de soixante-quatre ans *« attend son heure et son terrain »* pour faire officiellement part de ses intentions. Reste que, laisse-t-il entendre, *« aucune »* autre personnalité de droite que lui ne serait susceptible de battre la gauche. Et sa candidature, conclut-il, serait finalement *« la moins mauvaise »* solution pour aborder ce scrutin.

La *« moins mauvaise »*, car il admet que le climat au sein de son équipe n'a pas toujours été serein. N'a-t-il pas retiré publiquement leurs délégations à plusieurs de ses adjoints – dont le premier, M. Loïc Le Masne, – avant de les leur redonner quelques mois plus tard ? Quant à son autoritarisme, M. Michel Chauty balaye l'accusation d'un geste. Comme le général de Gaulle s'est *« fait une certaine idée de la France »*, lui s'est *« fait une certaine idée de Nantes, et tout doit s'y plier »*. Le maire de Nantes est, toutefois, enterré un peu vite par ses camarades, d'autant que l'annonce de sa candidature peut faire rentrer quelques-uns de ses rivaux dans le rang.

A gauche, la tête de liste socialiste est une vieille connaissance de M. Michel Chauty : M. Jean-Marc Ayrault, député, lui avait, en effet, en 1977, soufflé la municipalité de Saint-Herblain que ce sénateur gaulliste détenait depuis 1959. M. Jean-Marc Ayrault était alors devenu, à vingt-sept ans, le plus jeune maire d'une commune de plus de trente mille habitants. Proche de M. Jean Poperen, il s'est progressivement affirmé comme le patron socialiste du département, notamment depuis qu'il a conduit la liste du PS aux législatives de mars 1986.

Le retrait de M. Claude Evin

L'engagement de M. Jean-Marc Ayrault dans la bataille nantaise a éliminé la candidature de M. Alain Chénard, ancien maire de Nantes de 1977 à 1983, et évincé une personnalité socialiste de taille, M. Claude Evin, ministre chargé de la solidarité, de la santé et de la protection sociale. Interrogé sur ses ambitions municipales, au mois d'août, le conseiller municipal rocardien de Saint-Nazaire avait alors répondu que *« le défi nantais ne le laissait pas indifférent »*. M. Claude Evin a finalement rebroussé chemin et envisage maintenant de se présenter à Montoire-de-Bretagne, petite municipalité de 6 000 habitants dirigée par le Parti communiste.

Une autre personnalité d'envergure nationale, de droite cette fois, a également envisagé de se parachuter à Nantes : M. Alain Madelin (UDF-PR), député d'Ille-et-Vilaine et conseiller régional de Bretagne. Mais, devant l'hostilité non dissimulée des élus de la droite nantaise, le délégué général du Parti républicain s'est prudemment retiré de la course. Mais il reste, au dire de son entourage, l'homme du recours...

VALÉRIE DEVILLECHABROLLE.

Amiens : rivalités à l'UDF et à gauche

AMIENS
de notre correspondant

La bataille municipale se poursuit sur deux fronts à Amiens, à droite et à gauche. Le 5 septembre, M. Jean-Claude Broutin (CDS), avocat de quarante-deux ans, conseiller municipal d'Amiens, conseiller général de la Somme, vice-président du conseil régional de Picardie, annonçait sa candidature à la mairie tenue depuis 1971 par René Lamps, communiste (*le Monde* du 8 septembre). Il prenait ainsi de vitesse M. Gilles de Robien (PR), assureur, député depuis 1986, dont tout le monde connaissait les ambitions. Ce dernier a adressé, lundi 7 novembre, une lettre distribuée dans les cinquante mille foyers de la ville, confirmant à M. Broutin de se joindre à lui, en clair d'être le deuxième sur sa liste.

A gauche, M. Lamps, soixante-douze ans, a annoncé, dès le 28 septembre, qu'il est prêt à *« conduire de nouveau une liste d'union des forces de gauche »*. Mais, localement, le Parti socialiste, à qui les instances nationales avaient imposé en 1983 l'union de la gauche derrière le PC, estime que les rapports de force ont changé et qu'il doit être tête de liste et détenir la majorité des sièges. Cette position doit, cependant, être ratifiée par la convention nationale du PS du 13 novembre. Si c'était le cas, la personnalité qui conduira la liste du PS, avec ou sans les communistes, sera M. Serge Delignières, actuel adjoint au maire.

M.C.

● **LILLE : candidature de M. Turk (RPR).** – M. Alex Turk (RPR), adjoint au maire de Marcq-en-Baroeul (commune de la banlieue lilloise), s'est déclaré, lundi 7 novembre, candidat à la mairie de Lille, dont le maire, M. Pierre Mauroy, vient d'être officiellement investi par la section du PS. M. Alex Turk, trente-huit ans, maître de conférences à la faculté de droit de Lille, conseiller régional, a affirmé avoir reçu *« localement suffisamment d'assurances de la part du RPR et de l'UDF pour pouvoir s'affirmer comme candidat à la mairie de Lille »*. Toutefois, M. Bruno Durieux, député centriste du Nord, conseiller de M. Raymond Barre, pourrait lui aussi être candidat : un comité de soutien s'est constitué en faveur de sa candidature.

Les suites du référendum

Une démocratie de citoyens passifs

(Suite de la première page.)

Cela ne détruit pas les sentiments de solidarité et ne limite en rien le besoin de sécurité, mais, on ne cesse de le vérifier, les mouvements collectifs de soutien, de protestation ou de défense passent de plus en plus volontiers par des organisations nouvelles plus ou moins spontanées, plus ou moins éphémères, mais généralement extérieures aux canaux classiques, aux formules habituelles, aux procédures traditionnelles. Citoyens, salariés et militants se défendent, désormais, autrement.

Au-delà d'un sentiment fugitif de saturation électorale ou d'une fronde existent donc bien des distances nouvelles par rapport au système politique lui-même. L'abstention en est le signe le plus mesurable et le plus visible. Elle ne représente, cependant, qu'un symptôme parmi d'autres débouchant tous sur un individualisme de compensation ou de rétraction. L'idée que la société politique et la société civile pourraient d'ailleurs évoluer séparément, isolées l'une de l'autre par des cloisons étanches, ne résiste pas un instant. L'évolution des mœurs, la facination onirique pour les « success stories », la recherche éperdue des solutions individuelles et l'effondrement de la participation, politique sont autant de manifestations d'un unique phénomène d'inquiétude collective.

Il se trouve cependant plusieurs raisons spécifiques aux tentations du repli sur soi politique. La première tient naturellement aux institutions de la Ve République. L'hégémonie du pouvoir exécutif (même en période de cohabitation, même avec une simple majorité relative), la faiblesse des contrepoids, l'atrophie des pouvoirs régionaux et locaux, la puissance du mode de scrutin majoritaire, la culture colbertienne, jacobine ou désormais social-démocrate convergent pour fabriquer des citoyens passifs. Cela fait bien longtemps que des politologues anglo-saxons l'avaient annoncé : ils finissent par avoir raison. Pour le bicentenaire de la Révolution, la France se retrouvera peuplée de sujets mécontents, comme à l'époque de la monarchie.

Le désaveu des idéologies classiques et des archaïsmes imprécateurs, tout sain, tout naturel, tout souhaitable qu'il puisse être, n'en crée pas moins un vide. La campagne présidentielle – ce n'est pas une coïncidence – s'est révélée exceptionnellement stérile : les idées neuves, les perspectives globales, les grands desseins collectifs brillaient par leur absence. La part du rêve n'existait pas, les candidats s'avançaient sans projet. Aujourd'hui, vainqueurs et vaincus en sont toujours là. Le président préside, le gouvernement gouverne, l'opposition s'oppose, mais l'horizon n'existe pas. On est passé des guerres de religion à l'athéisme politique. Comment s'étonner alors si les cathédrales électorales se vident ?

Enfin, la médiatisation caricaturale de l'univers politique, accentuée notamment par les deux principaux candidats et par leurs états-majors tout au long de la campagne présidentielle, parachève cette évolution. L'ascension du marketing politique, l'adoption des techniques publicitaires les plus frivoles et parfois les plus sommaires, le démarchage commercial comme forme de propagande ordinaire, l'argent coulant à flots épais, les meetings se transformant en spectacles audiovisuels avec murs d'images, décibels assourdissants, clips racoleurs, spots édifiants et gadgets en tous genres ont contribué à dégrader la société politique en un univers factice et clinquant, un simulacre de démocratie-rock. Il est en somme naturel que les principaux leaders se veuillent maintenant apaisants : ils sont complices de l'abstention.

ALAIN DUHAMEL.

Scandale politico-financier à la Réunion

Un maire accuse le président du conseil général ainsi que l'ancien président d'avoir « acheté » leurs suffrages aux dernières élections

SAINT-DENIS-DE-LA-RÉUNION
de notre correspondant.

Tous les ingrédients sont réunis pour faire un beau scandale politico-financier : l'argent, la famille, les hommes politiques de droite et de gauche, et une masse d'électeurs, misérables pour la plupart, dont on aurait acheté les voix avec des menus services et même des repas.

En ouvrant cette boîte de Pandore pas très réjouissante, M. José Pinna, maire « divers droite » d'Etang-Salé, une petite commune dans le sud de la Réunion, a laissé s'échapper un tourbillon qui risque de le noyer aussi. *« Même dans le « milieu »*, affirme M. Auguste Legros, député RPR, maire de Saint-Denis et ancien président du conseil général, *il y a des règles d'honneur. Ces règles, M. Pinna ne les a pas observées. »*

Dans l'île, tout le monde s'interroge, en effet, sur les motivations de M. Pinna. A-t-il agi par amertume ou par dépit en accusant publiquement M. Legros et M. Eric Boyer, le nouveau président du conseil général, d'avoir utilisé les deniers de l'assemblée départementale pour financer la campagne de certains candidats de droite aux élections législatives et cantonales ?

Près de 500000 francs – selon une estimation de M. Pinna – auraient servi à offrir des repas, des bons d'essence, des locations de voitures, d'autobus et de sonorisation. Sans oublier l'embauche en métropole de trois ou quatre spécialistes de la communication qui ont préparé pour l'ancien président les législatives et les cantonales dans les quatre arrondissements du département. Et aussi le recrutement de la fille de M. Boyer comme chargée de mission à l'assemblée départementale, alors que, assure M. Pinna, elle s'est essentiellement occupée de la préparation de l'élection de son père à la présidence du conseil général.

Ostracisme ?

M. Pinna appuie ses accusations par un certain nombre de preuves *« accumulées*, dit-il, *pendant mon court intérim à la présidence du conseil général »*, après les démissions de M. Auguste Legros et de M. Jean-Paul Virapoullé (UDF-CDS), élus députés et frappés par le cumul des mandats. Le maire d'Etang-Salé a transmis sur cette affaire un volumineux rapport à la chambre régionale des comptes, non par vengeance, assure-t-il (M. Pinna a été battu dans la course à la présidence du conseil général par M. Eric Boyer), mais pour contribuer à l'assainissement des mœurs électorales dans l'île.

Dans la compétition pour la présidence du conseil général de l'île, le maire d'Etang-Salé estime avoir été victime d'une campagne de dénigrement en raison de ses origines non réunionnaises. Né en Corse, fondateur de Médecins du monde, ce praticien s'est établi à la Réunion il y a dix-sept ans. Depuis 1977, il dirige la commune d'Etang-Salé. Conseiller général, troisième vice-président du conseil général de 1985 à 1988, rien ne s'opposait à la consécration de sa carrière politique locale par une élection à la présidence de l'assemblée. Rien, sauf le fait que M. Pinna n'est pas réunionnais. Mais cet ultime obstacle, pensait-il, pouvait être surmonté. Au nom du nécessaire rééquilibrage administratif entre le sud et le nord de l'île, les communistes n'étaient pas hostiles à la candidature de M. Pinna.

Toujours sur sa gauche, M. Pinna s'était attiré l'estime des socialistes en prenant l'initiative, au premier semestre de cette année, d'une pétition des élus de la Réunion pour demander au président de la République de gracier Wilfrid Bertile, ancien député socialiste, maire de Saint-Philippe, condamné par la cour d'appel de Saint-Denis, pour ingérence, à dix-huit mois de prison avec sursis et à l'interdiction d'exercer à vie toute fonction publique.

Sur sa droite, M. Pinna disposait de l'appui de nombreux élus centristes et barristes. Mais les atouts que M. Pinna croyait solidement tenir en mains, étaient en fait des cartes biseautées.

« L'identité réunionnaise... »

En réalité, le PCR hésitait lui aussi à porter un « z'oreil » (métropolitain) à la tête de l'assemblée départementale.

Après la victoire de M. Boyer, grâce à une curieuse majorité PCR-RPR-UDF, M. Jean-Paul Virapoullé a même félicité M. Vergès d'avoir su *« préserver l'identité réunionnaise »*.

Profondément affecté par son échec, lâché par quelques-uns de ses amis, M. Pinna sera-t-il contraint de faire sa valise et de quitter l'île ? *« Il n'en est pas question*, répond-il. *D'ailleurs, je sollicite d'ores et déjà le renouvellement de mon mandat de maire pour l'an prochain. »*

Pour l'heure, aucune des deux parties ne souhaite déposer plainte en justice. Seul le PCR estime que l'autorité judiciaire doit se saisir elle-même du dossier devant la gravité des accusations portées.

ALIX DIJOUX.

LIVRES POLITIQUES, par André Laurens

Les identités incertaines

CE n'est pas, Dieu merci, le compte rendu d'un de ces colloques où monologuent les intervenants ; ni celui d'un de ces entretiens « magnétophonés » dont on nous livre un découpage frustrant, illustré de photos pour prouver la réalité de la rencontre ; ni de la présentation d'un échange épistolaire, genre qui serait pourtant le plus proche de celui qui nous est proposé.

C'est l'assemblage de plusieurs essais qui balisent les travaux personnels de deux auteurs, un Français, le philosophe Etienne Balibar, et un Américain, l'historien, sociologue et économiste Immanuel Wallerstein. Un rapprochement voulu et organisé en vue de contribuer, comme l'explique Etienne Balibar, *« à l'élucidation d'une question brûlante : quelle est la spécificité du racisme contemporain ? »* Celui qui sévit dans *« le monde moderne »*, précise Immanuel Wallerstein. Et qui ne s'éteint pas. *« Nous constatons que, sous des formes traditionnelles ou renouvelées (mais dont la filiation est reconnaissable), le racisme n'est pas en régression mais en progression dans le monde contemporain »*, note Etienne Balibar.

En une quinzaine de textes précis, denses, argumentés, nos deux auteurs réexaminent des concepts-clés (et fragiles) de la vision marxiste de l'histoire : race, nation, classe, qu'ils désignent comme des *« identités ambiguës »*.

Précisons que ces essais sont le fruit d'un vrai travail de recherche et de réflexion, ce qui n'est pas toujours le cas dans la production éditoriale courante, même lorsque l'on prétend donner au lecteur matière à réfléchir. On n'aura pas l'impudence de prétendre réduire à quelques feuillets l'intérêt de démarches d'approfondissement qui se croisent, s'éloignent, s'interrogent, se retrouvent avec la même exigence : débusquer derrière l'apparence la confusion, l'ambiguïté, les vraies raisons qui permettent de comprendre et d'interpréter ce qui se passe sous nos yeux et, ensuite, d'entrevoir des perspectives d'action pour un travail plus politique.

Etienne Balibar et Immanuel Wallerstein ne sont pas des observateurs passifs, si tant est qu'on puisse l'être. Le premier entend apporter sa contribution à un antiracisme effectif qui servirait la reconstitution, sur des bases nouvelles, d'une idéologie de classe *« susceptible de contrecarrer le nationalisme galopant d'aujourd'hui et de demain »*. Le second s'attache à comprendre les mécanismes, les contraintes, les limites, les ambiguïtés structurelles du système historique afin de mieux réfléchir *« sur les sauts possibles, les utopies devenues au moins concevables »*. Pour donner un aperçu de ces réflexions parallèles et des questions qu'elles soulèvent, on se reportera, par exemple, au texte d'Etienne Balibar consacré au néo-racisme (un racisme sans race, de *« seconde position »*, essentiellement *« différentialiste »*) et au danger qu'il laisse planer d'ouvrir la voie à un post-racisme *« fondé sur l'évaluation psychologique des attitudes intellectuelles, des dispositions à la normalité sociale »*, avec un souci évident de prophylaxie. Le même auteur note, dans un essai sur les éléments constitutifs d'un peuple et d'une nation : *« le véritable obstacle au brassage des populations est plutôt constitué par des différences de classe, qui tendent à reconstituer des phénomènes de caste »* et il ajoute que ce sont les sociétés bourgeoises les plus scolarisées qui accentuent ce phénomène de caste en assignant aux individus *« des destins sociaux »* différents, à l'encontre du caractère en principe égalitaire du moule linguistique.

Etienne Balibar est conduit à s'interroger sur l'orientation que prendra la construction européenne : vers un colinguisme européen ou vers une identité démographique européenne par rapport aux populations du Sud ?

Autre illustration de cette somme d'essais : Immanuel Wallerstein va à l'encontre des idées reçues en affirmant que *« le racisme vise à garder les gens à l'intérieur du système de travail et non à les en expulser »*. Le sexisme vise, selon lui, la même chose. Quant à l'universalisme, que l'on oppose volontiers aux diverses idéologies particularistes, c'est, assure-t-il, une croyance d'encadrement faite pour contenir les excès de ces divers particularismes. Lui aussi pense que l'enseignement est devenu l'un des domaines privilégiés de la lutte politique car, explique-t-il, faute de pouvoir se transformer en aristocratie, ou de s'appuyer sur la pérennité de la rente, comme dans le passé, la bourgeoisie utilise et organise le système de *« la méritocratie »*. Mais, estime Immanuel Wallerstein, elle risque de se défendre moins car ce système de domination est trop voyant.

Les deux essayistes ne sont pas toujours d'accord mais ils cherchent de concert, labourant le terrain des certitudes, balayant les idées reçues, relativisant les explications séduisantes de *« la modernité »*. Ils ne renoncent pas sous prétexte que les idéologies sont à bout de souffle, alors qu'elles sont, peut-être, à la recherche d'un second souffle.

Pour rester dans le domaine de l'intégration à une communauté nationale ou raciale – mais à un autre niveau, celui du vécu et de la quotidienneté –, on lira le témoignage de Maurice T. Maschino, Russe d'origine, Français par l'école, Algérien par engagement politique et par mariage. L'auteur ne s'en tient pas à son cas et cite d'autres témoignages d'étrangers devenus de « vrais Français », qui mettent à mal les bêtises que l'on peut entendre sur l'identité et la spécificité d'une communauté privée de ses acquêts.

★ *Race, nation, classe.* Les identités ambiguës, par Etienne Balibar et Immanuel Wallerstein, La Découverte, 308 pages, 120 F.

★ *Etes-vous un vrai Français ?* par Maurice T. Maschino, Grasset, 250 pages, 85 F.

Société

Les cérémonies du 11 novembre à Rethondes

M. François Mitterrand exalte « l'Europe réconciliée »

Après avoir, en compagnie du prince Charles, assisté vendredi matin 11 novembre, à Paris, aux cérémonies organisées à l'Arc de Triomphe pour célébrer le soixante-dixième anniversaire de l'armistice de 1918 (*le Monde* du 12 novembre), M. François Mitterrand s'est rendu, vendredi après-midi, à la clairière de Rethondes, en forêt de Compiègne, pour une autre cérémonie, à l'endroit même où fut signé cet armistice.

Là, le chef de l'Etat a d'abord salué *« la mémoire des plus humbles tombés au champ d'honneur ainsi que celle des premiers responsables »*, comme les maréchaux Foch et Joffre. Puis le président de la République a formé l'espoir qu'*« une Europe réconciliée soit la réponse attendue »* par ceux qui, soixante-dix ans auparavant, signèrent l'armistice.

Citant Jean Monnet, l'un des pères fondateurs de la construction européenne, selon lequel *« une paix d'inégalité ne peut rien donner de bon »*, M. Mitterrand a affirmé que *« cette paix qu'ils ont su gagner, c'est à nous de la préserver et de la renforcer ». « Rejetons donc toute idéologie,* devait déclarer le chef de l'Etat, *car d'une idéologie totalitaire ne peut surgir que le malheur des hommes. Soyons disponibles pour construire la paix. Il revient à nos peuples, héritiers d'une même culture, et qui se sont meurtris dans une histoire commune, de bâtir maintenant en commun, dans l'Europe et par l'Europe, l'avenir de leurs enfants. »*

Les victimes des deux guerres mondiales

	1914-1918		1939-1945	
	PERTES MILITAIRES	PERTES CIVILES	PERTES MILITAIRES	PERTES CIVILES
FRANCE	1 360 000	210 000	211 000	330 000
BELGIQUE	13 800	10 000 000	7 800	80 000
ROYAUME-UNI	900 000		245 000	150 000
GRÈCE	5 000		74 000	500 000
ITALIE	650 000		230 000	150 000
JAPON	300		1 220 000	700 000
PORTUGAL	7 200			
ROUMANIE	340 000		300 000	160 000
RUSSIE/UNION SOVIÉTIQUE	1 700 000		7 500 000	10 000 000
SERBIE/YOUGOSLAVIE	45 000		410 000	1 400 000
ETATS-UNIS	116 000		298 000	
ALLEMAGNE	1 774 000		3 850 000 (dont 140 000 en Hongrie)	3 810 000 (dont 300 000 en Hongrie)
AUTRICHE-HONGRIE	1 200 000			
BULGARIE	88 000		10 000	10 000
TURQUIE	325 000			
POLOGNE			320 000	5 500 000

Nécessairement approximatives, ces statistiques doivent être prises davantage pour des ordres de grandeur que pour des évaluations incontestables. Elles sont donc données à titres indicatif.

Pour la première guerre mondiale, par exemple, les estimations de pertes civiles (10 millions d'hommes et de femmes) peuvent être supérieures, si on décidait d'y ajouter les surmortalités dues à la famine, à la grippe espagnole (qui a durement touché certains pays) ou à des massacres de population (comme il en est advenu en Arménie).

Pour la seconde guerre mondiale, d'autre part, des réflexions identiques pourraient être avancées à propos des pertes civiles. Comme on pourrait en présenter d'autres sur les pertes militaires, en décomptant ou non la mort des Français volontaires qui ont servi dans les forces de l'Axe, dans les rangs des armées alliées et dans la Résistance, ou encore les prisonniers portés ensuite manquants.

Rompre l'isolement des personnes âgées

En Grèce, des cafés-dispensaires pour les anciens

Mille cinq cents retraités — chanteurs, danseurs, comédiens et musiciens amateurs — venant de dix pays différents sont réunis jusqu'au 13 novembre à Mâcon pour le premier Festival européen des activités culturelles du troisième âge. Parmi eux trois troupes représentant la Grèce, issues des Kapi, ces centres de jour qui constituent une des originalités de l'organisation grecque en faveur des personnes âgées.

MEGARA
de notre envoyé spécial

Du haut de l'estrade, violonistes et tambourinaires scandent le rythme. Sur la piste, des femmes en « catifène » — le superbe costume des cérémonies traditionnelles — et des hommes en fustanelle martèlent à petits pas compliqués une danse millénaire. Dans la salle comme dans les galeries qui surplombent la pièce, une centaine de convives attablés ne perdent pas un détail de la fête. Nous sommes à Megara, l'antique cité grecque qui tint tête à Sparte et à Athènes. Aujourd'hui, ce n'est qu'une ville moyenne assoupie à une heure de route de l'Acropole.

Une soirée folklorique pour touristes pressés ? Pas du tout. Les « indigènes » qui se pressent sur la piste et dans la salle de cet espace de café-restaurant ont un âge moyen qui tourne autour de soixante-dix ans. Plus étonnant encore, à cette heure de la soirée, on ne devrait voir ici que des hommes, comme dans les cafés d'alentour. Or ce soir les « mémés » font part égale avec eux. Tout à l'heure, ce sont elles qui iront convier le maire et même le préfet, soudain fort intimidé, à danser le dernier sirtaki — celui de l'au-revoir — auquel toute l'assemblée participe en s'applaudissant elle-même.

Cet endroit où la tradition la plus antique se mêle aux innovations sociales les plus hardies n'est autre qu'un CAPI. Autrement dit, en traduction française, un centre de protection médico-social pour personnes âgées, une des institutions les plus originales de la Grèce d'aujourd'hui.

Comme les autres membres de la Communauté européenne, ce pays connaît son papi-boom. Il est même, parmi les Douze, l'un de ceux où l'espérance de vie est la plus longue. Sur mille Hellènes, cent trente-cinq sont actuellement âgés de plus de soixante-cinq ans. Leur situation n'est pas dramatique : retraite, allocation minimum, médicaments et soins gratuits, ils vieillissent chez eux, pauvrement comme ils ont toujours vécu, mais décemment. Il est même fort mal vu de confier ses vieux parents à un hospice. La plaie des « mouroirs » n'affecte pas la Grèce.

Mais qu'ils soient des champs ou des villes, ces ancêtres, où les femmes sont en majorité, vivent de plus en plus seuls. Soit parce que leurs enfants ont fait leur vie ailleurs, soit qu'ils travaillent. Or une forte proportion des vieillards au foyer sont illettrés, notamment 80 % des femmes. Autant dire qu'ils s'ennuient... à mourir.

Tout à la fois impécunieux et respectueux des coutumes familiales, le ministère grec de la santé a trouvé une solution ingénieuse : la création de foyers, ouverts seulement en semaine et pendant une partie de la journée, où les anciens peuvent rencontrer leurs amis, boire un café, se distraire et éventuellement trouver une solution à leurs petits problèmes sociaux et sanitaires. Ce sont les fameux CAPI, sorte de compromis entre le café traditionnel, la maison de la culture et le dispensaire.

L'inventeur de cette formule, qui sort des sentiers battus administratifs mais qui s'adapte fort bien aux besoins, est une femme, Mme Effie Giorgiadi, qui dirige au ministère, le service dit de « prévention sociale des personnes âgées ». Une femme de terrain qui pour se faire admettre dans les quartiers et les villages n'a manqué ni d'énergie ni de force de conviction.

Revenons par exemple à Megara. Une population de trente mille agriculteurs, ouviers et commerçants ; cinq mille retraités s'y ennuient ferme. Il a d'abord fallu convaincre la municipalité d'offrir au centre-ville soit un lopin pour construire le CAPI, soit un local désaffecté. Finalement, une patinoire en faillite a fait l'affaire. Autour de l'ancienne piste, on a installé une cuisine, un bar, un cabinet de consultation pour le médecin, une salle de travail pour le kinésithérapeute, un bureau pour l'assistante sociale, et des ateliers pour la peinture, la poterie, la couture, le travail du bois, etc.

Restait à convaincre les anciens d'y venir. Les femmes ne voulaient pas sortir de chez elles : en Grèce, elles ne fréquentent jamais le café. Pour les attirer, il a fallu le soutien du pope, qui a dû leur assurer que le CAPI était un lieu fort convenable.

A l'instar des autres CAPI, celui de Megara, fonctionne comme une association. N'y entrent que ceux qui ont acquitté une cotisation, il est vrai fort modique. Le président en est le maire. Il n'y a pas de directeur, mais une équipe de direction où les animateurs (payés par le ministère de la santé), la municipalité et les retraités sont également représentés. Le CAPI s'autogère et décide lui-même de ses activités. Il reçoit seulement les jours ouvrables, et de 7 heures à 14 h 30. Trois fois la semaine des soirées ont lieu de 18 heures à 20 heures.

Rester parmi les siens

« Nous ne sommes pas là pour assister les anciens mais pour faciliter leurs rencontres et leurs activités, explique l'un des animateurs, Spyro Scundis, un barbu de vingt-huit ans. *Nous ne sommes pas là non plus pour nous substituer aux familles, mais pour les rassurer pendant les horaires de travail. Le retraité doit rester parmi les siens durant l'après-midi et les week-ends et, si possible, poursuivre son activité à domicile. »*

Le CAPI de Mégara compte cinq cents « sociétaires » dont trois cents le fréquentent assidûment. Ils ne s'y endorment pas. Les plus alertes — hommes et femmes — ont formé un groupe de danse traditionnelle et confectionné à force d'ingéniosité les coûteux vêtements d'antan. Malgré leurs jambes affaiblies, ils dansent avec tant de science et de conviction qu'on les réclame dans toutes les fêtes d'alentour. Ils ont même été sélectionnés parmi bien d'autres groupes de retraités pour se produire au Festival européen qui se tiendra en France, en novembre prochain (1). Ce sera la plus lointaine excursion que les retraités de Megara aient jamais entreprise.

Mais ce n'est pas tout. La danse, les sorties en car, les campings d'été au bord de l'eau, les causeries, la broderie, le travail du cuivre, ne suffisaient pas. Les hommes les plus vaillants, notamment ceux qui habitent aux confins de la ville, se sont organisés en groupes de « vigilants » pour surveiller les forêts et prévenir les pompiers dès le début d'un feu de broussaille. Maire en tête, les habitants de Megara sont fiers de ces « auxiliaires » dont ils vantent partout le civisme et l'utilité. Ailleurs, dans d'autres CAPI, les anciens travaillent avec les écoliers pour monter des spectacles, font campagne pour la collecte du sang, organisent le recyclage du vieux papier.

Lancé prudemment — et non sans difficulté — au début des années 80, le mouvement des Capi se développe maintenant à bonne allure. Deux cent cinquante fonctionnent, dont quatre-vingts à Athènes (un million d'habitants). Leur coût de fonctionnement est évalué à l'équivalent de 87 millions de francs français pour cette année. Le programme quinquennal du ministère de la santé prévoit l'ouverture d'une centaine de nouveaux centres de jour chaque année, d'ici à 1992. A leur manière, les Grecs démontrent que les nations de l'Europe du Nord, pourtant réputées pour leurs institutions sociales, ne sont pas seules à faire preuve d'imagination lorsqu'il s'agit d'organiser une vieillesse plus autonome, plus active, et finalement plus heureuse.

MARC AMBROISE-RENDU

(1) Le Festival européen des activités culturelles du troisième âge, « L'âge dans tous ses états », est organisé par Michel Daureil et son association Vieillesse buissonnière à Mâcon, du 3 au 13 novembre prochain. Renseignements : 15, place Saint-Pierre, 71000 Mâcon. Tél. : 85-38-08-38.

GRANDE-BRETAGNE

Simplification toponymique

Londres. — Le conseil du comté de Gwynedd, au pays de Galles a fini par craquer : pour des raisons de commodité administrative, il a abrégé le toponyme le plus long du Royaume-Uni, le nom d'un petit village de l'île d'Anglesey (nord-ouest de la province), composé de cinquante-huit lettres.

Le conseil a pris la décision de supprimer purement et simplement les trente-huit dernières lettres de Llanfairpwllgwyngyllgogerychwryn dro... *(pause)* ...bwllllantysiliogogogoch *(en un seul mot).*

Ce village s'appellera désormais tout bonnement Llanfair Pwllgwyngyll (en deux mots, comme ça se prononce) sur les documents municipaux, les cartes topographiques et les panneaux de signalisation.

Le nom du village signifie : « Eglise de Sainte-Marie, dans le vallon des noisetiers blancs, près des tourbillons de Llantysilio, à côté de la grotte rouge »... — *(AFP.)*

PRESSE

Parution du « Journal des médias »

Il y avait déjà *Stratégies, Médias, Communication-CB, l'Echo de la presse et de la publicité...* La famille des journaux spécialisés dans le domaine des médias vient de s'enrichir d'un nouveau titre, *le Journal des médias.* Ce bimensuel, qui paraîtra le 14 novembre, a adopté le grand format, devenu cher à ses concurrents, *Communication-CB* et *Médias,* ainsi que la quadrichromie pour ses pages de publicité.

En une quarantaine de pages, son équipe de neuf journalistes, dirigée par Françoise Rouffiac, entend faire le tour de l'actualité des différents médias — presse, télévision, radio, affichage, télématique, cinéma. Mais *le Journal des médias* veut aussi aider les directeurs médias des agences de publicité et les annonceurs à mieux définir leur stratégie

Tiré à 20 000 exemplaires pour ses quatre premiers numéros, *le Journal des médias* (30 F) compte vendre 5 500 exemplaires en 1989. Il est édité par Marketing Finance qui, en plus de l'édition de lettres et d'activités documentaires, publie déjà *Stratégies* (12 365 exemplaires diffusés pour son édition hebdomadaire nationale, 4 150 pour ses éditions Méditerranée et Rhône-Alpes), *Création* (11 946 exemplaires) et *Marketing Mix* (8 211 exemplaires). *Le Journal des médias* a nécessité 3 millions de francs d'investissements.

REPÈRES

Avortement

La loi américaine mise en cause

L'administration Reagan a demandé à la Cour suprême de revenir sur sa décision de 1973 autorisant l'avortement aux Etats-Unis. Elle a soulevé aussitôt de vives réactions de la part de plusieurs organisations féministes.

Le département de la justice est intervenu en effet, jeudi 10 novembre, auprès de la plus haute instance judiciaire du pays pour apporter son soutien à un recours de l'Etat du Missouri contre une décision d'une cour d'appel fédérale annulant une loi de cet Etat limitant fortement le droit à l'avortement et déclarant que la vie commence dès la conception. Il souligne que le recours du Missouri donne aux neuf juges suprêmes l'occasion de revenir sur le fameux jugement de 1973, dans l'affaire « Roe contre Wade », qui avait affirmé que les femmes ont un droit constitutionnel à l'avortement. — *(AFP.)*

Audiovisuel

Les dixièmes journées internationales de l'IDATE

Montpellier accueille, du 16 au 18 novembre, la dixième édition des journées internationales de l'IDATE (Institut de l'audiovisuel et des télécommunications en Europe). Ouvertes par Mme Catherine Tasca, ministre de la communication, et conclues par son homologue des PTE, M. Paul Quilès, ces journées seront consacrées aux communications au seuil des années 90. Ateliers et tables rondes examineront, entre autres, les développements de la domotique, des réseaux à valeur ajoutée ou de la télévision paneuropéenne.

Centre européen de recherche et d'études, l'IDATE a conclu des accords avec les instituts similaires en RFA (l'ISI) et en Grande-Bretagne (l'IFC) pour former le réseau « I + » capable de répondre aux demandes d'études et de conseil au niveau européen. L'institut développe par ailleurs des collaborations avec l'ICT en Espagne, Infocom au Japon et Comete en Tunisie. En parallèle, l'IDATE se veut aussi lieu de rencontre et construit, près de Montpellier, de nouveaux locaux pour abriter ses activités (conseil, banques de données, etc.).

● Renseignements : IDATE, rue des Etats-du-Languedoc, 34000 Montpellier. Tél. : 67-65-48.48.

Cardiologie

Un stimulateur nucléaire à double impulsion

Un patient de quarante-sept ans a reçu, jeudi 10 novembre, un stimulateur cardiaque nucléaire à double impulsion, au cours d'une intervention dans un hôpital de Newark (New-jersey), aux Etats-Unis. Contrairement aux modèles classiques, dont les piles doivent être changées tous les six à huit ans, les stimulateurs nucléaires à simple impulsion peuvent fonctionner environ seize ans, mais ils n'agissent que sur une seule des fonctions cardiaques. Le stimulateur à double impulsion, dont la durée de vie devrait être de vingt à quarante ans, agit ainsi sur l'oreillette gauche, où le sang retourne après s'être chargé en oxygène dans les poumons, puis sur le ventricule gauche, d'où il est diffusé dans l'organisme. Trois mille à quatre mille personnes portent actuellement des stimulateurs nucléaires à simple impulsion. — *(AFP.)*

Fumeurs

Une charte anti-tabac

La première conférence européenne sur les politiques anti-tabac a adopté, vendredi 11 novembre à Madrid, une proposition de charte contre le tabac en Europe », qui sera remise au comité régional européen de l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Entre cinq cent mille et un million de personnes meurent chaque année en Europe de maladies provoquées par le tabac, selon l'OMS. Dans son communiqué final, la conférence de Madrid se montre favorable à une *« politique européenne »* anti-tabac et à un renforcement des actions prises par les gouvernements européens en matière de lutte contre le tabagisme. *« Notre objectif est d'arriver à une Europe sans tabac. En 1995, nous devrions faire en sorte que huit Européens sur dix ne fument plus »*, ajoute le communiqué. — *(AFP.)*

Grossesse

Le carnet de maternité sera modifié

Un nouveau carnet de maternité a été présenté vendredi 11 novembre au salon Euromédecine 88 à Montpellier, par Mme Hélène Dorlhac, secrétaire d'État chargé de la famille. Encore révisable, ce carnet pourrait à terme être rendu obligatoire pour toutes les femmes enceintes en France. Il comporterait trois parties : une partie information, une partie renseignements sur la femme, une partie médicale à conserver par le médecin. Cette dernière partie porte une case pour le dépistage éventuel du SIDA.

Pour l'instant, ce carnet, dont l'un des buts est de sensibiliser la future maman sur différents problèmes pouvant retentir sur le bébé (alcool, tabac, pénibilité de certains travaux, etc.) n'envisage ni les problèmes liés à l'hépatite ni ceux liés au SIDA, deux aspects pourtant importants à l'heure actuelle et sur lesquels Mme Dorlhac a promis de réfléchir. Ce carnet sera examiné à la session parlementaire du printemps prochain, dans le cadre du projet de loi sur les centres de protection maternelle et infantile. Il sera, en attendant, testé sur environ un millier de femmes. — *(AP)*

Recherche

M. Claude Paoletti directeur au CNRS

Par arrêté du ministre de la recherche et de la technologie, M. Claude Paoletti est nommé directeur scientifique du département des sciences de la vie au CNRS, en remplacement de M. Jacques Demaille, vice-président de l'université Montpellier-I.

[Né le 26 mars 1928 à Paris, M. Claude Paoletti est ancien élève de l'école de santé navale de Bordeaux, docteur en pharmacie et docteur ès sciences. Professeur de toxicologie biochimique à l'université de Paris en 1958, puis de biochimie et de biologie moléculaire à Châtenay-Malabry (Hauts-de-Seine) en 1972, M. Paoletti devient la même année directeur du laboratoire de pharmacologie et de toxicologie fondamentale du CNRS à Toulouse. Ses travaux ont porté sur la réparation de l'ADN, la pharmacologie des agents toxiques et les médicaments anticancéreux. On lui doit en particulier l'élucidation du mode d'action des ellipticines, molécules naturelles ayant une action antitumorale. Il en est résulté la création d'un médicamment, le Céliptium, actif dans les cancers du sein et du rein.]

Paléontologie

Le plus vieil insecte du monde

Le plus ancien insecte connu à ce jour est canadien et serait vieux de 390 millions d'années. Selon les chercheurs de l'université et du Musée d'histoire naturelle de Chicago à l'origine de cette découverte, publiée dans le dernier numéro du magazine *Science,* il s'agit d'un cousin des lépismes (insectes au corps effilé couvert d'écailles argentées, résidant actuellement sous les tropiques et plus communément appelés « poissons d'argent »), dont le fossile a été mis au jour dans un bloc de schiste de la baie de Gaspé, près de la ville de Québec. Signes particuliers : des yeux proéminents, deux antennes, deux appendices servant sans doute à détecter odeurs et vibrations, et un corps vraisemblablement recouvert de duvet.

Selon les paléontologues américains, cette découverte permet de reculer de 50 millions d'années l'existence des premiers insectes. Ces derniers seraient ainsi apparus en même temps que les premières plantes terrestres, ou très peu de temps après. — *(AFP, Reuter)*

SIDA

Un nouveau test de détection

La société britannique Lep Scientific Limited a annoncé, vendredi 11 novembre, la mise au point d'un test rapide et fiable pour la détection du virus du SIDA. Ce nouvel appareil d'analyse sanguine permettrait de détecter des quantités même infimes du virus HIV dans les jours suivant la contamination.

Actuellement, il faut attendre la formation d'anticorps par l'organisme pour détecter le virus. Ces anticorps n'apparaissent que plusieurs semaines ou plusieurs mois après la contamination. Aussi, les centres de transfusion sanguine craignent-ils de recevoir le sang d'une personne récemment infectée sans avoir les moyens de le repérer. — *(Reuter.)*

● **Ouverture d'un Institut Pasteur au Japon.** — Cent ans exactement après l'inauguration de l'Institut Pasteur à Paris, un nouvel Institut Pasteur va ouvrir ses portes à Kyoto le 14 novembre. Il se consacrera particulièrement à l'immunologie. — *(AP.)*

● **Voyager 2 change de cap.** — La sonde spatiale Voyager 2, lancée en 1977 à la rencontre des planètes du système solaire et qui croise actuellement dans l'espace à près de 5 milliards de kilomètres de la Terre, a effectué avec succès, vendredi 11 novembre, son dernier changement de cap. Signalée par des signaux radio envoyés vers la Terre, la manœuvre permettra à la sonde de s'approcher de Neptune, qu'elle devrait « frôler » à 5 000 kilomètres de distance le 24 août 1989. — *(AP.)*

Au large de la Floride

Sous-marin de poche pour transport de drogue

Les trafiquants de drogue qui opèrent au large des côtes de Floride ont, semble-t-il, trouvé une nouvelle arme secrète : le sous-marin de poche, dont un exemplaire a été découvert par des surfeurs, jeudi 10 novembre, près de Boca-Raton (Floride). L'engin était vide, mais les policiers locaux n'ont pu lui imaginer d'autre usage que celui de transport de drogue.

Long de sept mètres et dépourvu de moteur, il est muni d'une écoutille, au-dessus de laquelle est monté un treuil. Celle-ci ne peut être ouverte que de l'extérieur, ce qui exclut la présence d'un équipage à bord. Les policiers de Floride estiment que ce sous-marin de poche devait être tiré par un navire de surface qui le faisait plonger par télécommande à l'approche des côtes très surveillées de cette région. — *(AFP.)*

Société

RELIGIONS

Un geste contestataire de l'évêque d'Evreux

Mgr Jacques Gaillot se prononce pour l'ordination d'hommes mariés

Mgr Jacques Gaillot, évêque d'Évreux, vient de rendre publiques deux interventions sur la crise du recrutement des prêtres dans l'Église catholique qu'il avait faites lors d'une séance à huis clos de la dernière assemblée plénière des évêques français à Lourdes, du 22 au 28 octobre. Mgr Gaillot a souligné le décalage entre la bienveillance, qu'il juge excessive, à l'égard des prêtres traditionalistes repentis après le schisme de Mgr Lefebvre et la rigueur de la discipline du célibat ecclésiastique, qui décourageait l'accès au sacerdoce.

« *Je m'interroge sur le profil du clergé de demain tel qu'il se dessine à partir de la réintégration des prêtres d'Ecône ou, dans une moindre mesure, des groupes plus traditionnels*, a déclaré l'évêque d'Évreux devant ses pairs. *Il est en effet bien extraordinaire qu'on déploie tant d'efforts pour retenir des gens qui, sur bien des points essentiels de la foi, sont loin du concile Vatican II et qu'on se résigne au départ de prêtres de valeur par le seul fait qu'ils aient rompu leur promesse de « célibat.* »

« *Ce double comportement*, a ajouté l'évêque d'Évreux, *me pose des questions : pourquoi ne pas accorder la dispense de célibat à des prêtres qui en font la demande dans un souci de communion à l'Église ? Jusqu'à quand se privera-t-on du ministère des prêtres mariés qui restent disponibles pour un service d'Église ? Pourquoi fermer les yeux sur des situations pastorales où les besoins sont ressentis comme un cri ?* »

Mgr Gaillot regrette d'autant plus cette situation que pèse sur l'Eglise catholique la crise des vocations sacerdotales : « *Nous sommes le corps social ayant le plus de gens âgés en exercice. Alors que beaucoup de chrétiens font preuve d'une maturité dans la foi et ont de multiples engagements d'apostolat, nous manquons de prêtres pour répondre à leur attente et à leurs besoins (...). L'absence de prêtres contribue à effacer des consciences la signification symbolique et structurelle du ministère ordonné pour la foi de l'Eglise.* »

« *Pourrons-nous longtemps encore gérer la pénurie et trouver des solutions de retardement, sans faire droit aux besoins du peuple de Dieu ?* » a demandé l'évêque d'Evreux, « *que les changements survenus dans la société et dans l'Eglise interrogent sur la possibilité d'ordonner prêtres des hommes mariés* ».

C'est l'absence de toute réaction des autres évêques réunis à Lourdes qui a décidé Mgr Gaillot à rompre le silence. Déjà, au cours d'une rencontre de diacres permanents en mars dernier, il avait indiqué que « *l'existence du diaconat va montrer qu'un ministère ordonné, enraciné, se vit bien en étant marié. Pour un éventuel mariage des prêtres, je crois que le diaconat laisse l'avenir ouvert* » (*le Monde* du 9 mars).

C'est pourtant la première fois que, en assemblée plénière d'évêques, Mgr Gaillot se prononce ainsi implicitement pour un changement de la discipline actuelle de l'Eglise sur le célibat des prêtres et s'interroge sur le sacerdoce d'hommes mariés. On se souvient que Mgr Guy Riobé, ancien évêque d'Orléans, avait fait une démarche identique lors de l'assemblée des évêques de 1972 et que, devant le silence de ses pairs, il avait envoyé au *Monde* (11 novembre 1972) une déclaration reprenant son propos, favorable déjà à l'ordination d'hommes mariés.

Comme celle de son prédecesseur, dont on célèbre cette année le dixième anniversaire de la mort, cette dernière prise de position de Mgr Gaillot sur un sujet aussi sensible risque d'accentuer son isolement dans l'épiscopat français. Il s'était déjà distingué, en 1984, en désapprouvant publiquement les manifestations favorables à l'école privée ou, en 1987, en manifestant son soutien au Parti communiste français dans sa lutte pour la libération d'Afrique du Sud de Pierre-André Albertini.

Le cardinal Lustiger est optimiste

Le clergé français est tombé de 43 000 prêtres en 1950, à 28 000 aujourd'hui. Ils devraient être moins de 20 000 à la fin du siècle. On estime à environ 5 000 le nombre des prêtres qui ont quitté le ministère de 1965 à 1985, dont un grand nombre se sont mariés mais ont gardé des liens avec l'Eglise (paroisses, catéchèse, mouvements d'action catholique). Le nombre des assemblées dominicales en l'absence de prêtres (ADAP) a triplé en dix ans, touchant 2 100 lieux de culte.

Une crise durable ? Le cardinal Lustiger n'y croit pas. Au cours de la dernière assemblée plénière de Lourdes, l'archevêque de Paris avait lui aussi fait une intervention, mais en séance publique, sur ce sujet. Il a mis en cause les statistiques à venir sur le clergé, établies à partir d'extrapolations jugées erronées. Il croit à une reprise des vocations (le chiffre annuel des ordinations sacerdotales se stabilise autour de 100 depuis dix ans) et a même déclaré qu'« *il n'est pas chimérique de penser que, dans les dix ans à venir, on assiste à un doublement des chiffres* ».

H.T.

SPORTS

RUGBY

Deuxième victoire française (28-18) contre l'Argentine

Six jours après son premier succès à Nantes (29-9), l'équipe de France de rugby a confirmé sa supériorité sur la sélection argentine en remportant le deuxième test-match par 28 points à 18, le vendredi 11 novembre, à Lille. Les Français, qui poursuivent leur apprentissage d'un nouveau style de jeu inspiré de celui des All Blacks néo-zélandais, ont dominé leurs adversaires, malgré l'absence de Gilles Bourguignon, le meilleur preneur de balles en touche.

Quatre essais de Sanz, Cécilion, Andrieu et Sella, dont trois ont été transformés par Bérot, qui a également réussi deux pénalités, ont concrétisé cette supériorité. Les Argentins, beaucoup plus agressifs en défense qu'à Nantes, ont limité l'écart au score grâce à la réussite de Turnès, qui a transformé cinq pénalités, dont deux sifflées dans son propre camp.

● **BOXE : championnat du monde.** — Le Vénézuélien José Sanabria a conservé son titre mondial des poids super-coq (version IBF) en battant Thierry Jacob par arrêt de l'arbitre à la sixième reprise, le vendredi 11 novembre à Gravelines (Nord).

● **FOOTBALL : Coupe de l'UEFA.** — Bordeaux rencontrera Naples, le club où joue l'Argentin Diego Maradona, en huitièmes de finale de la Coupe de l'UEFA. Le match aller aura lieu à Bordeaux, le 23 novembre, et la rencontre retour le 7 décembre, à Naples.

● **TENNIS : tournoi de Wembley.** — Henri Leconte s'est qualifié, vendredi 11 novembre, pour les demi-finales du tournoi de Wembley, doté de 452 000 dollars, en battant le Tchécoslovaque Milan Srejber, 6-4, 6-7 (3-7), 6-2.

EN BREF

● **Un rapporteur sur le sport dans la police.** — M. Jean-Yves Colonna, ancien député socialiste des Alpes-Maritimes, professeur d'éducation physique et sportive honoraire, vient d'être mis à la disposition du directeur général de la police nationale « *afin de préparer un rapport sur l'état actuel de la pratique sportive dans la police* ». Dans une lettre adressée à cet effet à M. Colonna, M. Pierre Joxe, ministre de l'intérieur, souligne que « *l'éducation physique et sportive est une activité essentielle pour le bon exercice du métier de policier* » et affirme attacher « *la plus grande importance à son développement dans les écoles et les services actifs de la police* ».

● **Mécontentement au Syndicat national autonome des policiers en civil.** — Selon M. Christian Naigeon, secrétaire général adjoint du SNAPC, « *un profond mécontentement* », provoqué notamment par le projet de budget 1989 du ministère de l'intérieur, se manifesterait actuellement chez les policiers en civil dépendant de ce syndicat. Critiquant le manque d'effectifs et dénonçant le fait que, selon lui, « *les mutations ou les promotions dépendent le plus souvent des appuis politiques* », M. Naigeon, devant l'assemblée du SNAPC de Loire-Atlantique à Nantes, a déclaré, à propos du projet de budget, que celui-ci « *favorise la haute hiérarchie et les policiers en tenue* », alors que « *les victimes sont, une fois de plus, les policiers en civil* ». Selon le dirigeant syndical, ces derniers « *travaillent sans espoir de promotion* » et l'on ne tient pas compte de « *la réalité vécue sur le terrain par les inspecteurs et les enquêteurs* ».

● **Un responsable du GAL extradé de Belgique et inculpé à Bayonne.** — Christian Hitier, cinquante-deux ans, considéré comme un personnage-clé du Groupe anti-terroriste de libération (GAL), a été inculpé, samedi 12 novembre, par le juge d'instruction de Bayonne de participation à association de malfaiteurs et complicité d'assassinat. Arrêté il y a huit mois en Belgique, sur mandat d'arrêt international, il avait finalement été extradé en début de semaine vers la France. — *(Corresp.)*

● **Inscriptions antisémites dans le Sentier à Paris.** — Des inscriptions antisémites ont été tracées sur les murs des immeubles et des devantures de nombreux magasins, des rues d'Aboukir et du Caire notamment, dans le quartier du Sentier, par des inconnus, durant la nuit de jeudi à vendredi. Ces inscriptions : « *Youpins dehors* », « *A mort les chiens* », accompagnées de croix gammées et de sigles divers, ont provoqué une vive émotion dans ce quartier où des commerçants juifs possèdent des ateliers et des magasins de confection.

JUSTICE

Un stand de l'administration pénitentiaire au Salon « Entreprendre »

Une autre idée du travail pénal

Cotillons et rempaillage de chaises ; cercueils et fards à paupières ; reliures et sérigraphie : l'image d'Epinal du travail en prison existe toujours. Les exploiteurs, sous-payant des ouvriers obligatoirement dociles, n'ont pas disparu. Pourtant, les choses bougent, et le travail en prison a aussi d'autres aspects.

La musique est brésilienne, les oiseaux (enregistrés) font « cui-cui » tout au long du tapis roulant qui mène au stand de l'administration pénitentiaire, pour la première fois présente au Salon « Entreprendre », porte de Versailles à Paris. Si le détenu iranien qui a fabriqué le praticable à la maison d'arrêt de la Santé n'a pu voir son œuvre dressée, ceux de Poissy, qui ont mis au point le logiciel installé au Salon, ont eu un « passe » pour la journée.

Ce pourrait n'être qu'une anecdote, mais, dans ce monde figé des prisons, où l'intérieur a tant de mal à communiquer avec l'extérieur, ce n'est pas rien. Une goutte d'eau, un petit pas en avant. Et ils ne sont pas peu fiers de leur audace, ces magistrats, ces directeurs de prison, ces étudiants du GENEPI (1), ces directeurs régionaux responsables du travail pénitentiaire, de ne pas être tout à fait des exposants comme les autres : ils se sentent bien plus prestataires d'espoirs que de services.

Le travail en prison ? La plaquette luxueuse en quadrichromie affirme que c'est un « *challenge pour l'entreprise* ». Et si les mots grincent bien un peu, ceux qui sont là pour en « vendre » l'idée ont la conviction communicative. Aujourd'hui, en France, sept mille détenus sont affectés au service général des prisons et contribuent, moyennant un assez chiche salaire, à en assurer la vie quotidienne. Huit mille autres travaillent pour quatre cents à cinq cents entreprises concessionnaires. Enfin, deux mille détenus dépendent de la RIEP (Régie industrielle des établissements pénitentiaires), implantée sur une cinquantaine de sites. Dix-sept mille détenus au travail sur les quarante-six mille détenus de métropole, c'est à la fois peu et beaucoup. De quoi ne pas tout à fait se dessécher ; s'occuper, mais aussi, pour certains, se former et, ce qui n'est pas négligeable quand on est coupé du monde, gagner un peu d'argent.

Le propos de l'administration pénitentiaire aujourd'hui est d'attirer les entreprises vers les prisons. Plus celles-ci seront nombreuses et convaincues qu'un ouvrier détenu peut ne pas être une source de tracas et être parfaitement capable — si les moyens lui sont donnés — de répondre correctement à la demande, meilleures seront les conditions de travail et plus ouvertes les perspectives de réinsertion.

Des rémunérations correctes

Le but de l'administration pénitentiaire est d'arriver à des rémunérations correctes : non plus, comme c'est parfois le cas aujourd'hui, de 15 à 48 francs par jour pour cinq à six heures de travail, mais 30 francs de l'heure. Cela arrive déjà, certains détenus — ce n'est, bien entendu, pas la majorité — gagnent jusqu'à 7000 francs par mois (2).

Paradoxalement, crise et chômage ne sont pas, au contraire, des obstacles au développement du travail pénal. C'est parfois le seul moyen de court-circuiter la concurrence du tiers-monde ou de pays comme le Portugal, où la main-d'œuvre reste bon marché. L'implantation d'ateliers en prison séduit bon nombre d'entreprises : les charges sociales y sont inférieures de moitié au monde normal du travail ; il n'y a pas d'indemnités de licenciement et, bien sûr, fort peu de syndicalistes. Les responsables de l'administration pénitentiaire en sont bien conscients et essaient de convaincre leurs interlocuteurs du « plus » qu'ils peuvent apporter.

Sait-on qu'aujourd'hui des détenus de Muret fabriquent de très sophistiqués démarreurs de réacteurs pour les chasseurs de l'armée de l'air ou pour les chars de l'armée de terre ? Sait-on qu'ailleurs des analystes-programmeurs travaillent derrière des barreaux et que les clients ignorent que leurs informaticiens sont des détenus ? Qu'un grand parfumeur fait ensacher ses échantillons dans des magazines de papier glacé en prison ? Que des survêtements de marque sont fabriqués par des détenus ?

De 1978 à 1984, la dégradation de l'emploi en prison a été suivie d'un léger redressement. Mais l'embellie est fragile. Il faut se garder des visions idylliques. Le taux de renouvellement des prisonniers, la difficulté de combattre les obscurantismes, les craintes des entreprises, après les mouvements des surveillants (qui ont bloqué marchandises et matières premières), rendent incertain l'avenir du travail pénal.

Au stand du Salon « Entreprendre », aucun contrat n'a été signé. Ce n'était d'ailleurs pas l'objet de cette expérience, mais des patrons ont laissé... leur carte de visite.

AGATHE LOGEART.

(1) Groupement études nationales d'enseignement aux personnes incarcérées, 247, rue Saint-Honoré, 75038 Paris, Cedex 01. Tél. : 49-27-04-63.

(2) 10 % des sommes gagnées sont reversées aux victimes, 10 % bloquées pour le pécule de sortie et 300 francs par mois, si la rémunération n'est pas inférieure à 1 000 francs, sont reversés à l'administration pénitentiaire.

● **Un membre présumé de l'ex-FLNC inculpé à Paris.** — Interpellé le 6 novembre à Bastia (Haute-Corse), Lucien Brotons, trente-six ans, membre présumé de l'ex-FLNC, a été inculpé d'infraction à la législation sur les armes, munitions et explosifs, tentative de destruction par explosifs ou incendie en bande organisée, association de malfaiteurs, reconstitution de ligue dissoute par M. Gilles Rivière, magistrat instructeur au tribunal de Paris. Lucien Brotons, qui, après son inculpation, a été placé sous mandat de dépôt, jeudi 10 novembre, avait été condamné au mois de juillet 1984 à quatre ans de prison pour sa participation au plasticage de la Banque de France à Bastia en novembre 1983.

Communication

Après un accord entre le Livre CGT et le groupe Hersant

Reprise du travail dans les messageries de la presse

Le groupe Hersant et le Comité intersyndical du livre parisien CGT sont parvenus, vendredi soir 11 novembre, à un accord mettant fin au conflit né le mercredi précédent dans les centres d'impression par « fac-similé » de province. Ce conflit avait d'abord affecté l'impression en région de l'ensemble des quotidiens parisiens, avant de s'étendre jeudi aux Nouvelles Messageries de la presse parisienne (NMPP) et de se poursuivre, vendredi, de façon sélective à l'encontre des seuls titres nationaux du groupe Hersant (*le Figaro, France-Soir* et *Paris-Turf*). L'acheminement et la distribution de l'ensemble de ces journaux — ainsi que de leurs suppléments — devaient donc être effectués dans des conditions normales samedi.

Le Livre CGT redoutait en effet que l'installation par le groupe Hersant d'une nouvelle imprimerie ultra-moderne à Roissy-en-France début 1990 ne s'accompagne d'une réduction d'effectifs et de l'abandon, par ce groupe, de ses imprimeries décentralisées en province (l'acheminement des titres s'effectuant par avion). Le syndicat évoquait même, à la suite de déclarations de M. Hersant, un possible retrait de son groupe du système de distribution des NMPP (*le Monde* du 12 novembre). D'autre part, le syndicat craignait une accélération de la modernisation des techniques de routage et de distribution de la presse, dont les coûts sont jugés trop élevés cette fois par l'ensemble du patronat.

L'accord élaboré vendredi sous l'égide du Syndicat patronal de la presse parisienne (SPP), présidé par M. Jean Miot, a été suivi par la publication d'un communiqué commun du SPP et des NMPP, qui participaient aux négociations. Ce communiqué, en quatre points, précise que la presse parisienne poursuivra « *son effort de modernisation de l'outil industriel (rédaction, fabrication, distribution)* » et que « *par voie de conséquence le système actuel de distribution doit également continuer à s'adapter aux nouveaux besoins des quotidiens* ».

A cet effet, poursuit le texte, « *le SPP et la direction générale des NMPP ont décidé de créer une commission technique* » ayant « *pour mission d'étudier les nécessaires adaptations, la modernisation et l'évolution des coûts de distribution (...), dans le respect de l'accord-cadre du 7 juillet 1976 et de tous ses avenants signés avec le Comité intersyndical du livre parisien. La commission se rapprochera des partenaires sociaux en tant que de besoin.* »

La direction du groupe Hersant, représentée aux négociations par M. Philippe Villin, patron du *Figaro* et de *France-Soir*, a donné son accord pour participer à ce groupe de travail.

Le Livre CGT a donc pris acte de l'« *engagement solennel* » des éditeurs de journaux regroupés dans le SPP, de la direction des NMPP et du groupe Hersant de « *respecter intégralement le cadre conventionnel et contractuel régissant la situation des salariés des NMPP* ». « *Cette clarification de principe opérée, les raisons ayant motivé les mouvements de grève dans la distribution des quotidiens tombent d'elles-mêmes* », a estimé le Comité intersyndical, qui a lancé dans la foulée la consigne de reprise du travail dans l'ensemble des messageries.

La lutte contre la violence et le sexe à la télévision

Les PDG des chaînes favorables à l'initiative de M. Claude Contamine

Le sexe et la violence seront-ils bientôt mis à l'index sur les petits écrans ? Mercredi 9 novembre, au Sénat, le débat à propos de la violence ou du contenu érotique de certains programmes rebondissait. Admonestée par certains sénateurs, Mme Catherine Tasca, ministre déléguée à la communication, a déclaré : « *Si la sagesse ne vient pas aux opérateurs, le gouvernement ne manquera pas de prendre des décrets encadrant leur responsabilité.* » Elle a noté que la violence à la télévision constituait un « *véritable détournement des chaînes* », et a souhaité que l'initiative d'une réunion à ce sujet entre les présidents de chaînes prise par M. Claude Contamine, PDG d'Antenne 2 « *débouche dans les plus brefs délais* ».

Les intéressés ont, d'ores et déjà, manifesté leur intérêt pour une telle réunion. « *C'est une suggestion intelligente et qui vient à point* », a fait remarquer la direction de Canal Plus. M. Etienne Mougeotte, directeur général de TF 1, a accepté « *bien volontiers* » d'y participer tandis que M. Philippe Ramond, directeur délégué de la Cinq, chaîne montrée du doigt pour avoir programmé le jeudi soir des films d'érotisme soft, affiche un « *vif intérêt* » pour l'initiative de M. Contamine. Quant au PDG de M6, M. Jean Drucker, il y « *répondra favorablement* ».

Les conflits entre télévisions ne sont pas oubliés pour autant. TF 1 ne souhaite rencontrer « *que ses amis d'Antenne 2* » et indique qu'il est « *exclu de discuter* » avec la Cinq, laquelle se demande « *s'il ne faut pas se réunir pour parler de la violence entre les télévisions* »...

Une chose est sûre : au carré blanc, brandi en guise de menace par le ministère de la communication, les chaînes préfèrent l'autodiscipline, TF 1 a ainsi décidé de reculer l'heure de diffusion de films comprenant des scènes de violence sexuelle — c'est le cas de *l'Amour violé*, de Yannick Bellon — et M6 procède à une seconde vision de ses téléfilms avant de les programmer aux heures de grande écoute.

Le débat sur le sexe et la violence à la télévision n'est pas neuf. En 1980 déjà, un Livre blanc avait été confectionné par les trois chaînes existantes (TF 1, Antenne 2 et FR 3). M. Contamine y avait d'ailleurs participé.

Chronologie

Octobre 1988 dans le monde

La chronologie paraît le deuxième dimanche de chaque mois. Les chiffres entre parenthèses indiquent la date du numéro du *Monde* où est rapporté l'événement cité.

par ÉDOUARD MASUREL

ÉTRANGER

2. – CORÉE DU SUD : Les XXI[es] Jeux olympiques s'achèvent à Séoul. Au nombre des médailles, l'URSS arrive en tête, avec 132, dont 55 d'or, devant la RDA (102, dont 37 d'or) et les Etats-Unis (94, dont 36 d'or). La Corée du Sud, qui a remporté un important succès politique grâce à la réussite de ces Jeux, se classe quatrième (33 médailles, dont 12 d'or). La France est neuvième avec 16 médailles, dont 6 d'or (2-3, 4 et 8).

3. – LIBAN : Un enseignant indien, enlevé en janvier 1987 avec trois de ses collègues américains, est libéré à Beyrouth (4, 5 et 6).

3. – LIBYE-TCHAD : Tripoli et N'Djamena rétablissent leurs relations diplomatiques et s'engagent à *« régler par la voie pacifique leur différend territorial »* (du 2 au 5).

3. – RFA : Mort de Franz Josef Strauss, ministre-président de Bavière et président de l'Union chrétienne sociale (CSU), alliée bavaroise de la Démocratie chrétienne (4, 5, 9-10 et 19).

5. – CHILI : Le général Pinochet perd le plébiscite qu'il avait organisé : le « non » recueille 54,71 % des suffrages et le « oui » 43,10 %. Le général Pinochet reconnaît sa défaite mais repousse les propositions de réforme constitutionnelle présentées par l'opposition et affirme qu'il restera au pouvoir jusqu'au 11 mars 1990, terme légal de son mandat (du 1[er] au 11, 15, 16-17, du 20 au 25 et 27).

10-11. – FRANCE-CHYPRE : M. Georges Vassiliou, président de la République de Chypre, se rend en visite officielle à Paris (11 et 12).

10-11. – TCHÉCOSLOVAQUIE : Lors d'un plénum du comité central, M. Lubomir Strougal, premier ministre, considéré comme un réformateur, est mis à l'écart et plusieurs proches de M. Milos Jakes, secrétaire général depuis dix mois, sont nommés à la tête du parti et du gouvernement. Le durcissement du régime est confirmé le 28 : une manifestation de quelques milliers de personnes pour la liberté et la démocratie est sévèrement réprimée dans le centre de Prague (12, 13 et du 28/X au 3/XI).

10-12. – FRANCE-URSS : La visite officielle à Paris de M. Edouard Chevardnadze, la première d'un ministre soviétique des affaires étrangères depuis 1980, marque une nette relance des relations franco-soviétiques (du 9 au 14).

13. – FINANCES MONDIALES : L'annonce du déficit commercial des Etats-Unis, remonté en août à 12,18 milliards de dollars contre 9,47 milliards en juillet, accentue la baisse du dollar. La tendance à la hausse s'était inversée depuis le 30 septembre en raison de la chute des cours du pétrole. Ce recul de la monnaie américaine s'accompagne d'une remontée du mark et du yen. Au sein du système monétaire européen, le franc faiblit par rapport au mark, ce qui contraint la Banque de France à relever, le 18, son taux d'intervention de 7 % à 7,25 %. A la fin du mois, le dollar a perdu plus de 5 % à 1,77 DM, 125 yens et 6,06 F (9-10, du 13 au 20, 23-24 et 30-31/X, 2/XI).

13. – ITALIE : Le Parlement abolit partiellement la règle du vote secret, qui permettait à des députés de la majorité de voter contre le gouvernement (5 et 15).

13. – SOUDAN : Divers organismes internationaux réussissent à faire parvenir les premiers secours alimentaires dans le sud du pays où deux millions et demi de personnes sont victimes depuis avril de la guerre civile et de la famine (5, 15, 18 et 28/X, 1[er] et 3/XI).

17. – BELGIQUE : Ouverture à Bruxelles du procès des responsables du drame du Heysel qui avait fait trente-neuf morts le 29 mai 1985, lors de la finale de la Coupe d'Europe de football (18 et 19/X, 2/XI).

17-21. – FRANCE-ISRAËL : Visite en France de M. Haïm Herzog, président d'Israël (18, 19 et 20).

17-22. – ESPAGNE-GRANDE-BRETAGNE : La reine Elizabeth II se rend en Espagne, un mois après la venue de Mme Thatcher, pour la première visite d'Etat d'un souverain britannique (18 et 19).

19. – LIBAN : Huit soldats israéliens sont tués dans un attentat à la voiture-suicide, revendiqué par le Hezbollah et commis dans la « zone de sécurité » créée par Israël le long de la frontière. Les jours suivants, plusieurs raids de représailles sont lancés par l'aviation israélienne dans le sud du Liban (du 21 au 28).

19. – YOUGOSLAVIE : Le comité central de la Ligue des communistes, réuni en séance plénière à Belgrade depuis le 17, ne décide pas les profonds remaniements réclamés par M. Slobodan Milosevic, chef du parti serbe depuis 1987. Ce dernier, défenseur du nationalisme serbe et partisan d'un pouvoir fédéral fort, se voit accusé de populisme et d'avoir attisé l'agitation ethnique. Au sein de la direction, il s'oppose à ceux qui prônent une décentralisation et une démocratisation accrues pour sortir le pays de la crise économique, politique et morale qu'il traverse (4, 6, 7, 8, 11, 12, 14, 15, du 18 au 22 et 27).

20. – URSS : M. Andreï Sakharov est élu au présidium de l'Académie des sciences et autorisé à voyager à l'étranger (13, 22 et 23-24).

21. – BELGIQUE : Les quatre membres des Cellules communistes combattantes, accusés d'avoir perpétré vingt et un attentats en 1984 et 1985, sont condamnés aux travaux forcés à perpétuité par la cour d'assises du Brabant (27 et 29/IX, 20 et 23-24/X).

21-22. – NICARAGUA : La ville de Bluefields, sur la côte Atlantique, est dévastée par le cyclone Joan (19, 20 et du 23 au 26).

22. – PÉTROLE : Les huit principaux pays de l'OPEP, réunis depuis le 20 à Madrid, ne parviennent pas à s'entendre pour limiter leur production. Les cours des pétroles du Golfe, qui étaient descendus au-dessous de 10 dollars le baril au début du mois, mais étaient remontés à l'approche de la réunion de Madrid, frôlent à nouveau les 10 dollars (2-3, du 5 au 10, 18, 21, du 23 au 26 et 29).

22. – PROCHE-ORIENT : Le roi Hussein de Jordanie, le président égyptien Moubarak et M. Yasser Arafat, chef de l'OLP, se rencontrent à Akaba (Jordanie) pour prouver, à dix jours des élections israéliennes, qu'il existe un partenaire arabe prêt à négocier avec le Parti travailliste un règlement du problème palestinien (14 et du 20 au 26).

24-27. – RFA-URSS : Le chancelier Helmut Kohl, à l'issue de sa première visite officielle à Moscou, se félicite de l'ouverture d'un *« nouveau chapitre »* des relations germano-soviétiques. Malgré le désaccord sur les problèmes de la division de l'Allemagne et de Berlin, la coopération économique enregistre d'importants progrès au moment où des banques allemandes, italiennes, britanniques et françaises annoncent des crédits massifs en faveur de l'URSS (12, 18, 19 et du 23 au 29).

25. – FRANCE-ÉGYPTE : M. Mitterrand se rend à Ismaïlia où il s'entretient avec M. Moubarak (21, 26 et 27).

27. – FRANCE-ITALIE : Le sommet annuel franco-italien se tient à Arles (28 et 29).

27. – MALI : Les créanciers publics du Mali lui accordent un allégement de sa dette. Il s'agit de la première application des résolutions adoptées en juin à Toronto au sommet des sept principales démocraties industrielles (29).

28. – EUROPE : Philips, Siemens, et SGS-Thomson décident de mettre leurs moyens de recherche en commun sur les composants électroniques des années 90 (29).

30. – ESPAGNE : M. Emiliano Revilla, un homme d'affaires enlevé le 24 février par l'ETA, est libéré. Une rançon de près de 50 millions de francs aurait été versée aux ravisseurs (1[er]/XI).

30. – ÉTATS-UNIS : Kraft accepte l'offre d'achat de Philip Morris, qui s'élève à 13,1 milliards de dollars. Ce montant record est déjà en passe d'être battu, car RJR Nabisco, un autre géant de l'alimentaire, fait l'objet d'une bataille boursière dont l'enjeu dépasse les 20 milliards (19, 22, 26, 28 et 29/X, 1[er]/XI).

30. – ISRAËL : A la veille des élections du 1[er] novembre, une Israélienne et ses trois petits enfants sont brûlés vifs dans un autobus attaqué à la bouteille incendiaire par des jeunes Palestiniens, à Jéricho, en Cisjordanie. La campagne électorale n'a pas interrompu les affrontements dans les territoires occupés (4, du 7 au 11, 13, du 15 au 20 et du 26/X au 2/XI).

31. – POLOGNE : Le gouvernement annonce la fermeture, le 1[er] décembre, des chantiers navals Lénine de Gdansk, berceau du syndicat Solidarité. Le pouvoir avait auparavant multiplié les obstacles à la tenue d'une « table ronde » entre le pouvoir et l'opposition, d'abord prévue pour la mi-octobre (8, 9-10, 13, 15, du 18 au 21 et à partir du 25).

Emeutes en Algérie

Le 6, l'état de siège est décrété à Alger après des affrontements entre jeunes manifestants et forces de l'ordre le 4 au soir à Bab-el-Oued et des scènes de saccage et de pillage dans le centre d'Alger le 5. Les jours suivants, l'armée, chargée de rétablir l'ordre, n'hésite pas à tirer sur les émeutiers alors que les troubles s'étendent à plusieurs villes de province.

Le 10 au soir, le président Chadli Bendjedid s'adresse au pays dans une allocution radiotélévisée. Son intervention ainsi que la promesse de *« réformes politiques »* ramènent le calme. Le bilan officiel des émeutes s'élève à 159 morts et des milliers d'arrestations. Mais des sources non officielles évaluent à plus de six cents le nombre des tués. En France, la brutalité de la répression est sévèrement condamnée après une polémique sur le silence des intellectuels et des partis de gauche.

Le 12, l'état de siège est levé et le président Chadli annonce un référendum pour le 3 novembre sur une modification de la Constitution favorisant une plus grande démocratisation de la vie politique. Des réformes politiques plus profondes seront soumises à un second référendum après avoir été débattues lors du VI[e] congrès du FLN, le parti unique dont les pouvoirs vont être réduits.

Le 29, le numéro deux du FLN ainsi que le chef de la sécurité militaire sont limogés, tandis que la population n'hésite plus à exprimer ouvertement son désir de changement (4 et du 6 au 29/X, 1[er] et 2/XI).

FRANCE

2. – Au second tour des élections cantonales, le taux d'abstention (52,97 %) reste élevé. La gauche progresse en sièges, surtout le PS, mais, lors de l'élection des présidents de conseils généraux, les 7 et 10, l'équilibre reste le même entre la droite (71) et la gauche (30), cette dernière gagnant la Gironde mais perdant les Alpes-de-Haute-Provence (du 2 au 12).

3. – Des inondations dévastent la ville de Nîmes après des pluies diluviennes pendant plusieurs heures. Neuf personnes sont tuées et les dégâts matériels estimés à 4 milliards de francs. M. Mitterrand se rend sur place le 4 et l'état de catastrophe naturelle est décrété le 7 (du 5 au 10, 12, 15 et 16-17).

8-11. – Au cours d'une visite en Alsace et en Lorraine, le pape Jean-Paul II s'adresse aux institutions européennes siégeant à Strasbourg. Il appelle l'Europe à *« rassembler ses forces vives »* pour sortir de la crise morale et spirituelle qui la frappe (du 8 au 13).

11. – M. François Mitterrand souligne, devant l'Institut des hautes études de la défense nationale, que la France *« ne se privera d'aucun type d'arme qui serait détenu par les autres puissances »* (10, 12 et 13).

12. – Seuls trois députés UDF, dont les deux élus du seizième arrondissement de Paris, votent contre le projet de revenu minimum d'insertion, débattu depuis le 4 à l'Assemblée nationale (du 5 au 8 et du 11 au 14).

12. – Le conseil des ministres adopte le projet de loi prévoyant le remplacement de la CNCL par un Conseil supérieur de l'audiovisuel *« plus indépendant et aux moyens renforcés »* (4, 8, 9-10, 13, 14,25 et 30-31/X, 1[er]/XI).

12. – Un projet de loi contre le dopage est approuvé en conseil des ministres. Il élargit la définition du dopage et prévoit d'aggraver les sanctions contre les pourvoyeurs (12 et 13).

13. – L'Assemblée de Corse adopte à une large majorité une motion d'origine nationaliste qui qualifie le *« peuple corse »* de *« communauté historique et culturelle vivante »* et qui envisage *« un projet cohérent de développement économique, social et culturel »* (12, 13 et 14).

15. – Le comité central du RPR appelle à l'abstention *« engagée et motivée »* pour le référendum du 6 novembre sur la Nouvelle-Calédonie. M. Rocard dénonce le 25 ce *« choix antinational »* et accuse le RPR de *« lâcheté »* et de *« désertion »*, le 26, à l'Assemblée nationale. Dans l'opposition, alors que l'UDF se prononce sans enthousiasme pour le « oui » le 14, M. Barre demande, le 24, de *« répondre massivement oui »*. Le PC prône le « oui ». Le FN fait campagne pour le « non » (à partir du 4).

20. – M. Lionel Jospin, invité de l'émission « Questions à domicile » sur TF1, annonce pour 1989 le projet d'une *« loi d'orientation sur l'éducation »* (21 et 22).

22. – A l'Assemblée nationale, les recettes du projet de budget pour 1989 sont votées par 274 voix (PS) contre 229 (RPR, UDF), les centristes et les communistes s'abstenant après avoir obtenu des concessions de M. Bérégovoy (du 19 au 25 et 27).

22. – La cour d'assises spéciale de Bordeaux acquitte deux nationalistes corses accusés de l'assassinat d'un légionnaire en février 1982. L'ex-FLNC, qui a prolongé la trêve décidée le 31 mai, avait fait de ce procès un test de la *« volonté politique »* du gouvernement (1[er], 2-3, 8, 11 et du 16 au 25, 29 et 30-31).

22. – Un incendie criminel détruit le cinéma Saint-Michel, à Paris, l'un des derniers qui continuaient à projeter *la Dernière Tentation du Christ*, le film de Martin Scorsese, après les nombreuses tentatives d'intimidation de catholiques intégristes. Les jours suivants, neuf jeunes intégristes sont inculpés et trois d'entre eux sont écroués (15, 16-17 et du 25/X au 2/XI).

24. – M. Georges Pébereau, ancien PDG de la CGE évincé en juillet 1986, annonce qu'il a acquis en Bourse 9,16 % du capital de la Société générale, avec l'aide de partenaires français et étrangers, dont la Caisse des dépôts (21, 22 et à partir du 25).

25. – Le gouvernement se félicite des bons résultats économiques du mois de septembre : le nombre des chômeurs a diminué de 2,1 %, la balance du commerce extérieur a été excédentaire de 400 millions de francs et les prix ont augmenté de 0,2 % (15, 26 et du 28 au 31).

26. – Le conseil des ministres adopte un projet de réforme de la détention provisoire (27, 28 et 30-31).

26. – Le PCF, refusant tout accord national avec le PS pour les élections municipales de mars 1989, se prononce pour des négociations dans chaque ville (12, 14, 19, 27 et 28/X, 1[er] et 2/XI).

26. – Carnaud et Metal Box, les numéros un français et britannique de l'emballage, annoncent leur fusion (27 et 28/X, 5/XI).

27. – Un conseil interministériel sur la sécurité routière adopte le principe d'un permis de conduire à points et prévoit l'institution à partir de 1990 d'un contrôle technique périodique des véhicules de plus de cinq ans (28 et 29/X, 1[er] et 2/XI).

28. – TDF1, premier satellite français de télévision directe, est mis en orbite par la fusée européenne Ariane. Sa mise en service commerciale est prévue pour le début de 1989, mais les cinq canaux ne sont pas encore tous attribués (4, 11, 22, 25, 28 et 29/X, 1[er] et 5/XI).

28. – Le groupe pharmaceutique Roussel-Uclaf, qui avait, le 26, suspendu la distribution du produit abortif RU 486 en raison de protestations d'adversaires de l'avortement, accepte de revenir sur sa décision après une *« mise en demeure »* du gouvernement (du 27 au 31).

29. – Mort du magistrat Serge Fuster, écrivain et chroniqueur au *Monde* sous le pseudonyme de Casamayor (1[er] et 3/XI).

Un choix d'enquêtes et de reportages

Affaires : Thomson, le recentrage d'Alain Gomez (1[er]).

France : Nantes imagine sa technopole (2-3).

France : La gestion des ressources humaines dans l'entreprise et les journées prospectives du *Monde* (5 et du 12 au 15).

Médecine : Le fléau de l'excès de cholestérol (5).

Sondage : Les Français restent marqués par la culture chrétienne (5).

Campus : Le retour des ingénieurs mécaniciens (6).

Religion : Les catholiques français (6).

France : Les trente ans du quartier de la Défense (7).

Suède : Moins de 2 % de chômeurs (11).

Turquie : Le sort des réfugiés kurdes (12).

France : Les infortunés de la fortune (13).

Europe : Les entreprises face au marché unique de 1993 (15).

France : Michel Charasse le Gaulois (16-17).

France : Lyon la nouvelle (16-17).

Economie : Un an après le krach boursier (18).

France : Les chagrins du rail (19).

Sciences : Le varroa, parasite des abeilles (19).

France : Les rouages de Matignon (20).

Italie : Perspectives 1993 (20).

Affaires : La Bourse en coulisse (22).

URSS : Le rêve démocratique des Arméniens (22).

France : Les créateurs de mode du Louvre à la Villette (23-24).

Etats-Unis : Le bilan économique du reaganisme (25).

Sri-Lanka : Appel aux urnes sur fond de violences (25).

Etats-Unis : Rodéo électoral au Texas (26).

Médecine : Les cadavres humains peuvent-ils servir à des fins expérimentales ? (26).

Israël : Les électeurs face à deux stratégies (27).

France : Les métiers de la Bourse (27).

Ville au futur : Metz (28).

Sondage : Les socialistes, fervents de l'ouverture (28).

Affaires : Le retour des patrons-propriétaires (29).

Haïti : l'opposition et les promesses démocratiques du général Avril (30-31).

CULTURE

1[er]-2. – Trente-deux concerts et manifestations diverses sont organisés, en hommage à Marc-Antoine Charpentier, dans le château, le parc et la ville de Versailles, par le Centre de musique baroque, qui inaugure ainsi ses activités (4).

12. – Witold Lutoslawski, à la tête de l'Orchestre de Paris, dirige à la salle Pleyel trois de ses œuvres, dont deux en première audition (14).

13. – Le prix Nobel de littérature est attribué à l'écrivain égyptien Naguib Mahfouz, premier auteur de langue arabe à être récompensé (14, 15 et 28).

14. – M. François Mitterrand inaugure, avant qu'ils soient ouverts au public, le passage Richelieu et la cour Napoléon rénovée, où se trouve la pyramide qui servira d'entrée pour le Musée du Louvre (du 15 au 18).

14. – Cent soixante et onze tableaux du Seicento, le dix-septième siècle italien, issus des collections publiques françaises, sont exposés au Grand Palais (28).

15. – Création de la *Quatrième Symphonie* de Marcel Landowski par l'Orchestre national dirigé par Georges Prêtre au Théâtre des Champs-Elysées (19).

17. – Le prix Nobel de médecine est attribué à Sir James Black (Grande-Bretagne), Gertrud Elion et George Hitchings (Etats-Unis), dont les recherches en pharmacologie ont permis la mise au point de nouvelles classes de médicaments (18 et 19).

18. – Le prix Nobel d'économie est attribué pour la première fois à un Français : Maurice Allais est récompensé pour ses travaux sur la théorie des marchés et l'utilisation efficace des ressources (19, 20 et 25).

19. – Le prix Nobel de physique est attribué à Leon Lederman, Melvin Schwartz et Jack Steinberger (Etats-Unis), pour leurs découvertes sur les neutrinos, particules élémentaires d'observation très difficile. Le prix Nobel de chimie récompense Johann Deisenhofer, Robert Huber et Hartmut Michel (RFA), pour leurs travaux sur les mécanismes de la photosynthèse (20 et 21).

24. – *La Tour aux figures*, œuvre de Jean Dubuffet, haute de 24 mètres, construite dans l'île Saint-Germain à Issy-les-Moulineaux, est inaugurée par M. Mitterrand (25).

Tensions sociales

A partir du 6, les infirmières se mettent en grève, à l'initiative des coordinations qu'elles ont créées, afin d'obtenir des hausses de salaire et une revalorisation de leur profession. M. Claude Evin, ministre de la santé, engage le 6 des négociations avec les seuls syndicats, mais ses propositions sont jugées insuffisantes.

Le 8, les syndicats de surveillants de prison signent avec M. Gilbert Bonnemaison, le médiateur nommé le 5, un accord mettant fin à douze jours d'un conflit très dur, qui avait provoqué le blocage de la justice pénale.

Le 13, la manifestation organisée à Paris par la coordination nationale des infirmières rassemble quatre-vingt mille personnes et celle des syndicats quinze mille. Les négociations reprennent au ministère de la santé : les syndicats et la coordination y participent séparément avant d'être reçus ensemble le 14 au matin par M. Michel Rocard, sans qu'un accord puisse être conclu. Auparavant, le premier ministre, invité à 20 heures du journal de TF 1, avait souligné que tout laxisme sur les salaires jouerait contre l'emploi et expliqué sa volonté de n'accepter des rattrapages salariaux *« que lorsqu'il y a une situation d'injustice (...) reconnue par l'opinion »*.

Le 18, tandis que la journée nationale d'action de la CGT affecte surtout le secteur public, M. Pierre Bérégovoy, à l'ouverture du débat budgétaire à l'Assemblée nationale, *« en appelle à l'esprit de responsabilité des salariés »*, afin que ne soit pas compromis le *« redressement engagé »*.

Le 20, la grève nationale dans la fonction publique, organisée par tous les syndicats après l'échec des négociations salariales, n'a pas l'ampleur prévue bien qu'elle provoque de fortes perturbations, surtout dans les transports, l'enseignement et les PTT. Les jours suivants, plusieurs conflits se poursuivent, en particulier dans les PTT et les transports urbains de province.

Le 24, les dernières propositions faites par le gouvernement aux infirmières sont acceptées par trois syndicats (CFDT, FO, CFTC), mais rejetées par la coordination, qui décide le 23 de suspendre la grève, mais prévoit d'autres formes d'action (à partir du 1[er] novembre).

MOIS de la PHOTO à PARIS

PHOTO

Ernestine Ruben chez Charles Sablon et Minkinnen chez Viviane Esders

Deux architectes du corps

D'une Américaine performante à un Finlandais filiforme, le corps comme objet d'illusion, de connaissance et surtout d'exploration illimitée de soi.

Joviale et pétulante, Ernestine Ruben est venue tard à la photographie. Née à Detroit (Michigan), elle a d'abord élevé ses enfants avant de se donner sans réserve à sa passion. Enseignante à ICP, elle vit entre New-York et Paris et se consacre depuis dix ans à l'énergique célébration du corps humain (1).

Prenant la distorsion pour ossature de la composition, elle opère sans désir ni voyeurisme. Captivée par l'agencement des gestes et des formes, elle en use comme un jeu de construction. Cerné sous tous les angles, à la fois paysage et visage, le corps est un monde autonome. Mis en scène et en mouvement, il parle un langage propre dont Ernestine Ruben (2) étudie les multiples nuances. Même si elles sont révélatrices d'inconscient, les postures des modèles ne sont pas l'expression refoulée d'un fantasme.

Créer une autre réalité, désorienter le regard, dilater les volumes, est le mobile de ces métaphores visuelles qui oscillent entre Kertesz et Henry Moore. Mariant le plein au vide, attisant le duel de la lumière et de l'ombre, le trompe-l'œil de la chair tire la représentation du corps vers le versant de la figuration abstraite.

Roc ou caverne, par effets de miroir ou rotation mécanique, ce corps révèle des aspects inimaginables et insoupçonnés de lui-même.

Modifier la perception, explorer les faces inaperçues du corps est aussi le but que suit depuis quinze ans, sur un tout autre mode, le Finnois Arno Rafaël Minkinnen (3). Naturalisé Américain en 1967, élève de Harry Callahan et Aaron Siskind, cet autodidacte de quarante-trois ans a émigré à Brooklyn en 1951. Réalisés pour la plupart dans son pays natal, ses autoportraits nus dans la nature (montagne, lac et bois) en font un des pionniers avec *Dieter Appelt, bien avant John* Coplans, d'une esthétique novatrice de la présentation du corps.


ARNO RAFAEL MINKINNEN

Minkinnen, auto-portrait, 1988

Utilisé tel un outil, inversant la place et la fonction des membres, le corps s'amuse de lui-même en adoptant des poses incroyables. Faisant craquer coutures et ligaments, cette pantomime fantasque à laquelle l'auteur se plie en acrobate docile va bien au-delà d'une gymnastique impressionnante, Minkinnen transcende l'aptitude inexploitée du corps à générer des formes nouvelles. N'ayant que la peau et les os pour improviser ses ahurissants tours de passe-passe, ce Fregoli sans atours agit *en calligraphe. Ecorché vif*, maltraité, mutilé par un sens chirurgical du cadrage, la mise au supplice traduit avec humour et angoisse les multiples tentatives pour se délivrer de soi-même.

Documenteur impartial, Minkinnen agit seul. Nu dans la neige, isolé dans des sites désertiques, disséqué par fragments ou suspendu dans les airs, en état d'apesanteur, flottant comme en lévitation, la figure insaisissable du corps est l'objet d'une réflexion métaphysique. Mais aussi esthétique à laquelle Minkinnen obéit en s'imposant une règle stricte : une seule prise de vue, sur un seul négatif, au polaroïd 50 × 60, ce qui exclut toute reproductivité de l'instant.

Exposée pour la quatrième fois par Viviane Esders, l'œuvre de Minkinnen est bien connue en France. Du premier autoportrait en 1971 à la dernière série en studio, quarante-quatre œuvres reconstituent sans faille l'exemplaire parcours de cet athlète ascétique, éloigné de son pays qu'il adore, et qui résume ainsi, en toute modestie, son travail : *« Je me sers de mon propre corps pour explorer de nouveaux regards sur l'homme »*.

PATRICK ROEGIERS.

(1) Ernestine Ruben, *« Extension du corps »*, galerie Charles Sablon, 21, avenue du Maine, Paris-15e, jusqu'au 26 novembre.

(2) *« Ombres de chair »*, photographies de Gilles et Myriam Arnould, Pierre-Noël Doyon, Ernestine Ruben, Espace Colbert, Bibliothèque nationale, 4, rue Vivienne, Paris-2e, *jusqu'au* 26 novembre.

(3) Arno Rafaël Minkinnen, *« Quinze ans face à mon objectif »*, galerie Viviane Esders, 40, rue Pascal, Paris-13e, jusqu'au 3 décembre.

DANSE

« Texane » de Claude Brumachon

Les suggestions du Formica

Drôle d'époque, où l'on sort d'un spectacle de danse en disant tout étonné : « Mais ça danse ! »

Non seulement ça danse chez Claude Brumachon, mais ça soutient l'intérêt pendant soixante minutes, par des procédés purement chorégraphiques, c'est-à-dire sans le secours d'une histoire, d'anecdotes, de costumes alambiqués ou de décors – sinon quelques tubes de néon et trois tables.

Avant le spectacle, pourtant, on a un peu peur, à la lecture d'un programme fort bavard – péché mignon, aujourd'hui fort répandu – où l'on trouve des choses qui mettent peu en appétit, du genre : *« (...) l'odeur de corps, l'haleine chargée, le goût de rien... Texane s'échine et se souvient des traces d'amour sur le Formica »*.

Dieu merci, ces choses, et d'autres, sont suggérées par la danse, jamais assénées ! Cette danse est saccadée, violente ; même la tendresse y est brutale. Elle effectue une recherche très poussée sur les sauts, dont elle présente une étonnante variété : dans les bras ou sur le dos de son partenaire, corps arqué ou replié avec l'aide d'une table ou non, etc. Beaucoup de chutes aussi – les danseuses portent des genouillères.

Brumachon procède souvent par séquences répétitives, mais assez brèves pour ne pas être lassantes. La structure est ferme, en duo, en trio, en quatuor, etc., l'attention étant délibérément soit dirigée sur un solo ou un petit groupe, soit répartie sur l'ensemble. Ajoutons que les danseurs sont excellents. C'est assez rare aussi pour être signalé.

Ce sont ici deux garçons – Benjamin Lamarche et Franck Journo – et quatre filles – Erika Korecky, Agnès Peyremorte, Valérie Soulard et Sophie Torrion. La Fondation Cointreau est bien inspirée en aidant la Compagnie Claude Brumachon, qui fête ses quatre ans : on lui souhaite longue vie.

SYLVIE DE NUSSAC.

★ Centre Pompidou jusqu'au 13 novembre.

THÉATRE

« Dom Juan » à Bois-d'Arcy

Molière en prison

A la maison d'arrêt de Bois-d'Arcy, des détenus ont joué le *Dom Juan* de Molière. Ils ont donné cinq représentations dans la première semaine de novembre. Le théâtre avait lieu dans une *grande salle à gradins employée* pour le cinéma, les chanteurs, les conférences (on sait que la télévision est dans les cellules, mais les détenus doivent payer une location d'environ 250 francs par mois, ce que tous ne peuvent pas faire).

Ces représentations sont organisées par Serge Sandor avec sa compagnie du Labyrinthe. Plusieurs organismes de l'action sociale, de la justice, de la culture, coopérent à l'entreprise. Chaque année, la préparation et les répétitions ont lieu à Bois-d'Arcy de juillet à novembre.

Pourquoi *Dom Juan* cette année 1988 ? Molière est l'un des nombreux détenus de notre littérature : il fut emprisonné au Châtelet, pour dettes, au mois d'août 1645. Est-ce pour cela, ou est-ce en songeant aux détenus ses frères, que Molière fait crier aux policiers, dans l'intermède du *Malade imaginaire* :

« Il faut apprendre à vivre !
En prison ! Vite, en prison ! »

Toujours est-il que les détenus de Bois-d'Arcy, aussi bien les spectateurs que les acteurs de la pièce, ont bien senti que l'emprise inusable de *Dom Juan* tient à ce que Molière en faisait un manifeste de contestation pure, de provocation.

Certes, c'est ici le « Ciel » qui, toutes les dix lignes, est défié, affronté, mais ce « Ciel » est beaucoup de choses : c'est affaire d'époque, de lecture, de mise en scène. Par exemple, l'une des scènes qui, au XVIIe siècle, fit le plus de scandale au regard de la religion, est celle du mendiant dans la forêt. A Bois-d'Arcy, dans leur mise en scène, les détenus ont gardé l'aspect mécréant de Dom Juan, mais le mendiant est un faux mendiant : quand il tient son louis d'or, il jette ses frusques et se sauve à toutes jambes.

Dans un décor conçu et réalisé par l'un d'eux, accompagnée *d'une musique espagnole très* belle et très bien exécutée à la guitare par un autre, le chef-d'œuvre de Molière a été joué avec allant, esprit , ton juste, par ces comédiens amateurs *(« Amateur : l'inconnu qui aime »*, définition de Jean-Luc Godard).

Après le spectacle, les détenus *ont précisé aux gens « du* dehors », venus là assister à ce *Dom Juan*, qu'ils éprouvent un malaise, et une déception, lorsque les comptes rendus des événements de cette nature basculent dans des commentaires sur des compensations d'ordre psychologique entre la détention et on ne sait quelle évasion du jeu. Non, ils ont voulu faire du théâtre, pendant quelques mois ; ils attendent que l'on parle de théâtre, d'acteurs.

Certains d'entre eux ne tiennent pas à être nommément cités, pour des raisons de famille ou autres. D'autres, en revanche, ne sont pas du tout mécontents que leurs *noms apparaissent* à l'occasion d'actes sans lien avec la justice. Citons donc Jean Miez, qui a été un Sganarelle vraiment formidable, à la fois subtil, bonhomme, généreux, emporté, et, si l'on peut dire, ensoleillé, oui il était très bien alors qu'il n'avait jamais joué, mais le théâtre le tentait et c'est d'ailleurs *lui qui, en juillet, a entraîné* ses camarades en faisant le « casting » : il voyait tel et tel dans tels rôles.

Bien sûr, dans les deux rôles de paysannes, Stephane Léonard (Charlotte) et Hamided Grine (Mathurine) ont fait un malheur, mais il faut dire qu'ils sont très jolis garçons et qu'ils avaient, en jupe et fichu, un grand charme. Nous pouvons citer aussi André Noriega-Lombilla (Pierrot), Jean-Claude Lachab (le Pauvre), Patrick Aurignac (Don Carlos). Mais tous les autres acteurs, qui aiment mieux n'être pas nommés, étaient vrais, drôles, fermes. Bref, un excellent *Dom Juan*. Seul interprète extérieur : la comédienne Corinne Debonnière dans le rôle d'Elvire (très applaudie par les détenus). A noter aussi que Georges Descrières était venu participer à plusieurs répétitions.

La pièce qui sera jouée l'année prochaine ne sera pas une œuvre de l'ex-détenu Molière. Ce sera *une pièce inédite, écrite soit par un* camarade de Mawdo N'Diaye (j'oubliais de le citer, il jouait Dom Juan au premier acte, oui l'une des idées de la mise en scène était d'avoir un acteur différent pour le Dom Juan de chaque acte), soit par Jean Miez, car Serge Sandor dit que, en plus de ses dons d'acteur, ce Sganarelle est un étonnant écrivain.

MICHEL COURNOT.

« Tambours dans la nuit », par les Fédérés
« Homme pour homme », par la Comédie de Genève

Héros de notre temps

Jean-Paul Wenzel met en scène Tambours dans la nuit, *Benno Besson* Homme pour homme. *Deux pièces de Brecht, deux héros contradictoires.*

Au printemps dernier, Jean-Paul Wenzel décidait de renouer avec une *« vieille idée neuve »*, la troupe. Il rassemblait quelques comédiens permanents à Montluçon. Avec sa compagnie, les Fédérés, et avec Olivier Perrier, il dispose là-bas, aux marges de l'Auvergne, d'un fort joli théâtre, chaleureux, réaménagé dans un ancien entrepôt par la ville. Il dispose aussi d'un statut plus ou moins assimilé à celui des centres dramatiques *régionaux. Mais pas tout à fait*. La région ne suit pas la parité de subventions de l'Etat.

Tambours dans la nuit a déjà été joué à Montluçon, au printemps dernier, à l'occasion de « Sorties publiques », esquisses, propositions de jeu faites par la troupe. A présent, c'est un spectacle achevé que présente Jean-Paul Wenzel. Il y joue Glubb, le tenancier de bar, un « rouge » de cette nuit berlinoise où la révolution spartakiste s'achève dans le sang.

Quand Brecht écrit *Tambours dans la nuit*, juste après *Baal*, il a dix-neuf ans. Le soldat Kragler revient d'Afrique, après quatre ans d'absence. Il trouve sa fiancée enceinte, se fait mettre à la porte par les parents, petits-bourgeois engrossés par la guerre et la crise, part noyer son chagrin dans les bars, à la chaleur des putains et des révolutionnaires. Et quand, pour finir, il quitte ces compagnons de route, leur préfère sa fiancée Anna, quand il refuse, lui qui a connu la faim, l'horreur, la boue, de servir une fois de plus *de chair à canon, Brecht ne tranche* pas. Kragler est-il ou non un traître ? En tout cas, il lui donne des arguments d'homme de chair et de cœur. Plus tard, il récusera *Tambours* pièce écrite, dira-t-il, pour de l'argent.

Emotion, poésie, dureté : ainsi va la mise en scène de Jean-Paul Wenzel, aux lisières du naturalisme et du cabaret expressionniste. La musique (Hugh Levick) y tient une vraie présence. Le décor de Jean-Vincent Lombard est d'une sobre et belle simplicité. Par mille détails de jeu concret – une manière de manger, de parler aux femmes – le mépris, la bassesse de ce monde suintent de partout. Mais, par bouffées, revient un peu d'espoir, des îlots où ça résiste encore...

Patrice Bornand, veste à carreaux, nez légèrement rehaussé de rouge, ventre rebondi, est un Babusch débonnaire, ambigu. Daniel Mellier un Murk étonnant de veulerie, de petits appétits cupides qui, soudain, sait presque nous toucher. Anne See est Anna. Elle a l'étrangeté d'une petite fille naïve et profanée, avec des regards terribles de bête traquée, de femme déjà perverse. La scène de ses retrouvailles avec Kragler au bar Piccadilly est un instant de grâce théâtrale, d'une chaleur presque animale. Paul Allio dans le rôle de Kragler est moins convaincant.

On reste en revanche sceptique devant le parti pris de Benno Besson montant *Homme pour homme*. Une pièce que Brecht mit en œuvre dès 1919 et qu'il remaniera jusqu'en 1954. Elle est cette fois franchement éloignée de tout naturalisme, de toute vraisemblance même, et déjà plus didactique. Benno Besson a connu Brecht, travaillé avec lui au Berliner Ensemble. Il l'a mis en scène à de nombreuses reprises, traduit aussi. Il présente *Homme pour homme* dans sa propre traduction, parue aux Éditions de l'Arche.

Plus ambigu et contradictoire encore que Kragler est Galy Gay. L'homme qui ne sait pas dire non, simple commissionnaire qui troque sa vie pour devenir terrible soldat. Mais qui découvre aussi qu'on est plus fort si l'on n'est pas seul. Et que l'homme est relatif : il peut changer, comme le monde change.

On retrouve la magie du décor, des toiles peintes (de Roberto Moscoco), le même superbe travail sur les costumes et les masques de Werner Strub, fidèles compagnons de Besson. Mais l'ensemble cette fois métamorphose la fable et la scène en un grand livre d'images, entre bande dessinée et farce naïve. Les personnages semblent dénués de tout instant d'humanité sensible. Galy Gay parle avec une rondeur lente, maligne, et Alain Tretout, petit personnage mi Arlequin, mi Charlot est souvent bien. Mais on a du mal à suivre la diction saccadée des soldats, caricaturaux. Et cette fable, située dans les baraquements militaires de Kilkoa, en 1925, n'atteint pas le grinçant terrible des caricatures de Georges Grosz.

ODILE QUIROT.

★ *Tambours dans la nuit*, à Montluçon, jusqu'au 12 novembre (70-03-86-18), à Calais (19 novembre), Aurillac (29 novembre), Corbeil (9 et 10 décembre) puis Angers, Belfort, Grenoble, Valence.

★ *Homme pour homme*, Maison des arts de Créteil, jusqu'au 11 décembre (48-99-18-88).

CINÉMA

« Mort à l'arrivée »

Vingt-quatre heures pour savoir

Curieux film que Mort à l'arrivée, premier long métrage – américain – de Rocky Morton et Annabel Jenkel, créateurs britanniques de Max (le présentateur de télévision tout en images de synthèse), remake d'un polar noir des années 40 mis au goût du jour par le rythme, les dialogues, le maniérisme du style.

L'histoire est aussi invraisemblable, compliquée, sanglante qu'une pièce élizabéthaine racontée par Ponson du Terrail. Il s'agit d'un prof de lettres (Dennis Quaid), romancier à succès, mais qui, se sentant fini, réagit en affichant un cynisme désabusé. Il repousse une de ses étudiantes qui le drague, un de ses étudiants qui a écrit un bouquin et lui a demandé de le lire. Il fait très chaud. Dennis Quaid se réfugie dans son bureau. Il entend un bruit atroce et, devant sa fenêtre, voit passer un corps : celui de l'étudiant repoussé.

C'est le premier mort, et il y en a beaucoup, dont Dennis Quaid lui-même qui, se sentant mal après une cuite, se rend à l'hôpital. Là il apprend qu'il est empoisonné, qu'on ne peut plus rien faire. Il a entre vingt-quatre et quarante-huit heures pour découvrir qui est son meurtrier. Le film commence quand il court se *confesser à la police, et procède par* retour en arrière. Histoire de bien marquer que le suspense compte moins que le climat d'étrangeté, de cauchemar, que l'angoisse existentielle d'une jeune intellectuel brillant, *mais trop veule, détruit par ses* compromissions.

Question climat cauchemardeux, Rocky Morton et Annabel Jenkel n'ont pas lésiné sur les vues plongeantes, les gros plans angoissés, sur les décors piégés, les menaces et les mystères de la nuit, les ralentis, les valses vertigineuses de caméra, les couleurs à transformation. Même avec un peu moins, on aurait compris qu'on est en plein onirisme noir, et que la logique, la crédibilité n'ont pas leur place ici.

La gêne vient des acteurs. Dennis Quaid s'est fait le visage empâté du brillant intellectuel mal dans sa *peau, ce qui ne l'empêche pas de* rester infiniment séduisant. Tant que son personnage se trouve dans des situations difficiles, mais normales, il le tient fort bien. Dès qu'il est entraîné dans l'imbroglio de son enquête, il ne sait plus où il en est, et ça se voit. Les autres ne sont pas davantage à l'aise, en particulier la pauvre Charlotte Rampling, en veuve mystérieuse. A leur décharge, ils doivent passer sans transition du quotidien à un baroque si embrouillé qu'un scénariste de *Santa Barbara* ne s'y retrouverait pas.

Voilà au moins un film dont on n'est pas tenté de raconter l'intrigue. De toute façon, pour y prendre plaisir, il faut se laisser aller à son climat de féérie, à son charme moitié naïf, moitié malsain.

COLETTE GODARD.

Culture

THÉATRE

Le Cirque de Moscou au Palais des sports

Le clown et ses chats

Pour sa treizième visite en France, le Cirque de Moscou se place sous l'égide du clown Iouri Kouklatchev et de ses quarante chats

En dépit de certaines dissonances évidentes, le cirque peut toujours jouer un rôle : à défaut de surprendre, il reste une toile de fond pour l'expression de nos sentiments. Encore faut-il bien sûr que la tradition même du cirque soit respectée, c'est-à-dire que celui-ci arrive et reparte comme un rêve, que son lyrisme se manifeste pleinement dans le numéro accompli.

En Union soviétique, là où le cirque (d'Etat) est florissant, le spectacle de la piste est maintenu dans un climat permanent de fête. Chaque numéro allie l'invention constante et la sophistication poussée à l'extrême, se présente d'une manière originale et efficace, mais sans rien ôter à la pureté au travail et avec cette necessité de la hâte que le public se doit de ressentir sous le chapiteau.

Tous les deux ans, une troupe d'artistes sélectionnés dans les républiques soviétiques entreprend une tournée européenne sous le nom de Cirque de Moscou et s'installe notamment pour deux mois au Palais des sports de la porte de Versailles. Cette année, le Cirque de Moscou s'articule autour d'un clown, Iouri Kouklatchev, triomphateur du Festival international du cirque de Monte-Carlo en 1986.

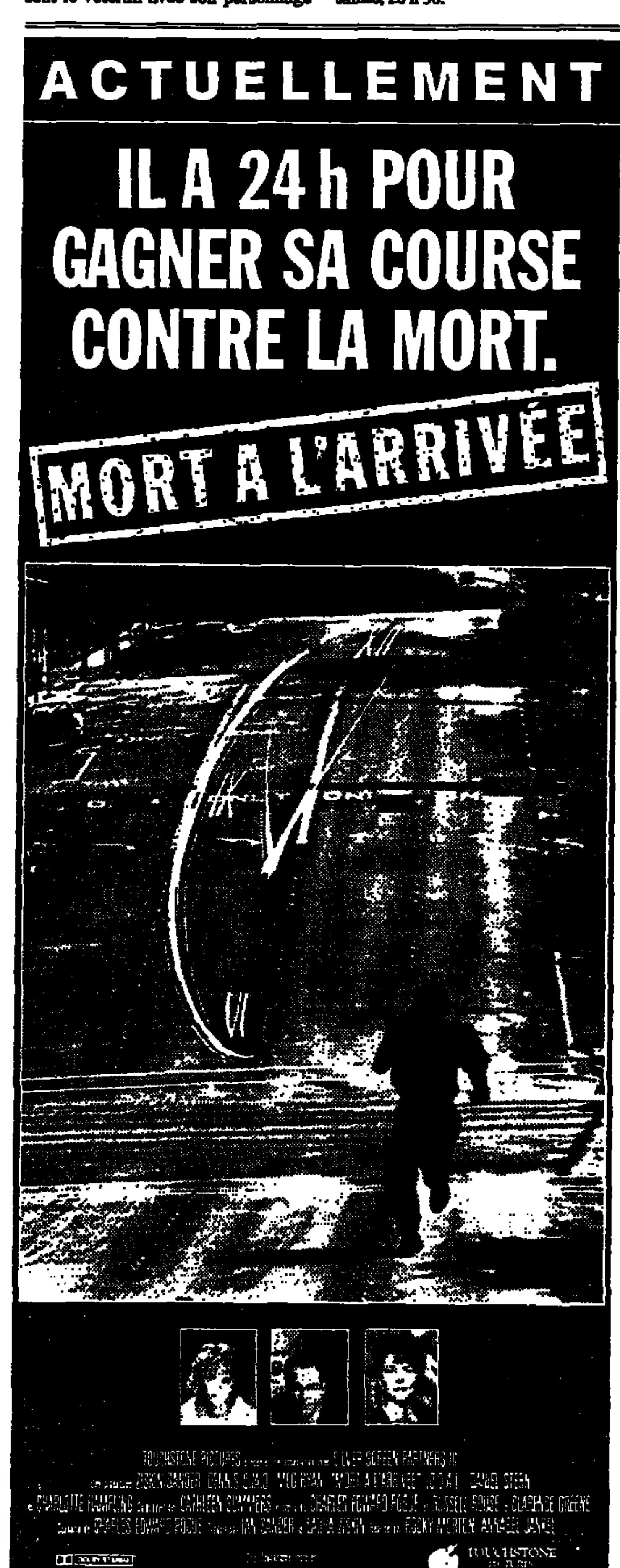
Dans le cirque d'Etat soviétique, il y a encore une pléiade de grands clowns et Oleg Popov en est à présent le vétéran avec son personnage de Gavroche de Moscou aux yeux bleus, à la chevelure filasse et à la casquette de fantaisie qui endosse le personnage d'un docteur et diagnostique qu'Untel *« s'est tellement plié devant les chefs qu'il ne peut plus se déplier »*. Iouri Kouklatchev a découvert sa vocation de clown en voyant Popov à Moscou. Il est entré à l'école du cirque et il s'est exercé à rire, à pleurer, à imaginer des sketches à partir des choses vues dans la vie, à dessiner son propre masque de clown. Surtout, il a eu l'idée de prendre pour partenaires des chats, de les faire participer à des jeux apparemment réservés jusqu'ici à des animaux plus traditionnels de la piste.

Iouri Kouklatchev présente avec ses chats un numéro de grâce et d'extravagance. Mais il propose aussi des « reprises », des intermèdes comiques placés de telle sorte que le rythme du spectacle ne souffre pas de temps morts. Ces « accords » entre les acrobates à la bascule, et les gymnastes aériens au trapèze, les cavaliers du Kazakhistan et les funambules, offrent un espace réduit pour faire rire. Et Kouklatchev, avec le geste clair, la précision et la force dans la manière de conter, place une situation dans son évidence, développe le gag inexorablement.

Tout le nouveau spectacle du Cirque de Moscou – y compris la séquence d'animaux exotiques réunis sur une même piste – est remarquable. Avec un fini dans chaque numéro. Et une part laissée au merveilleux.

CLAUDE FLÉOUTER.

(*) Cirque de Moscou, porte de Versailles, 20 h 30.



MUSIQUES

Un concerto de York Höller

Le poème inachevé

Un nouveau concert, dirigé « à quatre mains » par Barenboïm et Boulez, confirme la personnalité très attachante de York Höller.

Le deuxième programme des « concerts à deux orchestres » Ensemble intercontemporain-Orchestre de Paris (1) ressemblait comme un frère au précédent (*le Monde* du 8 novembre) ; non comme des jumeaux cependant, car il y avait plus que des nuances entre les œuvres, mais Daniel Barenboïm y donnait deux concertos en première audition entre un Schoenberg dodécaphonique et un grand Debussy.

Le *Concerto pour piano*, de York Höller (1944), compositeur allemand très lié à l'IRCAM, apparaissait bien plus intéressant que celui de Berio. D'une durée de vingt minutes, il débute par une belle période d'appels, de résonances, d'attente au piano, comme une troupe d'oiseaux qui se rassemblent sur des fils télégraphiques en quête de messages lointains. Notes frappées, lancées ou roucoulantes, aux couleurs d'un superbe toucher. L'orchestre d'éveille lentement, le piano multiplie les bariolages, la musique s'enfle comme la mer.

Dans une deuxième période, le soliste explore les zones graves, avec des accents lisztiens ou ravéliens, des accords très violents auxquels répondent violoncelles et contrebasses, puis dialogue en ondes miroitantes avec les bois comme la gent ailée des marais.

A mi-chemin environ, après une brève césure, les cuivres entrent, massifs comme de calmes pachydermes. Le ton monte, le lyrisme est plus âpre, moins poétique, malgré les timbres riches de la percussion et le chant victorieux de la trompette. A partir de là, malheureusement, on se perd un peu dans une alternance de mouvements désordonnés et d'idées déjà entendues, comme si l'auteur n'arrivait pas à trouver la sortie... Dommage, car l'œuvre promettait beaucoup et convenait parfaitement au talent pianistique de Barenboïm.

Pierre Boulez, qui la dirigeait dans une clarté lumineuse, avec un Orchestre de Paris rutilant, nous avait offert auparavant une *Sérénade* (1923) de Schoenberg presque aussi savoureuse que, l'autre jour, la *Suite* op. 29 : *Marche* « schubertienne » goguenarde et pincée sur les sonorités aigrelettes de la mandoline, de la guitare et des frappés de cordes, *Menuet* d'une fantaisie schoenbergienne typique depuis *Pierrot lunaire*, comme les *Scènes de danse*, exquise *Romance sans paroles* songeuse et peut-être discrètement érotique... En revanche, les *Variations* et surtout le *Sonnet de Pétrarque* (chanté par Stephen Roberts) sentent un peu le laboratoire où le compositeur expérimentait ses méthodes, et Boulez n'y peut rien.

Daniel Barenboïm reprenait à la fin sa baguette pour une exécution des *Images*, de Claude Debussy. On avait parfois l'impression que le chef écrasait entre ses doigts de gros tubes de couleurs, mais un indéniable bonheur sonore s'élevait de cette interprétation, que l'on aurait souhaité pourtant plus transparente, dans une lumière éternisée, immatérielle.

JACQUES LONCHAMPT.

★ Ces deux concerts, avec quelques variantes, sont donnés ces jours-ci à Londres et à Berlin, l'EIC poursuivant seul son périple vers Vienne et Rome.

(1) *« A deux orchestres »* est beaucoup dire, alors que les œuvres de Schoenberg ne requéraient que sept instrumentistes de l'EIC. On dirait mieux *« à deux chefs »*. Boulez et Barenboïm se succédant à la tête de l'Orchestre de Paris.

Succession à la direction de l'Orchestre de Bordeaux-Aquitaine

Roberto Benzi aux prud'hommes

Le chef d'orchestre Roberto Benzi vient de saisir le conseil des prud'hommes de Bordeaux du différend qui l'oppose à son ancien employeur, Jacques Chaban-Delmas, en qualité de maire.

Roberto Benzi réclame le paiement de plus de 7 millions de francs d'indemnités pour rupture abusive du contrat à durée déterminée qui le liait à la ville. Le 1er novembre 1987 (*le Monde* du 18 novembre 1987), Jacques Chaban-Delmas avait licencié Roberto Benzi qui dirigeait depuis quatorze ans l'Orchestre de Bordeaux-Aquitaine (OBA) alors que son contrat venait d'être renouvelé par tacite reconduction, et pour une période de trois ans, le 31 août 1987.

Cette rupture mettait un terme à une crise qui avait défrayé la chronique musicale et mondaine bordelaise pendant près de deux mois. En septembre 1987, au moment où une campagne publicitaire, avec Roberto Benzi pour tête d'affiche, annonce la saison 1987-1988 de l'OBA, les désaccords internes entre le chef et ses musiciens sont portés sur la place publique. La commission d'orchestre invoque *« une lassitude humaine et musicale compréhensible au bout de quatorze ans »* et met en cause l'autorité, voire la compétence de Roberto Benzi.

De fait, tout se passe comme si les diverses péripéties (grève de l'orchestre, huis clos dramatique entre le chef et ses musiciens, remplacement au pied levé de Roberto Benzi pour diriger un concert), n'avaient qu'un seul but : obtenir la démission du chef d'orchestre. Roberto Benzi ne cède pas, y compris après une entrevue avec le maire de Bordeaux à la mi-octobre. On s'achemine dès lors vers le licenciement.

Il est signifié le 26 octobre avec effet le 1er novembre 1987. Parallèlement, le remplacement de Roberto Benzi s'organise. Le nom d'Alain Lombard avait été avancé vers la mi-septembre. Il est confirmé le 29 octobre 1987. Cette arrivée avait été précédée de deux rencontres, le 7 juillet 1987 et le 21 septembre 1987, entre Jacques Chaban-Delmas et Marc Bleuze, alors directeur de la musique au ministère de la culture. Dé là à imaginer une manœuvre savamment orchestrée pour éliminer un chef au profit d'un autre...

L'hypothèse ne fait aucun doute pour Roberto Benzi : *« J'irai vers d'autres destinées, l'âme sereine et la tête haute, avec la seule amertume de n'avoir pas été prévenu plus tôt d'un remplacement organisé de longue date »*, écrit-il dans un communiqué diffusé le 12 novembre 1987. Cependant, le maestro licencié avait chargé son avocat, Me Bertrand-Favreau, de négocier avec celui de la mairie, Me Robert Ducos-Ader, des indemnités pour rupture de contrat. Les tractations n'aboutirent pas. Unilatéralement, la ville de Bordeaux fixa à 78 000 F le montant de l'indemnité mensuelle qu'elle verse à Roberto Benzi depuis le 1er novembre 1987. Cela jusqu'à expiration du contrat de trois ans. Cette somme ne correspond pas, et de loin, au calcul du chef d'orchestre licencié. Il chiffre son préjudice à 7 millions de francs, incluant 1 million de francs de préjudice moral.

GINETTE DE MATHA.

LETTRES

La mort de Jean Mistler

Une vie sous le signe de la musique

Le secrétaire perpétuel honoraire de l'Académie française, le romancier, esssayiste et musicologue Jean Mistler, est mort vendredi 11 novembre à Paris. Il était âgé de quatre-vingt-onze ans. Parallèlement à sa carrière littéraire il avait été diplomate dans les années 20 et ministre dans les années 30.

Pour Jean Mistler, la politique n'aura été qu'un intermède – un intermède d'une douzaine d'années quand même – dans une longue et féconde carrière d'écrivain. Ce prosateur a en effet touché à peu près à tous les genres : roman, Mémoires, histoire, critique, érudition, musique.

Il était né à Sorèze (Tarn) le 1er septembre 1897, d'un père et d'une mère musiciens. Mobilisé en 1915, il passe sur le front les années 1917 et 1918 et il termine la guerre avec le grade de sous-lieutenant. Après quelques mois d'occupation en Allemagne, il prépare l'Ecole normale supérieure au lycée Henri IV et l'année suivante il est reçu premier à l'agrégation des lettres. Il est envoyé à Budapest, d'abord chargé de cours à l'université, puis attaché culturel à la légation française. C'était quitter l'Université pour le Quai d'Orsay, où il reste jusqu'en 1928.

Alors s'ouvre pour lui une carrière politique : député de l'Aude (radical- socialiste), il fait partie de plusieurs gouvernements : sous-secrétaire d'Etat aux Beaux-Arts (1932), ministre des PTT (1934) – il organise le réseau d'Etat de la radiodiffusion et crée l'orchestre national, – ministre du commerce. De 1936 à 1940, il préside à l'Assemblée nationale la commission des affaires étrangères. Il refuse, en 1942, d'entrer au cabinet Laval et se démet de ses fonctions de maire de Castelnaudary peu avant l'occupation de la zone Sud. Mais, pour avoir voté le 10 juillet 1940 à Vichy la délégation des pouvoirs constituants au maréchal Pétain, il est en juin 1944, avec plusieurs autres personnalités, exclu du Parti radical-socialiste. *« Je n'ai ni le regret d'avoir fait de la politique ni le regret qu'elle m'ait quitté »*, déclarera-t-il plus tard.

Codirecteur des Editions du Rocher de 1944 à 1947, il devient directeur général puis président de la Maison du livre français de 1947 à 1960. De 1964 à 1969 il dirige le département de littérature générale de la Librairie Hachette. Parallèlement il assure la critique littéraire et musicale à *l'Aurore*.

Voyageur sentimental

« Vous êtes un classique-né et un romantique d'inspiration. » Ainsi Marcel Brion, en le recevant sous la Coupole le 23 avril 1967, définit-il le rêveur éveillé saisi par une double passion, celle de la littérature et celle de la musique, le voyageur sentimental qui s'en fut chercher entre Rhin et Danube, dans les villes musicales de Vienne, de Budapest, de Bayreuth, le climat qui règne dans ses œuvres de fiction comme dans ses souvenirs personnels ou ses essais critiques. Le titre de son premier roman : *Châteaux en Bavière* – donne le ton. Suivront *Ethelka*, qui est le nom d'une danseuse hongroise, *Faubourg Saint-Antoine*, *l'Ami des pauvres*, *le Naufrage du Monte-Christo*. Ainsi les nouvelles, où Jean Mistler, qui a consacré un pénétrant volume à *Hoffmann le fantastique*, prend en quelque sorte la relève : *la Maison du docteur Clifton*, *Dictées de la nuit*... et ces contes philosophiques, *la Femme nue* et *le Veau d'or*.

La musique règne en maîtresse dans *la Symphonie inachevée*, *A Bayreuth* avec Richard Wagner, *Aimés des dieux*, voire dans *Vienne* ou dans *Villes et frontières*. Et peu ou prou dans les récits autobiographiques : *le Bout du monde*, *Le jeune homme qui rôde partout*, *Gare de l'Est*. *La Route des étangs* fait s'entrecroiser les destins de l'ami extraordinaire que fut Joëé Bousquet et de l'étrange personnage rencontré chez l'auteur de *la Tisane de sarments*, l'abbé Raspaud, prêtre interdit.

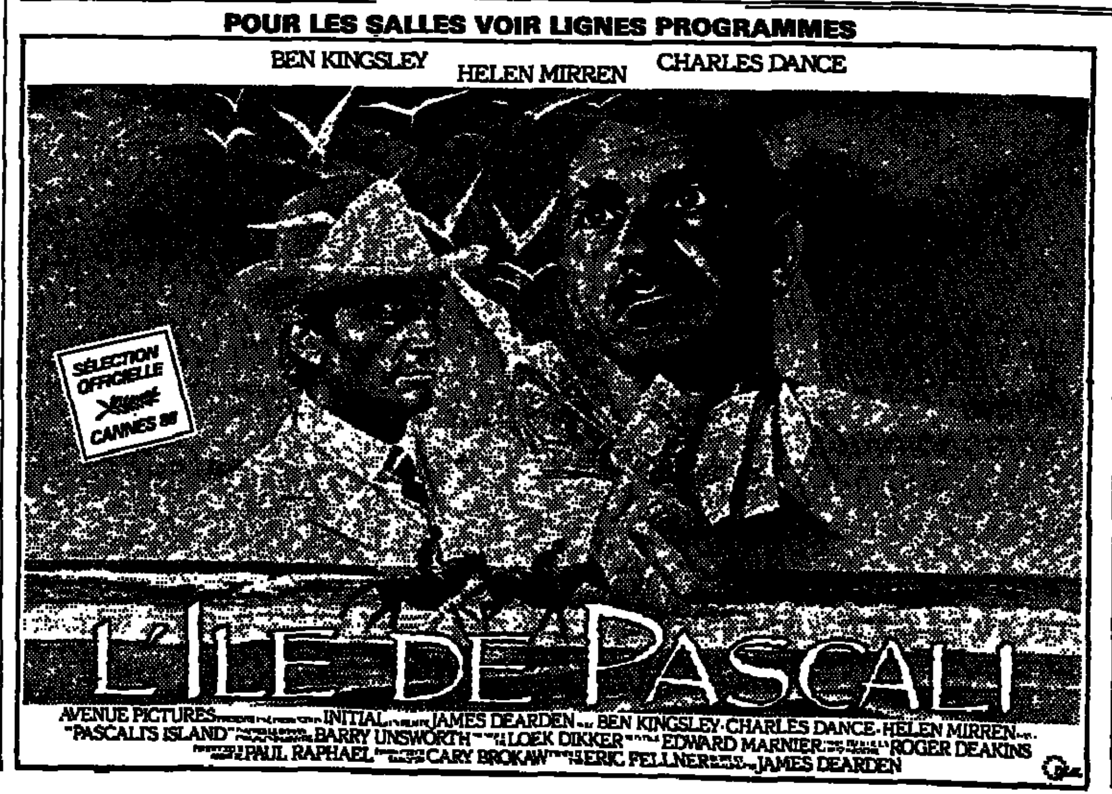
Avec *Gaspard Hauser, un drame de la personnalité*, c'est encore un récit véridique qui a l'air d'une œuvre d'imagination. Pourtant les faits en sont soumis à une rigoureuse analyse qui lève un peu le mystère enveloppant une courte et tragique existence. Dans un autre domaine on retiendra l'histoire de *la Librairie Hachette de 1826 à nos jours* et un monumental *Napoléon et l'Empire* dont il est le maître d'œuvre (ce travail durera trois ans).

Enfin des travaux d'érudition et d'établissement de textes qui font autorité, à commencer par la publication en 1926 de *Mme de Staël et Maurice O'Donnel, 1805-1817*, d'après une correspondance inédite découverte dans un château hongrois par le jeune attaché Jean Mist-ler. De Mme de Staël à Benjamin Constant la distance est vite franchie, ce qui nous a valu, entre autres, l'édition d'*Adolphe*, du *Cahier rouge* et d'un *Journal intime*, puis celle des *Pléiades* de Gobineau.

Car, outre Mozart, Schubert et Wagner, Gobineau (le romancier) partage avec d'autres rares écrivains l'admiration de Jean Mistler : par exemple Eugénie et Maurice de Guérin, Valery Larbaud, Guillaume Apollinaire, Jean Giraudoux, son ancien collègue du Quai d'Orsay. Tous ceux pour lesquels il a voulu transmettre sa culture et son enthousiasme à ses confrères et au public des séances annuelles de l'Académie.

JEAN-MARIE DUNOYER.

★ La quasi-totalité des livres de Jean Mistler sont publiés chez Grasset.



Spectacles

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

LES DERNIERS JOURS DE L'HUMANITÉ. Théâtre de la Bastille (43-57-42-14), sam. à 21 h ; dim. à 16 h.

LE GRAND ÉCART. Le Bourvil (43-73-47-84), sam. à 20 h.

ERIC BLANC. Le Grand Edgar (43-20-90-09), sam. à 22 h.

UNE VIE BOULEVERSÉE. Théâtre du Marais (42-78-03-53), sam. à 14 h 30.

LE CAMP. Théâtre 14, Jean-Marie Serreau (45-45-49-77), sam. à 20 h 45 ; dim. à 17 h.

MARIE 89. Théâtre du Bel-Air (43-46-91-93), sam. à 20 h 30 ; dim. à 16 h.

LE FUNAMBULE. Théâtre national de Chaillot (47-27-81-15), sam. à 20 h 30 ; dim. à 15 h.

HECUBE. Gennevilliers. Théâtre (47-93-26-30), sam. à 20 h 30 ; dim. à 17 h.

BAUDELAIRE. Théâtre Arcane (43-38-19-70), sam. à 20 h 30 ; dim. à 17 h.

LES BRULANTS. Cartoucherie. Atelier du Chaudron (43-28-97-04), sam. à 20 h 30.

RENCONTRES AVEC BRAM VAN VELDE. Théâtre de la Bastille (43-57-42-14), sam. à 19 h 30 ; dim. à 14 h 30.

PAROLES. Petit Montparnasse (43-22-77-74), sam. à 21 h 15. ; dim. à 17 h.

AMANDIERS DE PARIS (43-66-42-17). Le Butoir : 20 h 30.

ANTOINE - SIMONE-BERRIAU (42-08-77-71). Avanti : 17 h 30 et 21 h, dim. 15 h 30.

ARCANE (43-38-19-70). Baudelaire : 20 h 30, dim. 17 h.

ARTISTIC-ATHÉVAINS (48-06-36-02). Djebels : 20 h 30, dim. 16 h.

ARTS-HÉBERTOT (43-87-23-23). Les Enfants du Soleil : 20 h 30.

ATELIER (46-06-49-24). Baby Boom : 15 h 30 et 21 h, dim. 15 h 30.

BOUFFES DU NORD (42-39-34-50). Le roi se meurt : 15 h et 20 h 30, dim. 16 h.

BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24). Une absence : 18 h et 21 h, dim. 15 h 30.

CARRÉ SILVIA MONFORT (45-31-28-34). Théodore : 20 h 30, dim. 16 h.

CARTOUCHERIE ATELIER DU CHAUDRON (43-28-97-04). Les Brûlants : 20 h 30.

CARTOUCHERIE THÉATRE DE L'AQUARIUM (43-74-99-61). L'Augmentation : 20 h 30, dim. 16 h.

CARTOUCHERIE THÉATRE DU SOLEIL (43-74-24-08). Eclats de rire au marteau ! : 20 h 30, dim. (dernière) 17 h.

CARTOUCHERIE THÉATRE DE LA TEMPÊTE (43-28-36-36). La Poursuite de l'illusion O Saisons, O Congo ! : 17 h 30. Salle II. Le Bal de N'Dinga : 20 h 30, dim. 16 h.

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45). Ah ! Ça rira, ça rira, ça rira !... : 21 h, dim. 15 h 30.

CINQ DIAMANTS (45-80-51-31). L'Orage : 20 h 45, dim. 15 h 30.

CIRQUE D'HIVER (48-78-75-00). Astérix : 14 h, 17 h 30 et 21 h, mer., dim. 14 h et 17 h 30.

CITÉ INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE (45-89-38-69). Grand Théâtre. Passion Marionnettes géantes : 20 h 30, jeu. 15 h. La Galerie. La Seconde Surprise de l'amour : 20 h 30, mar. 14 h 30. La Resserre. Henry Brulard : ma vie : 20 h 30.

COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41). Reviens dormir à l'Elysée : 21 h, dim. (dernière) 15 h 30.

COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11). Voltaire's Folies : 19 h et 21 h, dim. 15 h.

COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22). Les Délices du baiser : 20 h 30, dim. 15 h 30.

COMÉDIE-FRANCAISE (40-15-00-15). Salle Richelieu. Le Legs suivi par le Jeu de l'amour et du hasard : 14 h, dim. 14 h. Fin de partie : 21 h.

DAUNOU (42-61-69-24). Monsieur Masure : 21 h, dim. 15 h 30.

DEUX ANES (46-06-10-26). Le Coût du père François : 15 h 30 et 21 h, dim. 15 h 30.

DIX-HUIT THÉATRE (42-26-47-47). Le Gardien : 20 h 30, dim. 16 h.

EDGAR (43-20-85-11). Les Babas-Cadres : 20 h 15. Nous on fait où on nous dit de faire : 23 h.

EDOUARD-VII SACHA GUITRY (47-42-57-49). Glengarry Glen Ross : 21 h.

ELDORADO (42-49-60-27). Rêve de Vienne : 14 h 30 et 20 h 30, mer., jeu., dim. 14 h 30, dim. 18 h.

ESSAION DE PARIS (42-78-46-42). Salle I. Les Anciennes Odeurs : 19 h. Voyance : 21 h. dim. 16 h. Salle II. Paroles d'or : 18 h 30. L'Annonce de Matthiah : 21 h.

FONDATION DEUTSCH DE LA MEURTHE (43-27-22-09). Lun. 20 h 30, Bonjour monsieur Gould.

FONTAINE (48-74-74-40). Quelle Famille !... : 17 h et 21 h, dim. 15 h 30.

GAITÉ-MONTPARNASSE (43-22-16-18). Nocturnes : 15 h et 20 h 45, dim. 15 h.

GALERIE 55-THE ENGLISH THEATRE OF PARIS (43-26-63-51). Signal Man's Apprentice (les Aiguilleurs) : 20 h 30.

GRAND HALL MONTORGUEIL (42-96-04-06). La Machine à écrire : 20 h 30, dim. 18 h 30.

GUICHET MONTPARNASSE (43-27-88-61). Eux seuls le savent : 18 h 45. Le Festival de Cuculaon : 20 h 30. Etreintes : 22 h 15.

GYMNASE MARIE-BELL (42-46-79-79). L'Ange gardien : 20 h 30, dim. 16 h.

HUCHETTE (43-26-38-99). La Cantatrice chauve : 19 h 30. La Leçon : 20 h 30. Tokyo : 21 h 30.

JARDIN D'HIVER (42-62-59-49). Paris-Nord, attractions pour noces et banquets : 21 h.

L'ESPACE EUROPÉEN (42-93-69-68). La Face cachée d'Orion : 20 h 30.

LA BASTILLE (43-57-42-14). Rencontres avec Bram Van Velde, Festival d'automne à Paris 1988 : 19 h 30, dim. 14 h 30. Les Derniers Jours de l'humanité, Festival d'automne à Paris 1988 : 21 h, dim. (dernière) 16 h.

LA BRUYÈRE (48-74-76-99). Les Armoires : 21 h, dim. 15 h.

LA VIEILLE GRILLE (47-07-22-11). Métamorphoses d'une mélodie : 21 h.

LE BOURVIL (43-73-47-84). Le Grand Ecart : 20 h.

LE GRAND EDGAR (43-20-90-09). Valardy : 20 h 15. Eric Blanc : 22 h.

LE PROLOGUE (45-75-33-15). Et si on faisait le noir juste une minute ? : 18 h 30 et 21 h.

LES DÉCHARGEURS (42-36-00-02). Le commissaire est bon enfant, l'Epreuve : 21 h, dim. 17 h.

LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Théâtre noir. Le Petit Prince : 20 h. Mort à crédit : 21 h 30. Théâtre rouge. Contes érotiques arabes du XIVe siècle : 20 h. Pour un oui, pour un non : 21 h 30.

MADELEINE (42-65-07-09). La Foire d'empoigne : 18 h et 21 h, dim. 15 h 30.

MARAIS (42-78-03-53). Une vie bouleversée : 14 h 30. Le Grand Invité : 20 h 30.

MARIE STUART (45-08-17-80). Le Monte-Plats : 18 h 30. La Ténèbre : 20 h 30. Tonton Arthur : 22 h.

MARIGNY (42-56-04-41). Lecocq fait l'œuf à Marigny : 21 h, dim. 15 h.

MARIGNY (PETIT) (42-25-20-74). Si c'est pas Montagné, j'en veux pas : 21 h.

MATHURINS (42-65-90-00). La Femme à contre-jour : 18 h et 21 h, dim. 15 h.

MATHURINS (PETITS) (42-65-90-00). Le Minotaure : 16 h, mer., jeu., ven., lun., mar. 19 h.

MICHEL (42-65-35-02). Pyjama pour six : 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30.

MICHODIÈRE (47-42-95-23). Ma cousine de Varsovie : 17 h 30 et 21 h, dim. 15 h.

MUSÉE DE CIRE (HISTORIAL DE MONTMARTRE) (46-06-78-92). Après-midi au Chat noir : 16 h, 14 h 30 et 17 h 30, dim. 16 h et 14 h 30.

NOUVEAU THÉATRE MOUFFETARD (43-31-11-99). Le Prince de Hombourg : 20 h 30, dim. 15 h 30.

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76). Le Grand Standing : 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30.

ODÉON (43-25-70-32). Retours : 20 h 30, dim. 15 h.

ŒUVRE (48-74-42-52). Je ne suis pas Rappaport : 20 h 45, dim. 15 h.

PALAIS DES SPORTS (48-28-40-90). Mar., ven. à 20 h 30 ; sam. à 21 h ; mer., sam., dim. à 14 h ; sam. et dim. à 17 h 30 : Le Cirque de Moscou 1988.

PETIT MONTPARNASSE (43-22-77-74). Sam. 21 h 15, dim., 17 h : Paroles.

PALAIS DES GLACES (PETIT PALAIS) (48-03-11-36). Kilowatt : 20 h 15. Les Vamps : 21 h 30.

PALAIS DES GLACES (GRANDE SALLE) (46-07-49-93). L'éléphant est tombé : 21 h.

PALAIS ROYAL (42-97-59-81). Et le spectacle continue ! Raymond Devos : 20 h 30, dim. 15 h 30.

PARIS-VILLETTE (42-02-02-68). Premières Fiançailles de Franz K. : 21 h, dim. 16 h 30.

POCHE-MONTPARNASSE (45-48-92-97). Salle I. Le plus heureux des trois : 21 h, dim. 15 h.

PORTE SAINT-MARTIN (46-07-37-53). Ténor : 17 h 30 et 21 h, dim. 15 h.

RANELAGH (42-88-64-44). L'Etrange Mister Knight : 21 h, dim. 16 h.

RENAISSANCE (42-08-18-50). A ta santé, Dorothée : 15 h 30 et 20 h 45, dim. 15 h 30.

ROSEAU-THÉATRE (42-71-30-20). K. von G., d'après Aucun lieu. Nulle part : 20 h 30, dim. 17 h.

SAINT-GEORGES (48-78-63-47). Drôle de couple : 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h.

SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93). L'Ex-Femme de ma vie : 20 h 30.

Samedi 12 - Dimanche 13 novembre

THÉATRE 13 (45-88-16-30). Jock : 20 h 30, dim. 15 h.

THÉATRE DE DIX HEURES (42-64-35-90). Gérard Sety : 20 h 30. Brassens, Brel : 22 h.

THÉATRE DE L'EST PARISIEN (43-64-80-80). La Résistible Ascension d'Arturo Ui : 20 h 30, dim. 15 h.

THÉATRE DE LA MAIN D'OR (48-05-67-89). Marius : 15 h 30, dim. 14 h. Fanny : 18 h, dim. 16 h 30. La Pièce montée : 19 h. César : 21 h 15, dim. 19 h 30. Salle II. L'Ecume des jours : 21 h 30. ▷ Dim. L'Etranger : 16 h 30.

THÉATRE DE LA VILLE (42-74-22-77). Le Faiseur de théâtre, Festival d'automne à Paris 1988 : 20 h 30, dim. 14 h 30.

THÉATRE DU BEL AIR (43-46-91-93). Marie 89 : 20 h 30, dim. 16 h.

THÉATRE GRÉVIN (42-46-84-47). Tu m'aimes combien ? : 20 h 30.

THÉATRE L'OMBRE QUI ROULE (43-26-29-61). Les Estivants : 20 h 30.

THÉATRE MODERNE (43-59-39-39). La Dame de Bayreuth : 20 h 30, dim. 15 h 30.

THÉATRE NATIONAL DE CHAILLOT (47-27-81-15). Théâtre Gémier. Le Funambule : 20 h 30, dim. 15 h.

THÉATRE NATIONAL DE LA COLLINE (43-66-43-60). Grande salle. Réveille-toi, Philadelphie : 15 h et 20 h 30, dim. 15 h 30. Petite salle. Une visite inopportune : 15 h 30 et 21 h, dim. 16 h.

THÉATRE RENAUD-BARRAULT (42-56-60-70). Grande salle. Le Retour au désert, Festival d'automne à Paris 1988 : 17 h et 20 h 30, dim. 17 h. M.L.T... Femme à la porte cochère : 18 h 30. Petite salle. Lettres d'une religieuse portugaise : 20 h 30, dim. 15 h.

TINTAMARRE (48-87-33-82). La Timbale : 15 h 30. Barthélémy : 19 h. Hélas, tant mieux ! : 20 h 15. Les majorettes se cachent pour mourir : 21 h 30 et 22 h 45.

TOURTOUR (48-87-82-48). Armistice au pont de Grenelle : 19 h. Ged Marlon : 20 h 30.

TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40). Rififoin dans les labours : 16 h et 21 h. ▷ Dim. Toi et moi... et Paris : 15 h.

VARIÉTÉS (42-33-09-92). La Présidente : 17 h 30 et 21 h, dim. 15 h.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (42-96-29-35). Les Kinkas : 20 h 30. Méfie-toi, ma fille : 22 h. William corps et âme : 23 h 30.

BLANCS-MANTEAUX (48-87-15-84). Salle I. Areu = MC 2 : 20 h 15. Les Epis noirs : 21 h 30. Laurent Violet : 22 h 30. Salle II. Les Sacrés Monstres : 20 h 15. Bernadette, calme-toi ! : 21 h 30.

CAFÉ D'EDGAR (43-20-85-11). Tiens, voilà deux boudins : 20 h 15 et 23 h 45. Mangeuses d'hommes : 21 h 30. Jeanine Truchot a disparu : 22 h 30.

CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51). Nouveau Spectacle de Smaïn : 17 h et 20 h 15. L'un dans l'autre : 22 h 15.

CAVE DU CLOITRE (43-25-19-92). Titanic Cabaret : 18 h 30. Famo Sapiens : 20 h 30. Authentique mais vrai : 22 h 30.

EDGAR III (43-20-85-11). My name is Lolita : 20 h 15. Super Mathieu ! : 21 h 30.

LE GRENIER (43-80-68-01). Elsy : son univers impitoyable : 22 h.

PETIT CASINO (42-78-36-50). Je sors de Polytechnique, t'as pas cent balles ? : 21 h. Nous, on sème : 22 h 30.

POINT-VIRGULE (42-78-67-03). Benzo-Blues : 18 h 30. Vous avez dit Bigard : 20 h et 24 h. Nos désirs font désordre : 21 h 30. Jamais vulgaire : 22 h 45.

cinéma

La cinémathèque

PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24)

SAMEDI

Au revoir Monsieur Grock (1949), de Pierre Billon, 15 h ; Moulin-Rouge (1928), de E.-A. Dupont, 17 h ; Un drame au studio (1928), d'Anthony Asquith et A.-W. Bramble, 19 h 15 ; Un jour à la plage (1983, v.o.), de Yang Dechang, 21 h.

DIMANCHE

La Fille du diable (1945), d'Henri Decoin, 15 h ; Blackmail (1929), d'Alfred Hitchcock, 17 h ; Blackmail (1929), d'Alfred Hitchcock, 19 h ; Tapei Story (1985, v.o.), de Yang Dechang, 21 h.

CENTRE POMPIDOU GRAND FOYER

Vidéodanse : 200 vidéos en non-stop, un panorama de la danse contemporaine depuis dix ans. Jusqu'au 21 novembre, tous les jours de 14 h à 21 h - gratuit.

SALLE GARANCE, CENTRE GEORGES-POMPIDOU (42-78-37-29)

SAMEDI

Le cinéma géorgien : Moi, grand-mère, Iliko et Ilarion (1962, v.o.), de Tenguiz Abouladze, 14 h 30 ; les Montagnes bleues (1983), de Eldar Chenguelaïa, 17 h 30 ; le Chevalier rouillé (1984, v.o.s.t.f.), de Levan Tchkonia, les Tribulations de mon grand-père anglais... (1987, v.o.s.t.f.), de Nana Djordjadze, 20 h 30.

DIMANCHE

Le cinéma géorgien : Pirosmani (1972, v.o.s.t.f.), de Guegorguiç Chenguelaïa, 14 h 30 ; Prairie verte (1973, v.o.s.t.f.), d'Alexandre Rekhviachvili, 17 h 30 ; la Marche (1986, v.o.s.t.f.), d'Alexandre Rekhviachvili ; Trois vies (1924, v.o.s.t.f.), d'Ivan Perestiani, 20 h 30.

SAMEDI

Paris, le cinéma des photographes : actualités anciennes : actualités Gaumont, 12 h 30 ; Robert Doisneau : Robert Doisneau (1987) de Françoise Prébois, Robert Doisneau badaud de Paris (1981) de François Porcile, 14 h 30 ; Belle Epoque : Un œil neuf (1968) de Jean Vigne, la Grande Crue de 1910 (1978) de F. Compain, Un honnête homme (1963) d'Ado Kyrou, Quelle belle époque (1980) de S. Choko, 16 h 30 : Conférence diaporama : Petra Benteler, 18 h 30 ; Portraits photographiques : Tom Drahos (1987) de Patrick Rœgiers, Armand Claas (1987) de Patrick Rœgiers, Christian Boltanski (1987) de Michel Nuridsany, Rue du Regard, portrait de P. Gassman (1987) de Roger Pic, 18 h 30 ; Agnès Varda et Paris : Opéra mouffe (1958) d'Agnès Varda, Daguerréotypes (1975) d'Agnès Varda, 20 h 30.

DIMANCHE

Paris, le cinéma des photographes : Autoportraits : Extraits du journal de J.-H. Lartigue (1974) de Claude Ventura, les Années déclic (1983) de Raymond Depardon, 14 h 30 ; Agnès Varda et les années 60 : les Enfants du musée (1966) d'Agnès Varda, le Bonheur (1965) d'Agnès Varda, 16 h 30 ; Doisneau et Prévert : le Paris de Robert Doisneau (1974) de François Porcile, Jacques Prévert et... (1982) de A. Pozner, Paris la Belle (1928-1959) de Pierre Prévert et Marcel Duhamel, 18 h 30 ; Chris Marker : la Jetée (1962) de Chris Marker, Si j'avais quatre dromadaires (1966) de Chris Marker, 20 h 30.

Les exclusivités

A BOUT DE COURSE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LES AILES DU DÉSIR (Fr.-All., v.o.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

L'AMATEUR (Pol., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26).

BAGDAD CAFÉ (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; v.f. : Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Images, 18e (45-22-47-94).

BIG (A., v.o.) : UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

BIRD (A., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

CHUCK BERRY, HAIL HAIL ROCK'N ROLL (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40).

CLASSIFIED PEOPLE (Fr., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

LA COMMISSAIRE (Sov., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

LA COULEUR DU VENT (Fr.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

CROCODILE DUNDEE II (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LE DERNIER EMPEREUR (Brit.-It., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

LA DERNIÈRE TENTATION DU CHRIST (A., v.o.) : Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67).

DROLE D'ENDROIT POUR UNE RENCONTRE (Fr.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40).

DROWNING BY NUMBERS (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

EMMANUELLE 6 (**) (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

ENCORE (*) (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

L'ETUDIANTE (Fr.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LE FESTIN DE BABETTE (Dan., v.o.) : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40).

LES GENS DE DUBLIN (A., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

GOOD MORNING VIETNAM (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

LE GRAND BLEU (Fr., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LA GUERRE DES TUQUES (Can.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

HAIRSPRAY (A., v.o.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

LE HASARD (Pol., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

HOTEL TERMINUS (Fr., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

L'INSOUTENABLE LÉGÈRETÉ DE L'ÊTRE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

LA LECTRICE (Fr.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LA LOI DU DÉSIR (*) (Esp., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

LA MAISON DE JADE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Images, 18e (45-22-47-94).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

MIDNIGHT RUN (A., v.o.) : UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).

LES MODERNES (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

MON AMI LE TRAITRE (Fr.) : Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

LA NUIT BENGALI (Fr., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; v.f. : Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

ONIMARU (Jap., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

L'OURS (Fr.-All.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

PELLE LE CONQUÉRANT (Dan., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

PETITE REVANCHE (vénézuelien, v.o.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

PIÈGE DE CRISTAL (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

PRISONNIÈRES (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

QUELQUES JOURS AVEC MOI (Fr.) : UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16).

QUI VEUT LA PEAU DE ROGER RABBIT ? (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex (Le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Rex (Le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

RAMBO III (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

RAMI ET JULIET (Dan., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LE REPAS DU DRAGON (All., v.o.) : Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25).

LES RUES DE MON ENFANCE (Dan., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40).

SALAAM BOMBAY ! (indo-Fr., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

SANS FIN (Pol., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

STORMY MONDAY (Brit.-A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

TROIS SŒURS (It.-Fr.-All., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

TU NE TUERAS POINT (*) (Pol., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

UN MONDE A PART (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93).

UN PRINCE A NEW YORK (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93).

UNE AFFAIRE DE FEMMES (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

UNE ETOILE POUR L'EXEMPLE (Fr.) : Vendôme Opéra, 2e (47-42-97-52).

LES FILMS NOUVEAUX

AUX FRONTIÈRES DE L'AUBE. (*) Film américain de Kathryn Bigelow, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94).

BLACK MIC MAC 2. Film français de Marco Pauly : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LE CHEMIN DU SERPENT. Film suédois de Bo Widerberg, v.o. : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LA MAIN DROITE DU DIABLE. Film américain de Costa-Gavras, v.o. : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

MORT A L'ARRIVÉE. Film américain de Rocky Morton et Annabel Jankel, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

PASCALI'S ISLAND. Film britannique de James Dearden, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40).

PATTY HEARST. Film américain de Paul Schrader, v.o. : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; v.f. : Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LE PIGEON EST DE RETOUR. Film italien d'Amanzio Todini, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88).

WALKER. Film américain d'Alex Cox, v.o. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

PARIS EN VISITES

DIMANCHE 13 NOVEMBRE

« Une heure au Père-Lachaise », 10 heures, 11 h 30, 14 h 30 et 16 heures, boulevard de Ménilmontant, face à la rue de la Roquette (V. de Langlade).

« Le Marais, de la place des Vosges à l'hôtel des ambassadeurs de Hollande », 14 h 30, métro Saint-Paul, sortie (E. Bourdais).

« Hôtels et jardins du Marais », 14 h 30 et 16 h 30, métro Bastille, angle de la rue Saint-Antoine (C.-A. Messer).

« L'hôtel de Sully », 15 heures, 62, rue Saint-Antoine (Monuments historiques).

« Le refuge de l'Armée du salut, chef-d'œuvre de Le Corbusier », 15 heures, 12, rue Cantagrel (P.-Y. Jaslet).

« La crypte archéologique », 15 heures, entrée, parvis de Notre-Dame (E. Romann).

« Musée de Saint-Denis », 15 heures, métro Saint-Denis porte de Paris, côté rue Gabriel-Péri (Arcus).

« L'ancienne Cour des miracles et la rue Montorgueil », 15 heures, métro Sentier, sortie (Résurrection du passé).

« Notre-Dame et le quartier des chanoines », 15 heures, entrée de l'Hôtel-Dieu, place du parvis Notre-Dame (Paris et son histoire).

« Salon du ministère des finances », 16 h 45, métro Palais-Royal, terre-plein central (I. Hauller).

« Saint-Denis : le Musée municipal d'art et d'histoire » (ancien carmel), 16 heures, 22 *bis*, rue Gabriel-Péri (Office de tourisme).

« Le quartier Saint-Sulpice », 14 h 45, métro Saint-Sulpice (D. Fleuriot).

« L'Opéra », 15 heures, en haut des marches (Tourisme culturel).

« L'hôtel de Lauzun », 15 heures, 17, quai d'Anjou (Ars conférences).

« Le cimetière-jardin de Neuilly », 15 heures, entrée, rue des Graviers (Paris et son histoire).

MONUMENTS HISTORIQUES

« Promenade en val de Bièvre », 14 h 30, métro Gobelins, sortie rue Croulebarbe.

« L'église Saint-Etienne-du-Mont et l'histoire de l'Université médiévale », 15 heures, devant l'église, place Sainte-Geneviève.

LUNDI 14 NOVEMBRE

« Le Marais, de l'hôtel de Soubise à la place des Vosges », 10 h 30, métro Saint-Paul, sortie (E. Bourdais).

« Musée Picasso et l'hôtel Salé », 14 heures, 5, rue de Thorigny, dans la cour (E. Romann).

« Le cimetière-musée du Montparnasse », 14 h 30, angle de la rue Froidevaux et de l'avenue du Maine (V. de Langlade).

« Les salons de l'hôtel de Soubise », 14 h 30, 60, rue des Francs-Bourgeois (P.-Y. Jaslet).

« La pyramide de verre dans l'aménagement du Grand Louvre », 14 h 30, métro Tuileries (C.-A. Messer).

« Le thé en l'hôtel de Rambouillet », 14 h 30, 62, rue Saint-Antoine (I. Hauller).

« Hôtel et jardins du Marais, place des Vosges », 14 h 30, métro Saint-Paul, sortie (Résurrection du Passé).

CONFÉRENCES

DIMANCHE 13 NOVEMBRE

60, boulevard Latour-Maubourg, 14 h 30 : « L'Inde au quotidien et ses perspectives d'avenir » ; l'Inde historique, 16 h 30 : « Delhi, Agra, Khajuraho, Bénarès » ; 18 h 30 : « Jaïpur, le désert du Thar, Ajanta, Bombay », par M. Brumfeld (Rencontre des peuples).

18, rue de Varenne, 14 h 30 : « Mexique » ; 16 heures : « Afrique interdite » ; 17 h 30 : « Japon, les chemins du sacré », par Ch. Cousin.

1, rue des Prouvaires, 15 heures : « Hypnotisme et voyance, leurs possibilités et leurs limites », par B. de Roybon ; « Le Tarot divinatoire » (avec expériences), par Natya.

62, rue Saint-Antoine, 16 h 30 : « Angers, des souvenirs du roi René à ceux de David d'Angers et de l'Apocalypse au Chant du Monde, de Lurçat » (Monuments historiques).

Maison diocésaine des étudiants, 61, rue Madame, 14 h 50 : « Notre bon ami Jean de La Fontaine », par M. Raillard (L'art pour tous).

LUNDI 14 NOVEMBRE

Forum des Halles, 12, place Carrée, 14 h 30 et 17 h 30 : « L'école belge à la fin du dix-neuvième siècle : C. Franck, G. Lekeu », par M. Borusiac (Maison des conservatoires).

3, rue Rousselet, 14 h 30 : « L'art égyptien dans les musées de Berlin » ; 19 heures : « Cézanne, périodes lyrique et impressionniste » (Arcus).

Bicentenaire

Un nouveau projet pour les Tuileries

Mort et résurrection du projet d'animation des jardins des Tuileries, à l'occasion du Bicentenaire de 1789. Après avoir annoncé, le 25 octobre, qu'il fallait, faute d'équilibre financier, renoncer à l'ensemble des manifestations prévues dans ce site parisien (*le Monde* des 26 et 27 octobre), la Mission du bicentenaire, que préside M. Jean-Noël Jeanneney, a fait savoir, vendredi 11 novembre, qu'un nouveau projet avait été défini.

Cette recherche avait été entreprise peu après l'abandon du premier projet pour tenter d'apaiser les déconvenues des uns et des autres : les architectes lauréats de la consultation, ensuite déclarée infructueuse, MM. Jean-Marie Hennin et Nicolas Normier : la Mission du bicentenaire et l'entourage du premier ministre, qui voyaient disparaître ce qui avait été présenté comme l'un des temps forts, dans la durée, de la commémoration. Il n'est pas douteux, enfin, que les professionnels du tourisme perdaient en chemin un argument de vente à leurs clients d'une partie de l'année 1989.

Après avoir « *étudié les nouvelles propositions* », la Mission a finalement retenu « *le parti architectural* » des lauréats de la consultation abandonnée, c'est-à-dire un certain nombre d'éléments de leurs propositions initiales. Deux tours seront bien édifiées, mais l'idée de la grande galerie transversale aux Tuileries, trop coûteuse et sujette à controverses, a disparu.

Une filiale de la Caisse des dépôts et consignations, le CIC AMO, obtient la maîtrise d'ouvrage déléguée de l'opération. Elle avancera l'enveloppe financière, qui est ramenée pour le projet redéfini à 125 millions de francs (elle était, dans la première version, supérieure à 230 millions). L'Etat octroie une garantie de couverture de déficit à hauteur de 45 millions de francs.

Quatre animations sont prévues pour ce nouveau projet, a fait savoir la Mission du bicentenaire : une exposition dédiée à l'héritage de la Révolution, un spectacle d'automates, la projection d'un film utilisant les procédés du relief et des images de synthèse et un « café révolutionnaire ».

Un centre d'information touristique sur les manifestations du Bicentenaire complétera cet ensemble, appelé à fonctionner d'avril à novembre 1989.

Une course va s'engager pour que puisse être menée à bien, dans des délais désormais très courts, la préparation de ces diverses animations, même dans cette définition allégée. La Caisse des dépôts n'avait-elle pas fait savoir, au mois de février, à feu Edgar Faure, prédécesseur de M. Jeanneney à la tête de la Mission, qu'un point de non-retour était alors atteint, avant de fixer, après les péripéties récentes, comme date limite irrévocable des décisions... le 11 novembre ?

MICHEL KAJMAN.

EN BREF

● **Fête du roi des Belges.** — A l'occasion de la fête du roi des Belges, un *Te Deum* en l'église Saint-Louis des Invalides sera chanté le mardi 15 novembre 1988 à 11 h 30. Tous les Belges résidant en France et les amis de la Belgique sont invités à cette cérémonie.

● ***Musiques rares de Mongolie.*** — La Maison des cultures du monde organise jusqu'au 20 novembre, à Paris, une série de récitals de musiciens mongols. Les chants comme l'*Orten-Poh* et le *Khoomei* sont accompagnés par une « *violecheval* », le *Morin Xur, né*, selon la légende, du désespoir d'un amant séparé de sa bien-aimée.

★ **Maison des cultures du monde, 101, boulevard Raspail, 75006 Paris, tél. : 45-44-73-30, jusqu'au 20 novembre à 20 h 30. *Le dimanche* 13 à 17 heures uniquement, relâche lundi 14.**

● **Autisme et psychoses infantiles.** — Pour son vingt-cinquième anniversaire, la Fédération autisme et psychoses infantiles organise une réunion d'information, le 18 novembre, à 13 h 45, à la mairie du 14e arrondissement (12, rue Durouchoux, 75014 Paris). Interventions du professeur S. Lebovici et des docteurs M. Leboyer et Catherine Chiron, et présentation de films sur quatre établissements.

A 20 h 30, salle Gaveau (45, rue La Boétie, 75008 Paris), concert avec le concours d'artistes de Musique-espérance, et la participation de Michel Duchaussoy.

★ **FFAPI, 237, rue Marcadet, 75018 Paris. Tél. : 42-28-57-09.**

● **Droits de l'enfant.** — Le Centre du volontariat de Paris, service d'accueil, d'information et d'orientation des bénévoles vers les associations qui leur conviennent le mieux, propose une réflexion sur le thème « Où en sont les droits de l'enfant ? », le 22 novembre, à 9 h 30, 9, rue Duc, 75018 Paris (Renseignements au 42-64-97-34).

★ ***Permanences du Centre de volontariat de Paris :* 132, rue des Poissonniers, 75018 (Tél. : 42-64-97-34), *du* lundi au vendredi de 14 h à 17 h 30. Foyer Montorgueil, 46, rue Montorgueil, 75002 (Tél. : 42-21-02-89), mardi, jeudi, samedi, de 14 h à 17 h. *Inter* 7, 105, rue *Saint-Dominique*, 75007 (Tél. : 47-05-48-44), lundi, mardi, mercredi de 14 h 30 à 18 h.**

● **Les Assises des villes françaises à Aurillac.** — Les Assises nationales des villes françaises organisées sous l'égide de la Fédération mondiale des villes jumelées auront lieu les 19 et 20 novembre, à Aurillac (Cantal). Les travaux porteront sur trois thèmes : « l'Europe : les villes jumelées préparent 1993 », « Coopération intercommunale et coopération internationale », « Nord-Sud : le rôle des jumelages-coopération et leur promotion ».

★ **Comité national de jumelage, 2, rue de Logelbach, 75017 Paris.**

● **Monuments historiques.** — La Caisse nationale des monuments historiques et des sites signale que la Conciergerie sera fermée les 19 et 24 novembre toute la journée, et le 28 novembre jusqu'à 14 heures, pour permettre l'installation puis le démontage du Salon de la cartophilie, qui se tiendra dans ses locaux. Les 25, 26 et 27 novembre, l'ouverture au public aura lieu exceptionnellement de 10 heures à 19 heures.

● **Accueil spirituel.** — Le *Guide Saint-Christophe* (édition 1988) mentionne 514 établissements, d'inspiration chrétienne, avec toutes précisions utiles pour comparer et choisir parmi trois rubriques.

Vacances : maison familiale de vacances, chalet de sports d'hiver.

Repos : convalescence, cure ou *accueil spirituel :* récollection, session.

Ce guide, mis à jour, est disponible moyennant la somme de 75 F, port compris, à l'Association Saint-Christophe, 277, rue Saint-Jacques, 75256 Paris Cedex 05 (CCP Paris 961-50 S).

● **La Révolution française et l'Eglise catholique.** — L'Association libre d'études théologiques (ALETHE) et la revue *Esprit* organisent, dans le cadre du bicentenaire de la Révolution française, un colloque : La Révolution française et l'Eglise catholique, naissance de l'individualisme, les 19 et 20 novembre 1988, 92 *bis*, boulevard du Montparnasse, 75014 Paris. Samedi 19 novembre (14 heures à 18 heures) : « Emergence d'un droit civil individualiste et réactions de l'Eglise catholique ». Dimanche 20 novembre (10 heures à 12 heures) : « La religion dans le déroulement et l'interprétation de la Révolution » ; (14 heures à 18 heures) : « Effets à long terme du conflit révolutionnaire sur la culture catholique et sur la culture laïque durant le dix-neuvième siècle ».

★ **Inscriptions au secrétariat du colloque : ALETHE, 48, rue Gay-Lussac, 75005 Paris. Participation aux *frais* : 150 F.**

● **Noël des bêtes abandonnées.** — Les 3 et 4 décembre, de 10 heures à 19 heures, sur la Seine (tour Eiffel, port de La Bourdonnais), deux bateaux joueront les arches de Noé et proposeront à l'adoption chiens et chats, tous vaccinés et tatoués.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du vendredi 11 novembre 1988 :

UN DÉCRET

● N° 88-1033 du 10 novembre 1988 portant organisation de l'enseignement des arts plastiques dans les écoles nationales, régionales et municipales d'art habilitées par le ministre chargé de la culture.

UN ARRÊTÉ

● Du 10 novembre 1988 relatif à l'organisation des études conduisant au diplôme national d'arts et techniques et au diplôme national supérieur d'expression plastique.

Informations « services »

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4873

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
I									■						
II										■					
III						■			■					■	
IV				■						■		■			
V		■				■									
VI					■					■					
VII	■		■	■							■				
VIII								■			■				
IX						■		■						■	■
X								■				■	■		
XI		■		■											
XII					■		■		■						■
XIII										■					
XIV		■					■						■		
XV					■						■				

HORIZONTALEMENT

I. Doit vraiment être grand pour devenir une folie. Quand on ne sait pas la tenir, c'est qu'on ne sait pas la fermer. — II. Qui ont besoin d'apprendre à vivre. Risquent de crever quand elles sont blanches. — III. Est parfois en la demeure. On y trouve une forêt de hêtres. Une jolie main. — IV. Tombera bien. On y met les pieds. Se dore au soleil. — V. Circonstance. Certains font du zèle. — VI. Peuvent entourer un pâté. Faire l'innocent. Qui n'ont besoin d'aucun traitement. — VII. Pas timbrés. Prit sa nourriture comme un petit mammifère. — VIII. Sorte de bobine. Ruine à la fin. Fournit des noix. — IX. Entièrement chaussée quand elle est grande. C'est un principe. — X. Sont souvent obligées de s'arrêter en chemin. Le mouvement perpétuel. Certains sont longs. — XI. Que Watson aurait dû trouver. — XII. Entendre comme autrefois. L'arme au pied. — XIII. L'art de faire des « pâtés ». Enguirlander, par exemple. — XIV. Traiter comme un fou. N'est pas un homme de bonne foi. Une prêtresse en sabots. — XV. En parlant de son père, il aurait pu dire qu'il en avait plein le dos. Courent mais ne volent pas. Bon à détacher.

VERTICALEMENT

1. Peint sur les murs. Evoque un très bon morceau. — 2. Chef de tribu. Libre, c'est une façon de faire le ménage. Vieille ville. — 3. Capable à tout instant de manger le morceau. Qui risque de faire mauvais effet. — 4. Mot qui peut faire venir le berger. Circulaient à Rome. A souvent le cœur sec. Ligne de tête. — 5. Quand il est blanc, n'est pas de sa couleur. Mesure pour l'essence. Adverbe. — 6. Donné par le chef. Sans taches. Prénom. — 7. Qualifie une plante grasse. — 8. Hors de combat. Une personne bien conservée. — 9. Perdue par celui qui fume. Touché. — 10. Répété comme à un oiseau. Abréviation qui prouve qu'on n'avait pas tout dit. — 11. Prenait en charge ceux qui venaient de passer. Droit de cité. — 12. Où il n'y a rien à prendre. Un vrai diable. Dans une salle de gymnastique. — 13. Une femme qu'on ne voit jamais faire la manche. Tragédie d'Euripide. — 14. Première d'une série. La mauvaise peut mener loin. Un doigt. — 15. Sur la Vanne. Symbole. N'est plus qu'un triste sire quand il est mélancolique.

Solution du problème n° 4872

Horizontalement

I. Brouillon. — II. Loulou. Dé. — III. Es. Iséo. — IV. Sensation. — V. Stase. En. — VI. Ut. Eres. — VII. Réa. Outre. — VIII. Masseur. — IX. Boîte. Mi. — X. Eu. Abcès. — XI. Vérité. Né.

Verticalement

1. Blessure. — 2. Rosette. Bée. — 3. Ou. Na ! Amour. — 4. Ulysse. Al. — 5. Io. Aérostat. — 6. Luit. Eusèbe. — 7. Sieste. — 8. Odéon. Rumen. — 9. Néon. Cerise.

GUY BROUTY.

Le Carnet du Monde

Décès

— Nous apprenons le décès, survenu le 9 novembre, du

général Paul ARNAULT,
compagnon de la Libération,

dont les obsèques ont été célébrées, le samedi 12 novembre, à 10 heures, en l'église de Sorgues (Vaucluse).

[Né le 21 août 1911 à Cherbourg (Manche), ancien élève de Saint-Cyr, Paul Arnault a servi dans la légion étrangère dès 1937. En juillet 1940, jeune capitaine, il rallie les Forces françaises combattantes, au sein de la 13e demi-brigade de légion étrangère (DBLE). Cette unité, dans laquelle Paul Arnault servira jusqu'au grade de lieutenant-colonel en 1948, a participé à la campagne d'Afrique (notamment aux combats de Bir Hakeim et d'El Alamein, contre les troupes du maréchal Rommel), à la campagne d'Italie, puis au débarquement en Provence et jusqu'au cœur de l'Allemagne nazie en 1945. Paul Arnault a été fait compagnon de la Libération, le 2 juin 1943, comme chef de bataillon de la 13e DBLE.

Après la guerre, il continue de servir dans la légion étrangère, avant de commander la subdivision militaire du Vaucluse en 1958 et de devenir, avec le grade de général de brigade en 1966, adjoint au général commandant la IIIe division.]

— Sa famille,
Ses amis,
ont l'immense douleur de faire part du décès de

Anne-Marie DIDIER-LAMBERT,
ancien président-directeur-général du magazine économique *la Vie française*, de 1962 à 1973,

veuve de

Didier Lambert,
fondateur de *la Vie française*,

survenu à Bougival, le mercredi 9 novembre 1988.

La cérémonie religieuse sera célébrée, le mardi 15 novembre, à 16 heures, en l'église de Bougival (Yvelines).

— Mme Françoise Dinh,
son épouse,
Khanh, Martine, Patrick,
ses enfants,
Vincent,
son petit-fils,
M. Huu Uyen Dinh,
son père,
Ses frères, belles-sœurs,
Cousins, cousines,
Et toute sa famille,

ont la douleur de faire part du décès brutal, survenu le 8 novembre 1988, de

M. DINH MANH TOAN,
ancien élève de l'Ecole polytechnique
et de l'Ecole nationale
des ponts et chaussées,
chevalier de l'ordre national du Mérite,
directeur général de la Société
de l'autoroute Paris-Normandie.

Le service religieux sera célébré, le lundi 14 novembre 1988, à 11 heures, en l'église Notre-Dame de Maurepas (Yvelines).

L'inhumation aura lieu dans la stricte intimité familiale.

Selon les vœux du défunt, des dons sont acceptés en faveur de l'UNICEF.

Cet avis tient lieu de faire-part.

7, hameau du Bois,
78310 Elancourt.

— Le président,
Le conseil d'administration,
Et le personnel de la Société de l'autoroute Paris-Normandie,

ont la tristesse de faire part du décès brutal, survenu le 8 novembre 1988, de

M. DINH MANH TOAN,
directeur général,
ancien élève de l'Ecole polytechnique
et de l'Ecole nationale
des ponts et chaussées,
chevalier de l'ordre national du Mérite.

— Gandelu (02).

Mme Robert Pénit,
son épouse,
Ses enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. le docteur Robert PÉNIT,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu le 8 novembre 1988, dans sa soixante-seizième année.

La cérémonie religieuse aura lieu, le mardi 15 novembre, à 15 heures, en l'église de Gandelu, où l'on se réunira.

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

23, Grande-Rue,
02810 Gandelu.

— **Jean-Paul TURPIN**

s'est endormi pour toujours le lundi 7 novembre 1988.

Il dit « *au revoir* » à tous ses proches, à ses amis. A ceux aussi qui ont lutté avec lui contre la maladie.

La levée du corps aura lieu le lundi 14 novembre, à 9 h 15, à l'hôpital Cochin.

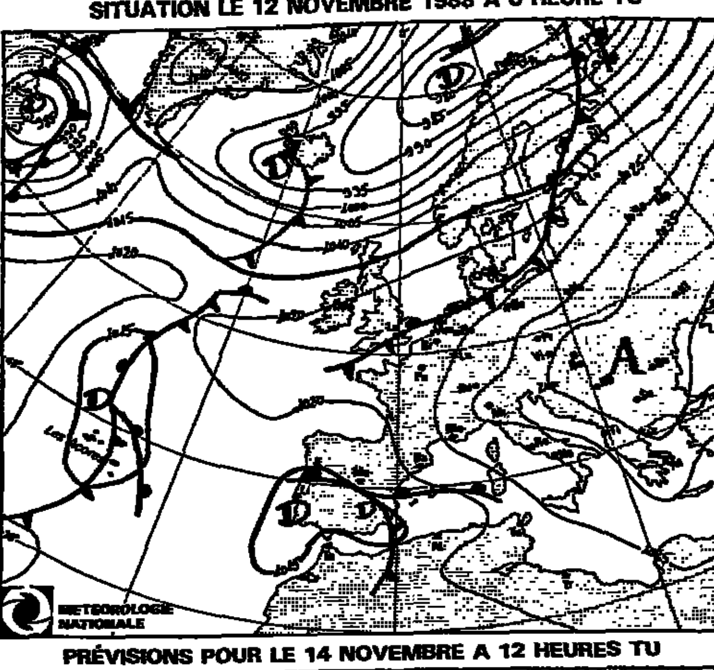
L'inhumation se fera au cimetière de Maisons-Laffitte.

Communications diverses

— Pour commémorer le cinquantenaire de la mort du poète et philosophe libertaire Han Ryner, une réunion est organisée le dimanche 20 novembre, à 14 h 30, 10, rue des Fossés-Saint-Jacques, 75005 Paris, avec Léo Campion, Henri Gougaud, Robert Jospin..., sous le patronage de nombreuses personnalités.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 12 NOVEMBRE 1988 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 14 NOVEMBRE A 12 HEURES TU

Evolution probable du temps en France entre le dimanche 13 novembre à 0 heure et le lundi 14 novembre à 24 heures.

Le minimum d'altitude du sud de l'Espagne remonte vers les Baléares en se comblant. Il engendrera des remontées d'air chaud à l'avant qui intéresseront les régions méditerranéennes et la Corse. D'autre part, une advection froide se dirige vers l'Europe centrale. Le thalweg qui lui est associé touchera nos régions du Nord et de l'Est. Un front froid, surtout actif dimanche, se déplacera rapidement vers l'Allemagne. Après son passage, invasion froide de basses couches et reconstitution d'une large cellule anticyclonique.

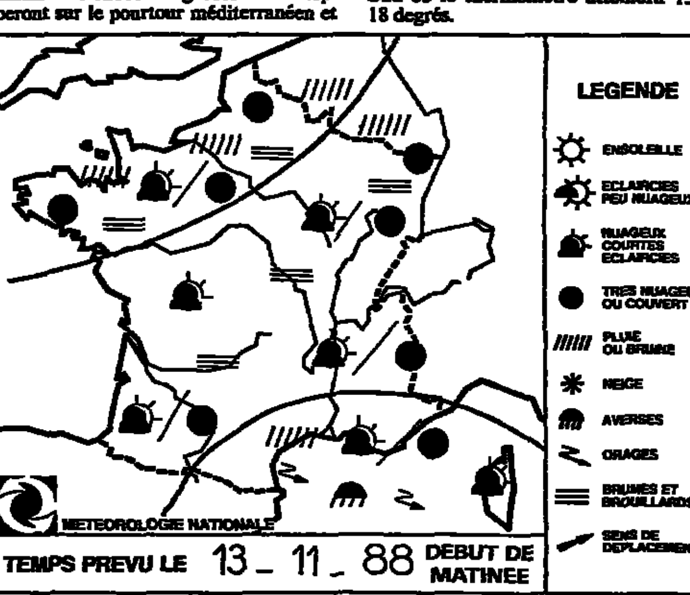
Dimanche. — Grisaille de rigueur. Le ciel sera très nuageux sur l'ensemble du pays durant toute la journée. Les brouillards et nuages bas, largement présents dès le matin, auront parfois du mal à disparaître.

Il pleuvra faiblement sur les côtes de la Manche et la mer du Nord dès le matin. Des ondées orageuses se développeront sur le pourtour méditerranéen et la Corse. Quelques gouttes de pluie tomberont çà et là en cours de journée sur les régions du Nord-Est. Le soleil fera néanmoins quelques apparitions des régions de l'Ouest aux régions de l'Est.

Les températures minimales seront de 4 à 7 degrés sur le Nord-Est, de 6 à 10 du Centre aux Alpes, de 8 à 13 ailleurs, les maximales remonteront de 11 à 14 du Nord-Ouest au Nord, 13 à 15 du Centre à l'Est, de 15 à 20 sur le Sud.

Lundi. — Encore bien de la grisaille, surtout sur les régions du Nord. Les brouillards seront fréquents sur l'ensemble de la France le matin. Les pluies orageuses du Sud déborderont parfois sur les Alpes. Elles seront plus importantes sur la Corse. Le soleil refera son apparition dès la mi-journée sur la plupart des régions.

Les températures minimales baisseront (gelées sur le Nord-Est). 2 à 4 degrés du Centre au Nord-Est, 4 à 8 degrés ailleurs. Maximales : 9 à 13 degrés sur l'ensemble du pays, sauf le Sud où le thermomètre atteindra 15 à 18 degrés.



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé
Valeurs extrêmes relevées entre le 11-11-1988 à 6 heures TU et le 12-11-1988 à 6 heures TU — le 12-11-1988

FRANCE			
AJACCIO	21	9	N
BIARRITZ	18	14	P
BORDEAUX	18	12	C
BOURGES	19	9	C
BREST	16	12	C
CAEN	15	11	B
CHERBOURG	14	12	B
CLERMONT-FERR.	19	11	C
DIJON	17	4	B
GRENOBLE St-M-H	18	6	C
LILLE	14	10	B
LIMOGES	16	11	C
LYON	18	7	D
MARSEILLE-MAR.	20	13	N
NANCY	17	5	B
NANTES	18	9	D
NICE	18	10	D
PARIS-MONTS.	18	9	B
PAU	18	11	N
PERPIGNAN	18	16	C
RENNES	15	8	B
ST-ETIENNE	19	8	D
STRASBOURG	17	4	B
TOURS	18	7	C
TOULOUSE	19	16	C
POINTE-A-PITRE	31	21	B
ÉTRANGER			
ALGER	27	20	N
AMSTERDAM	14	10	P
ATHÈNES	10	5	D
BANGKOK	29	20	D
BARCELONE	21	16	P
BELGRADE	2	−4	B
BERLIN	10	7	C
BRUXELLES	15	11	P
LE CAIRE	25	11	D
COPENHAGUE	9	7	B
DAKAR	27	23	D
DELHI	30	15	D
DJERBA	25	17	N
GENÈVE	11	9	–
HONGKONG	18	14	P
ISTANBUL	5	0	D
JÉRUSALEM	13	7	N
LISBONNE	19	14	D
LONDRES	13	11	P
LOS ANGELES	19	14	D
LUXEMBOURG	11	7	B
MADRID	15	12	P
MARRAKECH	19	12	N
MEXICO	26	9	B
MONTRÉAL	12	−3	D
MOSCOU	−2	−3	C
NAIROBI	22	12	B
NEW-YORK	17	6	D
OSLO	11	0	N
PALMA-DE-MAL.	22	15	O
PÉKIN	18	5	D
RIO-DE-JANEIRO	24	23	C
ROME	20	8	D
SINGAPOUR	29	29	C
STOCKHOLM	6	3	N
SYDNEY	23	18	D
TOKYO	17	7	D
TUNIS	25	18	N
VARSOVIE	3	−3	N
VENISE	11	0	D
VIENNE	−1	−3	C

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

Les conflits sociaux

Détente aux PTT, perturbations à la SNCF

Une certaine détente apparaissait à la fin de la semaine dans les PTT – une partie des chauffeurs de camions parisiens ayant repris le travail et certains centres de tri (où 120 millions de plis et d'objets étaient en souffrance) étant débloqués – et dans les transports urbains stéphanois. Mais des grèves étaient prévues dès le dimanche 13 au soir dans les chemins de fer, tous les syndicats ayant rejeté les propositions salariales de la direction.

● **Dans les PTT**, la grève a cessé vendredi 11 novembre dans quatre des garages parisiens (Chemin-Vert, Félix-Faure, Aubervilliers et porte d'Asnières) selon la direction. Seuls les grévistes du garage Keller restaient intraitables ; des discussions continuaient avec ceux de Bercy et d'Arcueil.

Les centres de tri des gares Montparnasse, de Lyon et d'Austerlitz restaient bloqués, ainsi que ceux de la rue du Louvre (Paris-RP) et du quinzième arrondissement, et, en banlieue, ceux de Bobigny, Créteil et (partiellement) Issy-les-Moulineaux, ainsi que, en province, ceux d'Amiens, Orléans et Bordeaux. Le travail a repris samedi 12 novembre dans le reste des centres de Paris, à Evry, Meaux, Melun, Pontoise, Trappes, et à Toulon. Toutefois, certains centres de la région parisienne (Trappes, notamment) n'acceptent que le courrier transporté par la poste (et non par les moyens *« parallèles »* mis en place par les directions).

● **Dans les transports urbains**, les traminots de Saint-Etienne ont mis fin à leur grève vendredi 11 novembre. Les syndicats CGT, CFDT et FO ont signé, jeudi 10 au soir, un accord prévoyant une hausse des salaires de 0,3 % à compter du 1er juillet, une autre au 1er janvier prochain, une prime de 600 F en fin d'année 1988 et le paiement de quatre jours de grève. La direction s'est engagée à embaucher douze conducteurs (dont huit en contrat à durée déterminée). A Lyon, en revanche, la grève continuait samedi 12 novembre pour la dix-neuvième journée consécutive.

● **A la SNCF**, les organisations syndicales ont maintenu leurs mots d'ordre de grève annoncés à partir du dimanche 13 à 20 heures par la CGT et la CFDT, du lundi 14 à 20 heures, pour FO, et se terminant mardi 15 à 20 heures pour FO, jeudi 17 à 8 heures pour la CGT et lundi 24 à 8 heures pour la CFDT.

Tous les syndicats ont jugé *« insuffisantes »* les propositions salariales faites par la direction mercredi 9 et jeudi 10 novembre (la CGT chiffrant la perte de pouvoir d'achat à 11 % depuis 1983). La CFDT et FO ont demandé que les clauses de *« rendez-vous »* soient alignées sur celles de la fonction publique, qu'elles jugent plus favorables.

La direction avait annoncé pour 1988 l'attribution de 1 point de la grille salariale (soit 27 francs par mois en moyenne) à compter du 1er octobre et avait décidé d'avancer rétroactivement au 1er juin l'augmentation de 0,9 % appliquée au 1er septembre.

Pour 1989, elle proposait des augmentations générales de 2 % en niveau, l'attribution de 1 point de grille le 1er février (soit 0,6 % pour les plus bas niveaux, 0,2 % pour les plus hauts) des mesures catégorielles représentant 0,2 % de la masse salariale et un rendez-vous début 1990 pour examiner la situation *« par rapport aux prix, mais sans indexation des salaires »*. La hausse des prix attendue en 1988 est de 3 % et les prévisions officielles pour 1989 sont de 2,2 %.

● **A EDF-GDF**, la CGT a rejeté les dernières propositions des directions et appelé les agents à *« amplifier l'action, notamment le mardi 15 novembre »* pour sa journée d'action dans le secteur public. Les autres syndicats n'ont pas encore pris position, les discussions devant continuer le lundi 14 dans l'après-midi.

Les directions, qui ont accordé, en 1988 (unilatéralement en l'absence d'accord), des hausses de salaire de 2,2 % en niveau, y ont ajouté une majoration rétroactive de 0,2 % à compter du 1er janvier.

Pour 1989, elles proposent 2,2 % d'augmentations générales des salaires (1 % au 1er avril et 1,2 % au 1er octobre), des majorations différenciées des coefficients hiérarchiques à compter du 31 décembre 1988 et une anticipation des majorations d'ancienneté pour certains agents, une clause de « rendez-vous », ainsi que, d'autre part, des discussions sur le calcul de la prime d'intéressement et sur l'évolution de l'emploi.

Pour répondre aux propositions salariales du gouvernement

Comment les syndicats « consultent leur base »

C'est le jeudi 17 novembre à 12 h 30 que les fédérations de fonctionnaires sont invitées à signer le « relevé de conclusions » salarial avec M. Michel Durafour, ministre de la fonction publique. La première, la FEN a décidé de signer, mais quatre autres signatures devraient s'ajouter à la sienne au bas de ce premier accord depuis le 13 février 1985. En attendant les fédérations « consultent ». Consultent qui ? La « base » ou... leurs instances ?

La rédaction du protocole d'accord dans la fonction publique n'était pas encore achevée, dans la nuit du 8 au 9 novembre, que déjà Mme Thérèse Hirszberg, la « patronne » des fonctionnaires CGT, annonçait qu'avant l'aube les agents de l'Etat commenceraient à être consultés. A la « base » et... « démocratiquement ». Comme à l'accoutumée. La CGT lançait donc un « référendum », sans risque pour elle : elle n'entend pas signer – et ne l'a jamais fait dans la fonction publique – et avance une revendication « alléchante » en demandant 1 500 F d'augmentation pour tous, ce qui coûterait à l'Etat la bagatelle de 72 milliards de francs...

Au bas d'un tract reproduisant intégralement le texte du « relevé de conclusions » figure un « bulletin de vote » à découper : « pour » ou « contre » la signature, avec, en troisième option, un « oui » à l'action. Sur une autre feuille, la centrale dénonce ces mesures « misérables », insiste sur les pertes de pouvoir d'achat accumulées ces dernières années et rappelle ses revendications. Les premiers « résultats », chez les agents des PTT (à tout hasard) sont éloquents : à Mérignac 43 « contre » sur 52 « consultés », à Nice 120 « contre » sur 120 « consultés », à Montpellier 61 « contre » sur 79 « consultés »... Ce « référendum » de la CGT ne fait guère illusion, mais il lui permet d'affirmer qu'elle est la seule à vraiment consulter la « base ».

Reste à s'entendre sur la notion de « base ». S'agit-il des militants du syndicat, de ses adhérents ou de l'ensemble des fonctionnaires syndiqués et non syndiqués ? La FEN a tranché la première, en consultant comme à l'accoutumée le cercle forcément restreint de son bureau fédéral. *« La FEN*, explique M. Jean-Paul Roux, secrétaire national, *a 75 000 points de syndicalisation. Pour organiser une consultation à la base, démocratique, avec bulletin de vote à renvoyer par correspondance, c'est l'affaire* [sans grève des postes] *d'au moins deux mois. A chaque congrès, le bureau fédéral reçoit un mandat très précis. Au congrès suivant, on rend compte et les adhérents sanctionnent. »*

A l'Union des fédérations de fonctionnaires et assimilés UFFA-CFDT, qui est elle-même un regroupement de plusieurs fédérations, on explique que la consultation se fera *« comme pour l'accord de 1985 »*. *« Chaque fédération*, précise un permanent, *va consulter ses syndicats selon ses propres modalités. »* Les responsables des syndicats auront latitude de réunir seulement les dirigeants de section ou d'élargir aux adhérents « de base ». Mais cette dernière possibilité est bien peu fréquente. Pour l'heure, la région CFDT-PTT Ile-de-France a pris position contre l'accord.

Pas de télécopieurs

A l'Union interfédérale des fonctionnaires FO, ce sont les responsables syndicaux dûment mandatés qui prennent la décision. *« On n'est pas à la CGT »*, explique M. Roland Gaillard, secrétaire général. La base ? Elle a mandaté des responsables syndicaux pour parler en son nom. Chacune des trois composantes de l'Union – Fédération générale des fonctionnaires (FGF, PTT, services publics et de santé) va consulter ses instances. Déjà, le bureau de la FGF a approuvé l'accord. *« Les copains*, ajoute M. Gaillard, *il faut leur expliquer à cause des pertes de pouvoir d'achat de ces dernières années. Mais le rattrapage, ce n'est pas seulement l'accord du 8 novembre, c'est aussi la revalorisation de la grille indiciaire, pour laquelle on continue à se battre. »*

Secrétaire général de la Fédération générale autonome des fonctionnaires (FGAF), M. Jean-Pierre Gualezzi a demandé à ses organisations membres de *« consulter le plus largement »*, mais *« ce n'est pas vraiment une consultation de la base »*. La grève des PTT complique, à beaucoup d'égards, politiques et pratiques, le paysage, d'autant que nombre de syndicats *« n'ont pas de télécopieur »*. Les agents des finances grognent. La commission exécutive de la FGAF, qui tranchera le 14 novembre, sera *« difficile »*. Mais M. Gualezzi a *« bon espoir »*.

Le conseil de l'Union des fédérations de fonctionnaires CFTC devrait se décider le 15 novembre. *« Nos responsables d'organisation consulteront la base*, assure Mme Nicole Prudhomme, secrétaire générale. *Les syndicats vont consulter leurs sections, qui vont consulter leurs adhérents. On a également beaucoup d'appels sur notre répondeur. Pour l'instant, c'est relativement positif. Mais ce qui pèse, c'est la prochaine augmentation par le gouvernement d'un point de la cotisation vieillesse. On nous reprendra d'une main ce qu'on nous donne de l'autre. »*

MICHEL NOBLECOURT.

AFFAIRES

L'offensive contre la Société générale

Thomson ne connaissait pas la « destination des fonds » prêtés à M. Pébereau

Le groupe industriel public Thomson a confirmé, vendredi 11 novembre dans l'après-midi, qu'il était bien à l'origine du prêt participatif de 300 millions de francs accordé à Camélia, l'un des holdings engagés dans le raid de M. Georges Pébereau sur la Société générale (*le Monde* du 12 octobre). Mais les dirigeants du groupe affirment qu'ils n'étaient pas au courant de la *« destination des fonds »* lorsqu'ils ont accordé, *« il y a au moins un an »*, ce prêt à M. Pébereau.

« Il s'agit d'une opération strictement financière », a indiqué M. Jean-François Hénin, le président de la Batif, la banque du groupe, en précisant que ce prêt, d'une durée de 3-5 ans et à taux d'intérêt faible mais lié au résultat de l'emprunteur, avait été accordé par la Sofinel, une filiale du groupe. Lors de sa mise au point, inspirée de la technique américaine des « junior bonds », *« nous n'imaginions pas que la cible aurait pu être la Société générale »*, a expliqué M. Hénin, qui a ajouté : *« nous n'avons aucun sentiment hostile à l'égard de la Société générale et aucune intention de devenir actionnaire de cette banque »*.

Thomson précise que l'emprunt vient d'être tiré, en deux étapes, par Camélia, une société de M. Pébereau constituée le 21 octobre 1988. Il n'est absolument pas envisagé de *« transformer ce prêt en participation au capital de Camélia »*, a encore indiqué M. Hénin, qui nie, en outre, qu'il ait pu y avoir le moindre « trade off » (arbitrage) entre le règlement du dossier de l'Al Saudi Banque et cette présence aux côtés de M. Pébereau.

E. I.

Les Japonais choisis pour construire un complexe pétrochimique géant en Sibérie

Un accord a été signé le 11 novembre à Moscou entre les autorités soviétiques et un consortium japonais conduit par Mitsubishi pour la construction, d'ici à l'an 2000, d'un des plus gros complexes pétrochimiques du monde destiné à la production de matières plastiques, d'un coût de 5 milliards de dollars, en Sibérie occidentale.

La part japonaise dans le projet n'a pas été précisée, mais les nouvelles dispositions adoptées par l'URSS permettent désormais aux investisseurs étrangers de détenir 70 % (contre 49 % précédemment) dans les sociétés mixtes. Le financement reposera sur des prêts bancaires et Mitsubishi doit trouver d'autres partenaires, notamment américains, pour ce projet dont l'étude définitive ne sera achevée qu'en mars 1989.

Ferruzzi obtient un dégrèvement de 5,5 milliards de francs pour fusionner Montedison à Enichem

Ferruzzi a obtenu gain de cause. Le gouvernement italien a décidé d'accorder au groupe alimentaire le dégrèvement fiscal qu'il lui avait demandé pour constituer un nouveau pôle chimique (Enimont) entre la chimie lourde de la Montedison et la filiale spécialisée (Enichem) de la société d'Etat ENI (Ente Nazionale Idrocarburi). Cette « ristourne » est incluse dans un nouveau projet de loi consacré aux *« mesures fiscales destinées à favoriser la réorganisation des structures productives des entreprises »*. En principe, Ferruzzi devrait pouvoir économiser 1 200 milliards de lires (5,52 milliards de francs). Le groupe agro-alimentaire doit, en effet, recevoir au jour de la fusion, c'est-à-dire le 31 décembre prochain, des actions du nouveau holding Enimont en rémunération de ses apports. Les plus-values étant estimées à quelque 3 000 milliards de lires (13,8 milliards de francs), son impôt aurait dû se monter à 1 500 milliards de lires (6,9 milliards de francs).

Selon le nouveau projet de loi, un quart seulement des plus-values réalisées lors de fusions seront soumises à l'impôt, dont le paiement pourra être échelonné sur dix ans. Une exemption pendant dix ans sera appliquée sur les 75 % restants à la condition expresse que le revenu provenant de la fusion soit mis en réserve.

Le texte, spécialement adapté au cas d'Enimont, a été conçu de façon à pouvoir s'appliquer à d'autres fusions d'entreprises dans la perspective du grand marché de 1993. Il doit, toutefois, être encore approuvé par le Parlement, qui pourra y apporter des modifications.

En consultant le Comité économique et social

M. Delors veut couper court aux manœuvres contre la « charte sociale » européenne

BRUXELLES
Communautés européennes
de notre correspondant

Soucieux d'accompagner d'une politique sociale active la libération des échanges qui résultera de la mise en place du grand marché européen, MM. Jacques Delors et Manuel Marin, président et vice-président de la Commission européenne, invitent les partenaires sociaux, employeurs et syndicats, à exprimer leurs points de vue. Ils viennent ainsi d'adresser une lettre à M. Alberto Masprone, le président du Comité économique et social européen, demandant l'avis de cette assemblée sur ce que pourrait être le contenu d'une charte sociale pour l'Europe de 1993. L'idée d'une telle charte avait été lancée par la Commission à la fin de l'été, en réponse aux craintes manifestées à l'égard du grand marché par certains leaders syndicaux, dont M. Edmond Maire.

Le conseil européen, qui s'est tenu en juin à Hanovre – MM. Delors et Marin le rappellent – avait souligné l'importance qu'il attachait à la dimension sociale de la construction européenne. Mais une controverse sur l'opportunité d'un tel exercice ne s'en est pas moins développée. Mme Margaret Thatcher, dans le discours de combat qu'elle a prononcé à Bruges en septembre, n'a pas caché que s'il ne tenait qu'à elle, elle jetterait aux orties ces projets sociaux européens : *« Nous n'avons pas besoin d'une nouvelle réglementation et ce n'est pas de la sorte qu'on créera de nouveaux emplois »*, expliquait-t-elle en substance. Le premier ministre britannique est également hostile à la proposition de créer une société anonyme de droit européen, présentée par la Commission, et qui devrait faire l'objet d'un débat d'orientation lors du conseil européen de Rhodes en décembre.

La Commission propose que les entreprises qui choisiront le statut de société anonyme européenne soient tenues d'appliquer un système de participation des travailleurs. Mais, pour faciliter les choses, elle préconise une participation à la carte. Des entreprises pourront choisir entre différentes options, correspondant elles-mêmes aux différents mécanismes actuellement appliqués dans les Etats membres.

Franche réticence

La Commission vient de recevoir de M. Decker, ancien PDG de Philips et président de la « table ronde », qui rassemble les dirigeants des grands groupes industriels européens, une lettre exprimant un intérêt des plus limités pour le projet de société anonyme européenne, et une franche réticence quant à l'opportunité d'y faire figurer de manière obligatoire une formule de participation des travailleurs. Cette démarche, a laissé la Commission perplexe, qui se souvient que le prédécesseur de M. Decker, ainsi que tant d'autres industriels, avaient, au contraire, plaidé justice pour que soient activés les travaux concernant la société anonyme européenne...

En s'adressant au Comité économique et social européen, qui rassemble les représentants des employeurs et des syndicats, MM. Delors et Marin devraient réussir à couper court aux manœuvres. Ils énumèrent les thèmes sur lesquels ils souhaitent voir le Comité se prononcer : *« La protection sociale, le dialogue social, les conventions collectives, le contrat de travail, la santé et la sécurité des travailleurs, l'éducation tout au long de la vie, l'égalité entre les hommes et les femmes dans le travail, l'information et la consultation des salariés. »*

MM. Delors et Marin souhaitent que les partenaires sociaux fassent vite : *« Il serait important*, écrivent-ils, *que l'avis de votre Comité nous parvienne au début de la présidence espagnole, le 1er janvier 1989, afin que la Commission, se fondant sur vos réflexions et propositions, puisse saisir le conseil des ministres dès le premier semestre 1989. »*

PHILIPPE LEMAITRE.

ÉTRANGER

VIETNAM : la crise financière

L'appel aux « oncles d'Amérique »

Depuis des semaines, les salaires de la plupart des fonctionnaires de Ho-Chi-Minh-Ville sont calculés sur le prix du kilo de riz. Dans un pays où le taux d'inflation est de 300 à 400 %, le prix du riz reste ce qu'il y a de plus stable. En fait, il a même légèrement baissé au cours des derniers mois, reflet d'une récolte généreuse, dans le Sud tout au moins.

HO-CHI-MINH-VILLE
correspondance

Le dong – la monnaie locale – continue sa chute libre. Quand, imperturbable, la Banque centrale continuait d'offrir 368 dong pour un dollar, le taux du marché parallèle atteignait 4 500 dong, au début du mois d'octobre. Entre ces deux extrêmes, les hôtels de Hanoi proposent 600 dong par dollar, l'intershop de Ho-Chi-Minh-Ville va jusqu'à 3 000 dong.

La bataille cruciale contre l'inflation est en train d'être perdue. L'Etat continue de faire imprimer des tonnes de billets pour être en mesure de payer ses bataillons de fonctionnaires. Les experts de Ho-Chi-Minh-Ville, mieux au fait des réalités de l'économie moderne que leurs collègues de Hanoi, sont désespérés. *« Parce que nous voulons garantir la survie de nos employés, nous avons décidé de calculer leur salaire sur le prix du riz »* explique M. Vu Hac Bong, responsable des relations extérieures de la ville méridionale. Ainsi, un instituteur est assuré de recevoir chaque mois l'équivalent de 40 kilos de riz. Dans les prochaines semaines, les dotations du corps enseignant, fort négligé jusqu'à présent, pourraient s'élever jusqu'à 60 kilos. Le riz, selon la qualité, vaut de 450 à 600 dong le kilo. Les subsides aux denrées de base – riz, sucre, sauce de poisson, tissu – qui, depuis tant d'années, assuraient le minimum vital des cadres aux salaires faméliques, ont disparu de l'économie du Sud. *« En principe*, dit avec un sourire ironique le patron d'une coopérative, *nos salaires sont censés refléter la réalité de nos besoins »*.

Chacun sait que ce n'est pas le cas. A défaut de lutter efficacement contre l'inflation, les autorités vietnamiennes encouragent désormais une autre forme de subsides, celle qui consiste à faire appel à la générosité des *oncles d'Amérique*. Aussitôt après son élection à la tête du Parti communiste, fin 1986, Nguyen Van Linh avait célébré le patriotisme des centaines de milliers de Vietnamiens de la diaspora.

Les vrais investisseurs attendent

Des facilités de visa sont accordées aux Vietnamiens d'outre-mer qui souhaitent visiter leur patrie d'origine, des milliers d'hommes et de femmes qui, il y a quelques années, avaient fui le Vietnam par bateau reviennent ainsi en touristes privilégiés. Depuis la mi-septembre, ils sont vivement encouragés à apporter *« autant d'or que possible, des kilos »*, s'exclame Vu Hac Bong. Ce qui était défendu mais largement pratiqué est désormais applaudi. Il suffit de payer une taxe d'environ 10 % à l'entrée et les lingots peuvent être offerts sans problème aux cousins pauvres restés au pays. L'ouverture économique, encouragée depuis le sixième congrès du parti, en décembre 1986, n'a pas encore donné de grands résultats. *« Trop de sabotage au niveau des cadres moyens »*, se plaint un chroniqueur de *Saigon Giai Phong*, le quotidien du parti à Ho-Chi-Minh-Ville, qui, depuis plusieurs semaines, publie chaque jour le cours de l'or sur les marchés internationaux.

La publication d'un code d'investissement relativement libéral, mais parfois vague, a certainement encouragé des hommes d'affaires de Taiwan et Singapour, de Hongkong et de Bangkok à venir au Vietnam pour acheter à bas prix produits textiles, denrées alimentaires et pierres précieuses. *« Mais nous ne nous faisons pas d'illusion. Les vrais investisseurs, ceux qui vont aider le Vietnam à se développer, les Américains, les Japonais, les Européens de l'Ouest, pour des raisons politiques, attendent »*, dit M. Do Hoang Hai, vice-président de la firme d'import-export IMEXCO. *« Aussi longtemps que le problème du Cambodge ne sera pas résolu, nous serons privés des crédits de la Banque mondiale ou de la Banque asiatique pour le développement »*, se plaint-il. Jusqu'à présent, l'ouverture économique, dans le Sud, profite surtout à quelques intermédiaires locaux qui ne produisent rien et servent, avant tout, de consultants officieux aux hommes d'affaires de la région. Dans la mesure ou ce n'est plus une tare d'être fortuné, les signes extérieurs de richesse refont une apparition timide.

JACQUES BEKAERT.

DANS NOTRE PROCHAIN NUMERO
Le Monde
ÉCONOMIE

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

Économie

MARCHÉS FINANCIERS

Délits d'initiés sur les résultats du commerce extérieur ?

La Commission des opérations de Bourse enquête sur des « transactions particulières »

Le Marché à terme international de France (MATIF) serait-il le théâtre d'opérations d'initiés chaque mois le jour de la publication des résultats du commerce extérieur français ? La Commission des opérations de Bourse (COB) devrait lancer prochainement une enquête sur ces *« transactions particulières »*, réalisées sur ce marché par des *« gens bien informés »*, notamment le 27 octobre.

Le principe est simple et l'espérance de gains appréciable. L'annonce d'un tel indicateur économique est très attendu par les boursiers car elle entraîne souvent une forte variation des cours à la hausse ou à la baisse selon que le chiffre est bon ou mauvais. Ayant connaissance du montant avant les autres, ne fût-ce même qu'une minute avant son annonce officielle, les personnes informées achètent alors des contrats sur les taux d'intérêts, sachant que les cours grimperont vraisemblablement quelques instants plus tard car la nouvelle publiée sera bonne (en cas de bon résultat, pas de hausse gouvernementale des taux à attendre, l'économie n'est pas en surchauffe). Les initiés n'auront plus ensuite qu'à vendre au plus haut, empochant ainsi de substantiels bénéfices. L'opération sera inverse – vendre des contrats pour les racheter ensuite – si le chiffre à annoncer est mauvais (trop de déficit, donc possible hausse des taux pour refroidir l'économie).

Les autorités de surveillance du MATIF reconnaissent sans difficultés avoir déjà observé des gonflements de transactions de la sorte. Le 27 octobre, les mouvements d'achat auraient été soutenus quelques instants avant midi, heure à laquelle a été révélé l'excédent de 400 millions de francs du mois de septembre. Toutefois, les dirigeants de la Chambre de compensation des instruments financiers de Paris (CCIFP) ont une analyse plus nuancée. Plutôt que de parler de délits d'initiés, ils préfèrent envisager un dysfonctionnement de la diffusion de l'information. Entre le moment où le chiffre est annoncé par les douanes et celui où il est diffusé sur l'ensemble des écrans informatiques par les agences de presse, il peut se passer un laps de temps de trois à cinq minutes, nettement suffisant pour un opérateur ayant pris directement connaissance de l'information à la source pour prendre position. Peut-on, dans ce cas, parler de délit d'initiés ? Il faut souligner enfin que cette publication intervient en pleine séance boursière, ce qui ne met pas les investisseurs sur un pied d'égalité, contrairement à ce qui se passe outre-Atlantique. Pour limiter les fuites, de tels indicateurs sont révélés en début de matinée, souvent à 8 h 30, juste avant l'ouverture des marchés.

Quel niveau de la chaîne ?

Les pouvoirs publics, conscients des risques de tels dérapages et de leur impact sur le marché, ont dès le mois dernier changé leur mode de diffusion pour éviter que trop de personnes n'en prennent connaissance. Jusqu'alors, les douanes pour le commerce extérieur et l'INSEE pour les prix transmettaient au ministère des finances leur chiffre chaque mois et la rue de Rivoli ne les publiait pas forcément immédiatement. Depuis deux mois, il a été décidé non seulement que ces données seraient annoncées directement par l'organisme compétent et ne passeraient plus par les finances, et de plus que la date de leur sortie serait connue pour limiter la spéculation. Ce qui fut fait le 27 octobre et le sera le 29 novembre pour le montant du commerce extérieur d'octobre. Or ces nouvelles mesures n'auraient apparemment pas empêché un gonflement des transactions, comme lors de certains mois précédents.

Reste à présent à faire, dans ces échanges, la part de la spéculation pure (les opérateurs pariant sur le chiffre quelques instants avant son annonce) de celle « sans risque ». Et si délits d'initiés il y a, à quel niveau de la chaîne se trouvent-ils ? La tâche est ardue pour démêler un tel écheveau et revient presque à chercher une aiguille dans une botte de foin.

DOMINIQUE GALLOIS.

EN BREF

● **L'Arabie saoudite prend pied dans le raffinage pétrolier américain.** – L'Aramco, société pétrolière de l'Arabie saoudite, a signé, jeudi 10 novembre, avec son homologue américain Texaco un accord de création d'une société conjointe à 50/50, baptisée Star Entreprises, qui reprendra les activités de raffinage et de distribution dans vingt-trois Etats du sud et de l'est des Etats-Unis.

Cette opération permettra aux Saoudiens, qui cherchent comme les autres producteurs à s'intégrer vers l'aval, d'écouler jusqu'à 600 000 barils par jour aux Etats-Unis.

● **Bruxelles ouvre une enquête sur la prise de contrôle de Metalbox par Carnaud.** – La Commission européenne a annoncé, le 10 novembre, l'ouverture d'une enquête « de routine » sur la prise de contrôle du britannique Metalbox par le français Carnaud, spécialisé dans l'emballage métallique. Cette enquête, destinée à vérifier que la fusion des deux sociétés ne créera pas un monopole, s'inscrit dans le cadre des efforts menés par Bruxelles pour étendre son pouvoir en matière de fusions et d'acquisitions. Actuellement, la Commission ne peut intervenir qu'une fois les opérations décidées. Plusieurs membres de la Communauté (Grande-Bretagne, RFA, France) ne souhaitent pas que la Commission puisse donner son avis *a priori*. Dans l'immédiat, l'enquête sur l'opération Carnaud-Metalbox ne semble pas susceptible d'entraver sa réalisation.

● **Liaison Rhône-Rhin : le premier ministre en désaccord avec M. Bérégovoy.** – Le premier ministre, M. Michel Rocard, ne semble pas décidé à suivre son ministre de l'économie et des finances, M. Bérégovoy, sur le dossier de la liaison Rhône-Rhin à grand gabarit (*le Monde* daté 30-31 octobre). Il a rassuré, le 10 novembre, les présidents des conseils régionaux concernés en ces termes : « *Je n'ai pas l'intention de donner une suite favorable à la lettre de Pierre Bérégovoy prônant l'abandon du projet en raison de son coût élevé. Cela dit, il est de son rôle d'attirer notre attention sur des difficultés budgétaires* », a répondu M. Rocard aux questions du président de la région Rhône-Alpes, M. Charles Millon.

● **Irish Distillers : la Cour suprême donne raison à Pernod-Ricard.** – La Cour suprême d'Irlande vient de confirmer le jugement annoncé le 21 octobre par la Haute Cour de Dublin : FII Fyffes devra honorer son engagement verbal de vendre les 20 % du capital de Irish Distillers à Pernod-Ricard. Le groupe français affirme donc détenir 53,5 % du capital du premier fabricant de whiskey irlandais, directement par sa filiale irlandaise Comrie ou sous forme d'engagements comme ceux de FII Fyffes et d'Irish Life (9 %). Deux décisions majeures restent encore en suspens avant le succès de cette « OPA amicale » : l'avis du Take Over Panel de Londres qui veille sur la conformité des opérations de fusions et d'acquisitions, et celui du ministre de l'industrie et du commerce d'Irlande qui statue sur proposition de la Fair Trade Commission.

● **NORVÈGE : Saga rejette une offre de fusion avec Elf.** – Saga Petroleum, entreprise pétrolière norvégienne, a repoussé une offre de fusion avec Elf-Aquitaine Norge, la filiale norvégienne du groupe pétrolier français, malgré la pression des autorités du pays. C'est le second échec d'une tentative de rapprochement entre Saga, qui doit trouver un partenaire pour conforter sa situation financière, et Elf, qui avaient déjà négocié en 1986. Il semble que les discussions achoppent, comme la fois précédente, sur la volonté du français de détenir la majorité dans la société fusionnée. Le groupe Aker, l'un des principaux actionnaires de Saga (avec 20 % du capital) désireux de vendre sa participation, s'était déclaré favorable cet été à une fusion ou à un accord de coopération de Saga avec une autre compagnie. Le président d'Aker avait cité Elf, mais aussi CFP-Total, autre groupe pétrolier français, comme possible partenaire.

Revue des valeurs

BOURSE DE PARIS

Semaine du 7 au 10 novembre

Armistice

APRÈS neuf semaines de hausse ininterrompue, la Bourse a marqué une pause durant cette courte semaine de quatre séances. A la veille de la commémoration de l'armistice, le bilan se traduit par une quasi-stabilité de l'indice CAC. En s'inscrivant jeudi à 395,6, celui-ci est en retrait de 0,37 % par rapport à celui du vendredi 4 novembre. Pour de nombreux investisseurs, cette trêve était jugée nécessaire, voire indispensable, au regard de la montée rapide de 15 % des deux derniers mois, qui porte à plus de 52 % les gains enregistrés par la place parisienne depuis le début de l'année.

Toutefois, beaucoup ont été impressionnés par la résistance de ce marché, qui a apparemment peu réagi aux turbulences extérieures tant il a vécu au rythme des « situations spéciales » que sont les attaques contre les firmes dites opéables et les privatisées en cours de dénoyautage. Cette déconnection avec la réalité est apparue de manière flagrante. Ni l'extension des conflits sociaux en France ni même l'élection de M. George Bush n'ont entraîné de réactions prononcées des cours. Pas plus que la faiblesse du franc ou celle du dollar, amplifiée mercredi par les déclarations de l'un des conseillers de M. Bush, M. Martin Feldstein. Cet expert, qui préside le Bureau of Economic Research, a lancé un avertissement solennel allant jusqu'à prédire une réédition des événements d'octobre 1987 si aucune mesure n'était prise rapidement pour réduire le déficit des finances publiques aux Etats-Unis. Pour rééquilibrer la balance commerciale américaine, il n'hésite pas à préconiser une chute de 15 % à 20 % du dollar par rapport à son niveau actuel... Ces événements ne sont toutefois pas passés inaperçus mais l'indécision qu'ils ont pu entraîner a été atténuée par la spéculation autour de certaines valeurs.

A commencer par les privatisées. Après la Société générale et la CGE, la chasse serait-elle ouverte sur le CCF ? Taiyo Mutual Life Insurance révélait que la banque des Champs-Elysées lui aurait demandé d'augmenter sa participation dans son capital. Déjà détenteur de 5 % des actions, le groupe nippon aurait été à l'origine des fortes transactions. Néanmoins, cette hypothèse était formellement démentie par le CCF. Il reste cependant qu'en une semaine plus de 5 % du capital de la banque a changé de mains et que les achats provenaient en grande partie de l'étranger.

L'activité semblait également s'étoffer autour de Suez, qui a fêté mercredi l'anniversaire de sa première cotation après privatisation. Les cours s'orientaient ce jour-là résolument à la hausse, et, vendredi, Suez se trouvait au plus haut depuis un an. Une manière d'effacer le traumatisme de l'année précédente.

Les entreprises de déstabilisation des noyaux durs ont parfois des conséquences perverses. De nombreux spéculateurs avaient tablé au début du mois d'octobre sur une chute des cours de cette banque, pensant que la bagarre était terminée. Ils avaient alors vendu des titres à découvert pour les racheter en fin de mois à plus bas prix, espérant engranger ainsi de substantiels bénéfices. Malheureusement, ils furent pris à contrepied. Ils avaient alors le choix entre acheter les titres et enregistrer une perte, ou faire reporter leur position sur le mois suivant, mais en payant un déport. Certains ont tenté de passer au travers du filet en ne choisissant aucune des deux solutions. Hélas ! ces tricheurs étaient trop nombreux pour être discrets. La Société des Bourses françaises (SBF) réagissait jeudi 3 novembre en obligeant les indélicats à racheter leurs actions au cours de 560 F, un niveau nettement plus élevé que celui négocié sur le marché. Mais cet ordre de rachat obligatoire publié dans la *Cote officielle* passa totalement inaperçu. Dès lundi, les autorités placardèrent un avis à la Bourse. Rapidement, la situation se régularisait.

Sur le front des OPA, peu de nouveautés, malgré les nombreuses rumeurs qui stimulèrent quelques actions. Les cotations d'Epéda-Bertrand Faure ont repris mardi après que Valeo eut décidé de maintenir, sans la modifier, son offre d'échange avec soulte inférieure à celle de son concurrent Géfina. Une façon, selon Valeo, d'obliger le « chevalier *blanc* » Géfina à aller jusqu'au bout quoi qu'il arrive. Essilor disparaissait des valeurs dites « opéables », s'étant réfugiée sous l'aile de Saint-Gobain. Le groupe verrier a pris 3 % de son capital et devrait entrer dans Valoptec, la société qui regroupe l'ensemble des participations du management de l'entreprise et qui est l'actionnaire principal de ce lunetier. En sera-t-il de même pour Crouzet après que l'Aérospatiale a fait passer sa participation de 33,3 % à 35,2 % et s'est assurée de la majorité des sièges au conseil d'administration ? L'Aérospatiale entend ainsi empêcher l'entrée d'un concurrent éventuel (Framatome ?) chez cet équipementier aéronautique.

Enfin à vingt-quatre heures de décalage, deux marchés concurrents de contrats à terme et d'options négociables sur indices boursiers ont ouvert leur porte. Le premier porte sur OMF 50, conçu et traité électroniquement par la firme OMF, le second sur le CAC 40, mis au point par la SBF et la CCIFP et négocié à la criée. Aucun de ces deux nouveaux produits ne provoqua d'engouement véritable. La concurrence risque d'être soutenue, et il faudra attendre plusieurs semaines pour savoir lequel retiendra le plus l'intérêt des investisseurs.

DOMINIQUE GALLOIS.

LES PLUS FORTES VARIATIONS DE COURS HEBDOMADAIRES (RM)

Valeurs	Hausse %	Valeurs	Baisse %
Eurotunnel	+ 32,7	Berger	– 9,5
Epeda-B. F.	+ 31,2	Essilor	– 7,3
Promodès	+ 19,1	Penhoët	– 6,8
Radiotechnique	+ 17,9	Spie	– 6,3
CCF	+ 13,7	Nouv. Galeries	– 5,8
Sefimeg	+ 12,7	CGE	– 5,7
Hachette	+ 11,8	Docks de Fr.	– 5,1
Olida	+ 11,7	CSEE	– 4,7
Salomon	+ 11,1	Damart	– 4,6
Mais. Phénix	+ 8,7	Béghin	– 4,5
Intertechnique	+ 8,2	Peugeot	– 4,4
UIF	+ 8,2	Alcatel	– 4,2
Arjomari	+ 7,5	Redoute	– 4,2

VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES AU RM (*)

	Nbre de titres	Val. en cap. (F)
Société génér.	3 238 057	1 710 524 541
CGE	1 632 388	688 817 625
Epeda-BF	333 938	406 539 828
CCF	1 654 436	280 792 406
Suez	820 758	262 342 099
Peugeot	198 180	236 789 272
Paribas	428 590	203 140 778
BSN	32 289	183 984 932
Saint-Gobain	320 007	179 295 495
Valeo	268 486	168 997 976
Navig. Mixte	128 177	159 945 229
Essilor	46 647	152 066 140
Alcatel	57 111	146 617 941

(*) Du 3 au 9 novembre inclus.

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	Cours 4 nov.	Cours 10 nov.
Or fin (kilo en barre)	82 500	82 000
– (kilo en lingot)	82 500	82 000
Pièce française (20 fr.)	490	484
● Pièce française (10 fr.)	380	383
Pièce suisse (20 fr.)	499	509
Pièce latine (20 fr.)	472	476
● Pièce tunisienne (20 fr.)	460	465
Souverain	606	595
● Souverain Elizabeth II	595	595
● Demi-souverain	409	411
Pièce de 20 dollars	2 795	2 805
– 10 dollars	1 450	1 440
● – 5 dollars	840	850
– 50 pesos	3 080	3 035
● – 20 marks	598	610
– 10 florins	480	492
● – 5 roubles	308	310

● Ces pièces d'or ne sont cotées qu'à la séance hebdomadaire supplémentaire.

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 10 novembre 1988

COURS	ÉCHÉANCES Déc. 88	Mars 89	Juin 89	Sept. 89
Premier	–	–	–	–
+ haut	106,60	106,20	105,45	–
+ bas	106,25	105,95	105,30	–
Dernier	106,45	106,05	105,40	–
Compensation	106,45	106,10	105,45	105,10

Nombre de contrats : 60 311.

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en milliers de francs)

	7 nov.	8 nov.	9 nov.	10 nov.	11 nov.
RM	1 529 325	1 940 985	1 997 842	2 035 463	
Comptant					
R. et obl.	8 192 447	7 843 337	10 232 225	8 499 893	
Actions	436 622	168 800	172 616	261 518	
Total	10 158 394	9 953 122	12 402 683	10 796 874	
INDICES QUOTIDIENS (INSEE base 100, 31 décembre 1987)					
Françaises	137,8	138,9	138,5		–
Étrangères	116,7	117,2	116,5		–
SOCIÉTÉ DES BOURSES FRANÇAISES (base 100, 31 décembre 1987)					
Tendance	151,8	152,8	152,4	152,2	
(base 100, 31 décembre 1981)					
Indice gén.	396,6	393,3	397,15	395,6	
(base 1000, 31 décembre 1987)					
Indice CAC 40	1 484,87	1 496,16	1 496,52	1 491,13	
OMF (base 100, 31 décembre 1981)					
Indice OMF 50	410,20	412,65	410,48	411,73	

BILAN HEBDOMADAIRE DE LA BANQUE DE FRANCE

Principaux postes sujets à variation (en millions de francs)

Total actif	693 863
dont	
Or	213 194
Disponibilités à vue à l'étranger	86 721
ECU	53 378
Avances au Fonds de stabilisation des changes	18 351
Or et autres actifs de réserve à recevoir du Fonds européen de coopération monétaire	71 562
Concours au Trésor public	36 890
Titres d'Etat (bons et obligations)	49 520
Autres titres des marchés monétaire et obligataire	340
Effets privés	118 257
Effets en cours de recouvrement	24 777
Total passif	693 863
dont	
Billets en circulation	230 361
Comptes courants des établissements astreints à la constitution de réserves	71 104
Compte courant du Trésor public	10 796
Reprises de liquidités	25 886
Compte spécial du Fonds de stabilisation des changes - Contrepartie des allocations de droits de tirages spéciaux	8 692
ECU à livrer au Fonds européen de coopération monétaire	70 671
Réserve de réévaluation des avoirs publics en or	246 665

BONS DU TRÉSOR

Séance du 10-11-88

Echéances	Plus haut	Plus bas	Cours compensation	Variation (jour/veille) en pts
Déc. 88	–	–	92,45	–
Mars 89	–	–	92,37	–
Juin 89	–	–	92,27	–

TAUX DES OPÉRATIONS

- Taux de la dernière opération sur appel d'offres .... 7,25 %
- Taux des pensions à 5 à 10 jours .... 7,75 %
- Taux d'escompte .... 9,50 %
- Taux des avances sur titres .... 10,50 %

BOURSES ÉTRANGÈRES

NEW-YORK

Moins 3,7 %

Mauvaise semaine, très mauvaise même pour Wall Street, qui a baissé de 3,7 %, avec le retour de l'indice Dow Jones à 2 067,03 (– 78,77 points, dont 47,66 perdus au cours de la seule séance de vendredi). Déjà défavorablement impressionné par le recul du chômage (signe de surchauffe), le marché a été véritablement déprimé par la chute du dollar accélérée après les déclarations de M. Martin Feldstein, conseiller de M. G. Bush, et que les banques centrales n'ont pu enrayer. Entre autres, ce dernier a préconisé une baisse de 10 % à 20 % du billet vert pour colmater le déficit commercial. Il n'en a pas fallu davantage pour faire ressortir le spectre de la hausse des taux d'intérêt. Il faut toutefois relativiser la réaction de la Bourse américaine à la veille du week-end, journée particulièrement creuse en raison de la célébration de la fête des vétérans. Reste que New-York attend maintenant une mise au point du nouveau président Bush et la publication des résultats du commerce extérieur pour septembre.

	Cours 4 nov.	Cours 11 nov.
Alcoa	54 1/4	51 5/8
ATT	28 1/2	28
Boeing	64 1/8	61 5/8
Chase Man. Bank	28 3/4	27 3/4
Du Pont de Nemours	82 1/4	80
Eastman Kodak	46 1/8	44 3/8
Exxon	44 1/2	42 3/4
Ford	49 5/8	49 7/8
General Electric	43 3/8	44 5/8
General Motors	83 3/8	80 7/8
Goodyear	52	48 1/4
IBM	120 1/4	116 1/2
ITT	51 3/4	49 3/4
Mobil Oil	44 1/4	43 1/8
Pfizer	56 1/4	55 5/8
Schlumberger	33 1/2	33 1/8
Texaco	46 3/4	46 1/4
UAL Corp. (ex-Allegis)	97 3/4	96 5/8
Union Carbide	26	25 5/8
USX	27 7/8	27 1/8
Westinghouse	52 1/4	49 3/4
Xerox Corp	58 3/8	55 7/8

LONDRES

Nouveau repli

Comme de nombreuses places, Londres n'a pas tenu la forme et a continué de baisser ces derniers jours (– 1,7 %). La victoire de M. Bush à la présidentielle américaine, bien que souhaitée, a encore avivé les craintes d'ordre économique, la tâche du nouveau chef de l'exécutif des Etats-Unis pour rétablir les grands équilibres se révélant particulièrement dure. La chute du dollar a contribué à nourrir ces craintes.

Indices « FT » du 11 novembre : 100 valeurs, 1 802,7 (contre 1 834,3) ; 30 valeurs, 1 461,2 (contre 1 485,6) ; mines d'or, 178,2 (contre 174,5) ; fonds d'Etat, 88,33 (contre 88,82).

	Cours 4 nov.	Cours 11 oct.
Beecham	465	455
Bowater	436	427
BP	247	247 1/2
Charter	452	472
Courtaulds	291	280
De Beers (*)	11 3/8	11 1/4
Free Gold (*)	7 15/16	8 5/16
Glaxo	10 15/16	10 37/64
GUS	16 3/4	16 3/4
ICI	10 1/4	10 1/8
Reuters	498	480 1/2
Shell	976	966
Unilever	482	472
Vickers	176	178
War Loan	40	39 3/4

(*) En dollars.

FRANCFORT

La baisse se poursuit

Le marché allemand a lui aussi été fortement déprimé par la baisse du dollar et de Wall Street. Il a pâti, en outre, du manque d'affaires qui a favorisé une accentuation du mouvement de repli (– 2,7 %).

Indice de la Commerzbank du 11 novembre : 1 566,2 (contre 1 610,5 le 4 novembre).

	Cours 4 nov.	Cours 11 nov.
AEG	194,50	190
BASF	278,50	268,20
Bayer	299,50	289,50
Commerzbank	244,50	236,70
Deutschebank	525,50	509,70
Hoechst	295,50	288,50
Karstadt	448	415
Mannesman	182,50	178,80
Siemens	482,20	468,80
Volkswagen	310,10	302

TOKYO

Plus de 1,6 %

De toutes les grandes places internationales, Tokyo est la seule qui soit montée cette semaine. En progressant de 1,6 %, le marché s'est même inscrit à son niveau le plus élevé de son histoire.

La baisse des prix du pétrole, la perspective d'un assouplissement de la politique de crédit locale, la victoire de M. Bush : autant de facteurs qui ont joué en faveur de la hausse. La chute de Wall Street et celle du dollar vendredi n'ont toutefois pas encore été pris en compte, le Kabuto-cho n'ayant pas travaillé samedi.

Indices du 11 novembre : Nikkeï 28 489,57 (contre 28 046,74), général 2 212,97 (contre 2 145,05).

	Cours 4 nov.	Cours 11 nov.
Akaï	594	562
Bridgestone	1 220	1 270
Canon	1 230	1 230
Fuji Bank	3 080	3 280
Honda Motors	1 820	1 840
Matsushita Electric	2 110	2 220
Mitsubishi Heavy	1 030	1 010
Sony Corp.	5 790	5 780
Toyota Motors	2 320	2 280

Crédits, changes, grands marchés

MARCHÉ INTERNATIONAL DES CAPITAUX

L'avantage d'appartenir aux Communautés européennes

Pour un Etat souverain, appartenir aux Communautés européennes peut s'avérer fort avantageux lorsqu'il s'agit de recourir au marché des capitaux. C'est ce qu'a montré la semaine passée un grand emprunt de 350 millions d'ECU, dont le débiteur est la CEE, mais dont les fonds sont destinés à un seul pays, la Grèce. Les conditions de l'opération sont très justes et elles reflètent bien l'excellence de la signature. Il est difficile d'imaginer qu'à elle seule, si elle s'était présentée directement, la Grèce eût pu se contenter d'offrir des rendements aussi bas. Placée sous la direction du Crédit Suisse First Boston et de BNP Capital Markets, l'opération est en trois tranches : 100 millions d'ECU à deux ans, 100 millions à trois ans et 150 millions à quatre ans. Les taux d'intérêt faciaux se montent à 7,375 % pour les deux premières tranches et à 7,50 % pour la troisième, les rendements bruts sont de 6,77 %, 6,70 % et 7,02 %, respectivement. Les obligations ont été bien accueillies, particulièrement en Suisse.

Le produit de ce dernier emprunt de la CEE est destiné à se substituer à une émission à taux variable émise en janvier 1986 et qui depuis lors, chaque trimestre, procure un rapport supérieur de 1/32 % à celui du taux d'intérêt interbancaire offert sur le marché international (Libor). Cet emprunt aurait encore eu quatre ans à courir. Il va être dénoncé et sera remboursé le 30 janvier prochain. Son coût est jugé trop élevé dans les conditions actuelles. Sur le marché des emprunts à taux variables, un débiteur de la qualité de la Communauté économique européenne devrait être présentement en mesure de servir un intérêt nettement inférieur au Libor. Et c'est bien ce à quoi le débiteur aboutit finalement. A l'issue d'une série de transactions de swap organisées par la BNP, la rémunération des trois tranches de l'emprunt CEE tombe à un niveau d'une quarantaine à une cinquantaine de points de base au-dessous du Libor.

Dans le compartiment des euro-émissions en dollars des Etats-Unis, la reprise du mouvement de baisse de la monnaie américaine et les incertitudes relatives à l'évolution des taux d'intérêt outre-Atlantique formaient des circonstances propices à la sortie d'une émission à taux variable. En proposant un rapport supérieur au Libor (la marge étant de 5 points de base au-dessus de cette référence à six mois), le Portugal s'est ménagé un accueil satisfaisant auprès de nombreuses institutions financières soucieuses de ne s'engager en dollars qu'à courte échéance. Les premières réactions de vendredi étaient toutefois dans l'ensemble encore très hésitantes. On ne pourra réellement juger de la transaction que cette semaine, lorsque les affaires reprendront vraiment après le ralentissement du 11 novembre.

La durée maximale de l'emprunt de 700 millions de dollars est de cinq ans, mais Lisbonne se réserve la possibilité de le dénoncer dans deux ans. Les commissions pour les banques sont très minces, 5 points de base seulement au total. CSFB est le chef de file de l'opération, qui en fait sert au Portugal à remplacer des prêts bancaires bien plus onéreux.

Il reste que peu d'Etats de notre continent accepteraient de servir une rémunération aussi importante sur leurs emprunts publics que celle qui implique une marge au-dessus du Libor. Les pays, qui, parce qu'ils jouissent d'un meilleur crédit, s'adressent depuis longtemps et de façon régulière au marché euro-obligataire, visent évidemment des conditions bien moins généreuses. Il sera intéressant à cet égard de comparer le niveau qu'atteindra la Belgique pour sa prochaine grande émission internationale. Bruxelles, dit-on, songe à remplacer une transaction de 400 millions de dollars à taux variable, qui présentement est rémunérée au taux interbancaire, demandé sur le marché international (c'est-à-dire déjà inférieur au Libor). Dans le classement de la société américaine Moody's, la dette obligataire de la Belgique obtient la notation « Aa 1 », alors que celle du Portugal n'est estimée qu'à « A 1 ».

Pour ce qui est de la partie visible du marché international des capitaux, celle des emprunts offerts en souscription publique, l'heure est aux émissions simples, de type classique, qu'elles soient à taux fixe ou à taux variable. La situation est tout autre en ce qui concerne la partie cachée du marché, celle des placements privés, dont la construction est de plus en plus élaborée et dont les ramifications s'enchevêtrent de façon souvent impressionnante. L'attention y est attirée, surtout en France, par le recours de plus en plus fréquent par des établissements bancaires ou des entreprises industrielles à la solution des emprunts perpétuels que l'on désigne sous les initiales de TSDI (titres subordonnés à durée indéterminée). Il s'agit d'un produit original destiné à renforcer les fonds propres mais sur lequel planent quelques incertitudes. On ignore encore dans quelle mesure précise ces titres – en fin de compte très proches de certificats d'investissements – pourront être assimilés à des fonds propres pour les emprunteurs et comment, d'autre part, ils seront pris en compte dans les bilans des investisseurs. Ces opérations sont d'un coût élevé, de l'ordre d'une bonne centaine de points de base au-dessus du Libor pendant quinze ans.

Des emprunts très recherchés

Les emprunts à coupon zéro, tels ceux par exemple qui, au début de l'été ont été émis par Rhône-Poulenc (*le Monde* daté 17 et 18 juillet) sont normalement rachetés par une eurobanque. Celle-ci les transforme puis les propose finalement à des investisseurs sous forme de placements à quinze ans. La formule utilisée dans ce cadre implique l'acquisition d'obligations à coupon zéro (dont l'intérêt n'est servi qu'à l'échéance finale, avec le remboursement du capital). On explique ainsi pourquoi des obligations de ce genre ont été tant recherchées ces derniers temps sur le marché international, et on comprend, par exemple, pourquoi une grande banque française a émis récemment un placement privé d'obligations à coupon zéro : c'était vraisemblablement pour adosser une émission de TDSI pour le compte de la compagnie néerlandaise d'aviation KLM.

Certaines opérations sont aussi liées entre elles de façon inattendue, comme par exemple la récente émission de titres perpétuels du Crédit lyonnais et l'opération « yankee » à quinze ans de la National Westminster, qui a été présentée la semaine dernière dans ces colonnes : toutes deux font partie d'une même transaction de swap.

Parmi les autres événements de la semaine passée, Bonn a décidé que pendant trois ans au moins les intérêts courus des obligations offertes sur le marché national allemand échapperont à la retenue à la source. Cela réduit nettement la portée de l'introduction à partir du 1er janvier prochain d'un précompte de 10 % sur les revenus des capitaux en Allemagne. Aux Pays-Bas, les services de la législation fiscale ont fini par réagir au défi que leur posait le lancement d'obligations à très bas coupon, ce qui devrait mettre fin à ce genre d'opérations (voir *le Monde* daté 9 et 10 octobre).

CHRISTOPHE VETTER.

MATIÈRES PREMIÈRES

PRODUITS	COURS DU 12-11
Cuivre h. g. (Londres) Trois mois	1 610 (– 45) Livres/tonne
Aluminium (Londres) Trois mois	1 330 (+ 10) Livres/tonne
Nickel (Londres) Trois mois	11 300 (– 1 400) Dollars/tonne
Sucre (Paris) Décembre	1 660 (– 90) Francs/tonne
Café (Londres) Novembre	1 074 (+ 7) Livres/tonne
Cacao (New-York) Décembre	1 419 (+ 16) Dollars/tonne
Blé (Chicago) Décembre	421,6 (+ 5,85) Cents/boisseau
Maïs (Chicago) Décembre	269,6 (– 8,4) Cents/boisseau
Soja (Chicago) Décembre	253,60 (– 8,4) Dollars/t. courte

Le chiffre entre parenthèses indique la variation d'une semaine sur l'autre.

Un incident technique ne nous permet pas de publier notre commentaire hebdomadaire sur les matières premières. Nos lecteurs retrouveront cette rubrique la semaine prochaine.

DEVISES ET OR

Lourde rechute du dollar

M. George Bush est élu président des Etats-Unis d'Amérique et le dollar plonge de 4 % en trois jours, ce qui reflète bien les inquiétudes et les soupçons des milieux financiers internationaux à son égard. A vrai dire, le billet vert aurait baissé encore d'avantage en cas de victoire de Michael Dukakis, bien plus suspect aux yeux des mêmes milieux. Toujours est-il qu'à la veille du week-end le dollar était retombé à 1,7375 DM, à 122,80 yens et à 5,94 F contre respectivement 1,7925 DM, 125 yens, et 6,12 F.

Voilà donc bouleversés tous les pronostics des milieux financiers en question de l'été dernier d'une montée continue du billet vert jusqu'à 1,90 DM par exemple. Ce qui reste surprenant, toutefois, c'est la relative fermeté de la devise américaine jusqu'à cette élection présidentielle : que pouvait-on attendre de plus de candidats dont les thèses, ou plutôt l'absence de thèses, étaient manifestes depuis longtemps ? Mais les marchés des changes sont ainsi faits : réputés pour leur faculté d'anticipation, il leur arrive de ne réagir vraiment qu'après que l'événement s'est produit.

La semaine avait pourtant assez bien commencé pour le dollar. Dopé à la veille du week-end précédent par l'annonce d'une diminution du chômage aux Etats-Unis reflétant la vigueur de l'économie américaine et prenant en compte la perspective d'un durcissement de la politique monétaire de la Réserve fédérale, le billet vert fléchissait un peu lundi pour se raffermir vigoureusement mardi à la veille de l'élection. La victoire anticipée de George Bush, gage de continuité dans la politique de l'Union, faisait remonter les cours du dollar à 1,79 DM, à près de 126 yens et de 6,11 F.

Effectivement, pendant la nuit du scrutin, à 1 heure du matin, heure européenne, au moment où les votes des premiers Etats en faveur de George Bush tombaient sur les écrans et les télescripteurs, notamment ceux du Sud, le dollar se raffermissait encore pour s'élever à 1,8040 DM lors de l'annonce officielle de la victoire du candidat républicain à 3 h 10 du matin. Las ! à 3 h 15, le repli de la devise américaine s'amorçait, pour se poursuivre pendant trois jours et atteindre 4 % sur les plus hauts cours, comme cela a été dit. Ce repli, devait quelque chose à M. Martin Feldstein, ancien chef des conseillers économiques du président Reagan, qui réaffirmait mercredi que le dollar devait encore être dévalué d'au moins 20 % au cours des trois prochaines années, pour obtenir une diminution véritable du déficit commercial des Etats-Unis. Sans doute l'opinion de M. Feldstein sur la nécessité d'une telle dévaluation n'a-t-elle pas changé depuis un an, mais on rappelle qu'il est un proche de M. Bush et que son nom avait été prononcé avant l'élection comme celui d'une personnalité susceptible d'influer sur les opinions du nouvel hôte de la Maison Blanche, du moins à partir du 20 janvier prochain, date de son installation. Il n'en a pas fallu davantage pour expédier le dollar vers les profondeurs.

En fait, les milieux financiers, tant américains qu'internationaux, sont persuadés que le nouveau président, face à un Congrès encore plus démocrate que le précédent et donc *a priori*, peu porté à la collaboration, sera incapable d'obtenir une véritable diminution du déficit budgétaire. On rappelle par ailleurs son refus répété d'augmenter les impôts quels qu'ils soient, tout au moins dans l'immédiat : il y sera peut-être contraint dans l'avenir.

Quant au déficit commercial des Etats-Unis, les marchés attendent avec inquiétude la publication des chiffres du mois de septembre, le 16 novembre prochain. Ceux du mois d'août avaient été très mauvais (une remontée du déficit à 12,18 milliards de dollars contre 9,5 milliards de dollars en juillet et 13,3 en juin). Si ceux de septembre ne sont pas meilleurs, la devise américaine subira une nouvelle attaque. L'annonce d'une remontée des exportations japonaises en octobre et d'un excédent commercial allemand de 11 milliards de marks (38 milliards de francs) pour le même mois ne rend pas les experts optimistes sur le sort de la balance commerciale américaine. Mais une surprise est toujours possible.

Interventions

Naturellement, les banques centrales sont intervenues vigoureusement pour freiner la chute du dollar, essentiellement la Banque du Japon qui a agi assez massivement, assistée de la Réserve fédérale des Etats-Unis. Quant à la Banque fédérale d'Allemagne, elle s'est, assez curieusement, peu manifestée : une cinquantaine de millions de dollars jeudi, par exemple, ce qui est très peu de chose. Il est vrai que la baisse du deutschemark au cours des premiers mois de l'année lui avait été très pénible et qu'elle n'est pas mécontente de le voir remonter. Citons également l'opinion de son vice-président, M. Helmut Schlesinger. Ce dernier, dans un discours prononcé à Dortmund, a déclaré : « *Les interventions sur les marchés des changes pour stabiliser les cours risquent de peser sur la stabilité des prix dans les pays à monnaie forte. En outre, les interventions ne modifient pas les causes fondamentales des déséquilibres internationaux.* » Il ajoute : « *Dans les pays à monnaie faible, les interventions pour stabiliser les taux de change peuvent être des éléments fort disciplinants, ce qui n'est pas le cas dans les pays à monnaie forte.* » On explique de source bancaire que cette déclaration de M. Schlesinger n'est pas nouvelle mais qu'elle rappelle les inquiétudes de la Banque fédérale d'Allemagne pour qui une intervention visant à soutenir une monnaie faible risque d'accélérer la croissance de la masse monétaire, donc de l'inflation.

Dans cette tourmente, le franc français ne s'est pas trop mal comporté vis-à-vis des autres monnaies du système monétaire européen, notamment vis-à-vis du mark. A Paris, on craignait beaucoup que la forte remontée de la devise allemande ne s'effectuât aux dépens du franc, comme cela se produit habituellement. Jeudi soir, on redoutait même pour le lendemain une tentative des opérateurs de Francfort pour monter au plafond de 3,43 F pour 1 DM, histoire de tester la détermination des banques centrales des deux pays. Cela n'a pas été le cas, le cours de la devise allemande ne dépassant pas, vendredi, 3,42 F, un centime en dessous du plafond.

On doit constater, toutefois, que le cours du mark paraît s'être installé désormais au-dessus de 3,41 F et qu'il n'a pas envie de redescendre. Certes, des monnaies comme le franc belge ont très souvent flirté avec leurs limites de cours dans le système monétaire européen, mais à la Banque de France on n'aime pas beaucoup se trouver aux limites.

FRANÇOIS RENARD.

SYSTÈME MONÉTAIRE EUROPÉEN : AMPLEUR DES VARIATIONS DE CHAQUE MONNAIE PAR RAPPORT AUX TAUX PIVOTS

10 novembre 1988

MARK ALLEMAND
FLORIN NÉERLANDAIS
LIVRE IRLANDAISE
COURONNE DANOISE
FRANC BELGE
FRANC FRANÇAIS
LIRE ITALIENNE

% 0 –0,25 –0,50 –0,75 –1 –1,25 –1,50 –1,75 –2,00 –2,25 –3,25 –3,50

COURS MOYENS DE CLOTURE DU 7 AU 10 NOVEMBRE

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ E.U.	Franc français	Franc suisse	D. mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
New-York	1,7940	–	16,6223	67,5675	56,8181	2,7107	50,3778	0,0762
	1,7690	–	16,3479	66,5778	55,7880	2,6681	49,4804	0,0751
Paris	10,7927	6,0160	–	406,48	341,81	16,3879	303,07	4,5888
	10,9210	6,1170	–	407,26	341,25	16,3207	302,67	4,5958
Zurich	2,6551	1,4800	24,6014	–	84,0909	4,0119	74,5592	1,1289
	2,6578	1,5020	24,5543	–	83,7936	4,0075	74,3196	1,1285
Francfort	3,1574	1,7600	29,2560	118,91	–	4,7709	88,6649	1,3425
	3,1709	1,7925	29,3040	119,34	–	4,7825	88,6937	1,3467
Bruxelles	66,1886	36,89	6,1319	24,9256	289,60	–	18,5843	2,8138
	66,3021	37,48	6,1272	24,9534	289,89	–	18,5453	2,8159
Amsterdam	3,5610	1,9850	32,9956	134,12	112,78	5,3808	–	1,5141
	3,5751	2,0210	33,0392	134,55	112,74	5,3922	–	1,5184
Milan	2351,93	1311	217,92	885,81	744,88	35,5380	660,45	–
	2354,54	1331	217,59	886,15	742,54	35,5122	658,58	–
Tokyo	222,72	124,15	206,36	83,8851	70,5398	3,3654	62,5440	0,8946
	221,30	125,10	204,52	83,2889	69,7907	3,3378	61,9000	0,8940

A Paris, 100 yens étaient cotés, le jeudi 10 novembre, 4,8457 F contre 4,8896 F le vendredi 4 novembre.

INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE

Maisons Thomas et CPC se rapprochent pour acquérir une taille européenne

Trait d'union entre les laboratoires et les 22 000 pharmacies, la répartition pharmaceutique resserre les rangs. Les groupes Maisons Thomas et CPC ont décidé de se rapprocher et de fonder un holding commun, l'Européenne de répartition pharmaceutique et d'investissement (ERPI). Le nouvel ensemble, qui pourrait être opérationnel dès le premier trimestre 1989, disposera de trente-deux agences réparties dans soixante départements. Il emploiera 1 800 personnes et enregistrera 250 000 lignes de commandes par jour. Son chiffre d'affaires prévisionnel, estimé à 6 milliards de francs, le placera au troisième rang en France, derrière Ile-de-France Pharmaceutique (IFP) (6,3 milliards de francs) et l'Office pharmaceutique (OCPP) de loin le numéro un avec 17,3 milliards de francs.

L'ERPI, qui se veut un « *véritable pôle de développement professionnel pré-européen* », et au sein duquel Maisons Thomas et CPC conserveront leur identité propre, « *pourra être ouverte à l'association ultérieure avec d'autres partenaires professionnels* », indique le communiqué des deux entreprises.

Ce rassemblement des forces n'a rien pour étonner. Grossistes approvisionnant les pharmacies locales, les répartiteurs pharmaceutiques (seize en France) sont, de par leur spécificité, un maillon très important du système de la santé publique et, en tant que tel, leurs obligations sont lourdes. Ils sont contraints de conserver en stock toutes les lignes de médicaments existants (8 500 présentations pour 4 500 produits) afin de satisfaire n'importe quelle demande, et vite.

Les délais de livraison sont brefs et n'excèdent guère deux heures. L'approvisionnement des officines, qui porte sur huit millions de produits distribués quotidiennement, mesure l'ampleur de la tâche. De gros investissements en informatique ont donc été rendus indispensables afin d'améliorer les services rendus – les répartiteurs gèrent parfois les stocks des pharmaciens, voire leur comptabilité, – mais aussi la productivité. Car les marges commerciales déterminées par l'administration sont aussi les plus basses d'Europe : 9,7 % (14,5 % en RFA, 12,1 % en Grande-Bretagne, 15 % en Suisse, 10,6 % en Italie, 12,7 % en Belgique). Secteur commercial très moderne, la répartition pharmaceutique ne dégage pas non plus de très gros profits. La marge nette atteint péniblement 0,5 % en France, quand elle est le double aux Etats-Unis.

Autre caractéristique de la profession : elle est obligée d'entretenir une importante trésorerie. Les grossistes sont en effet obligés de faire crédit à leurs clients. Les pharmaciens attendent les remboursements de la Sécurité sociale pour acquitter leur facture et mettent leurs fournisseurs en compétition pour obtenir les meilleures conditions. Les laboratoires, eux, ne consentent pas de délais de paiement.

ANDRÉ DESSOT.

MASSE MONÉTAIRE

+ 4,5 % en un an pour la France

La masse monétaire en France a progressé au rythme annuel de 4,5 % au mois de septembre contre 4,3 % le mois précédent, progression mesurée par l'agrégat M2 (qui comptabilise les billets, les dépôts à vue et sur livrets), indique la Banque de France. L'objectif fixé est de 4,6 % l'an. Mais par rapport à août (variation en un mois), la masse monétaire baisse de 0,6 % après correction des variations saisonnières.

MARCHÉ MONÉTAIRE ET OBLIGATAIRE

Inquiétude

Le léger flottement de la semaine précédente a fait place à une inquiétude caractérisée dont l'origine est aux Etats-Unis. Ce changement a provoqué une remontée des taux d'intérêt de part et d'autre de l'Atlantique. Là-bas, en effet, la chute du dollar fait craindre un durcissement de la politique monétaire de la Réserve fédérale.

Déjà, à la veille du week-end dernier, l'annonce d'une diminution du chômage aux Etats-Unis avait fait monter les rendements, notamment celui de l'emprunt à trente ans du Trésor qui remontait de 8,75 % à 8,91 %. Cette fois-ci, le rendement du « 30 ans » est repassé un peu au-dessus de 9 % en dépit de l'annonce d'une stabilité des prix de gros américains en octobre par rapport à septembre, où ils avaient augmenté de 0,4 %. Le déroulement satisfaisant des opérations trimestrielles de refinancement du Trésor, notamment l'émission de bons à dix ans souscrits pour près de 50 % par les Japonais, n'a pas été davantage pris en compte.

Ce qui est important maintenant aux yeux des opérateurs, c'est la politique que suivra George Bush en matière budgétaire. A Washington comme à New-York, à Tokyo comme à Francfort, pratiquement personne ne table sur la possibilité d'une réduction significative du déficit du budget. La Banque du Japon est même carrément pessimiste à ce sujet, faisant état du gonflement des intérêts à verser sur la dette américaine, gonflement inéluctable et de plus en plus pressant.

Dans ces conditions, notons-le, on pourra s'étonner de l'appétit des investisseurs japonais pour les bons du Trésor américains, en raison de la perte qu'ils pourraient éprouver en cas de baisse du dollar. Mais la réponse est simple : ledit Trésor a émis ses bons à dix ans à 8,94 %, plus de quatre points et demi au-dessus des taux des bons japonais de même durée. Cette différence de taux rend profitable l'achat de bons américains par des investisseurs nippons quelle que soit l'évolution du dollar. Sur trente ans a-t-on calculé, une différence de quatre points évite toute perte à un Japonais jusqu'à une parité du dollar d'environ 40 à 45 yens, ce qui laisse tout de même une marge de sécurité appréciable par rapport au cours de 123 yens actuels.

Le vent froid d'Amérique a fait frissonner le marché de Paris où le MATIF a accusé le coup, le cours de l'échéance décembre revenant en huit jours de 107,20 à 106,40 : on était encore à 107,75 il y a quinze jours. Ce frisson s'est étendu au marché secondaire des obligations, où les acheteurs se sont faits plus rares. Par ailleurs, la montée du mark par rapport au franc fait craindre que la Banque de France n'utilise l'arme des taux pour défendre sa monnaie, comme elle l'avait fait il y a un an. Ainsi, le loyer de l'argent au jour le jour s'est maintenu entre 7 3/4 % et 7 7/8 % toute la semaine alors que l'institut d'émission alimente le marché au taux inchangé de 7 1/4 %.

Sur le front des émissions, après l'adjudication mensuelle d'obligations assimilables du Trésor qui a levé la semaine dernière un peu plus de 9 milliards de francs, le Crédit foncier de France a émis deux emprunts de 1 milliard de francs chacun. Le premier, à taux fixe assimilable soit à la tranche 8,50 % 2000 soit à celle de 9 % 1997, avec des rendements réels de 8,79 % et de 8,76 %, s'est placé plutôt médiocrement pour les raisons énoncées précédemment. Le second, à taux variable indexé sur le Libor, a été entièrement souscrit par le Crédit agricole. Le Crédit local de France appelle 1 milliard de francs à 8 1/2 % nominal, 8,61 % réel. Bien parti lors de son lancement juste avant l'élection présidentielle américaine, il s'est placé moins bien par la suite, comme celui du Crédit foncier et pour les mêmes raisons. De toute façon, le marché apparaît un peu encombré par les émissions récentes, et la conjoncture actuelle n'arrange rien.

F. R.

Le Monde

ALGÉRIE

Une association de femmes demande l'abrogation du code de la famille

Alger. – Une « association pour l'égalité devant la loi des femmes et des hommes » a été créée, jeudi 10 novembre à Alger, par une centaine de femmes, avec pour objectif principal l'abrogation du code de la famille, adopté en mai 1984. Celui-ci maintient, notamment, la polygamie et le tutorat matrimonial pour les femmes.

L'association a été fondée en 1985, mais elle n'avait jamais obtenu l'agrément des autorités malgré de nombreuses démarches, dont une lettre ouverte au chef de l'Etat en 1986.

Pour proclamer leur existence, les fondatrices s'appuient sur la loi actuelle régissant les associations et sur les réformes politiques rendues publiques le 24 octobre par la présidence. Selon ces textes, « *les organisations sociales et professionnelles doivent jouir de l'autonomie d'organisation et du libre choix des hommes qui leur permettent d'exprimer effectivement et en permanence leurs opinions, prises de position et intérêts de leurs adhérents* ».

Dans une motion adoptée par les participants à l'assemblée générale, l'association déclare que « *les femmes sont victimes d'une oppression millénaire en Algérie, légalisée aujourd'hui par le code de la famille qui fait d'elles des mineures à vie, des citoyennes de seconde zone* ». « *Il ne saurait y avoir de démocratie et de libertés démocratiques en Algérie sans garantie aux femmes de se prendre en charge, de s'exprimer et de s'organiser librement afin de conquérir leurs droits civiques et juridiques et d'accéder à une citoyenneté à part entière* », ajoute le texte.

Dénonciation des tortures

Le code de la famille avait suscité de vives protestations de groupes de femmes, et le président Chadli avait alors décidé de soumettre le dossier aux organisations de base, et notamment à l'Union nationale des femmes algériennes (UNFA, émanation du FLN), qui avait donné son aval.

L'hebdomadaire *Algérie-Actualités* publie les témoignages de six personnes torturées pendant ou après les émeutes d'octobre. Celles-ci dénoncent notamment les bastonnades, l'électricité dans les parties génitales, la sodomisation de jeunes – dont certains ont été violés par des parachutistes, – le fouet, la baignoire.

Certaines victimes de la torture avaient été arrêtées dans la rue, embarquées dans des voitures banalisées portant le sigle de sociétés d'Etat. On leur a fait mettre des cagoules pour qu'elles ne reconnaissent pas leur itinéraire. Un homme a cependant indiqué qu'il a été emmené dans un camp militaire de Sidi-Fredj, à l'ouest d'Alger. Un enseignant à l'université de Blida affirme qu'un tortionnaire lui a dit : « *Ici, tu es à la DGPS* », la Direction générale de la prévention et de la sécurité, dont le patron, le général Lakehal-Ayat, a été limogé il y a deux semaines. – *(AFP.)*

Baisse du dollar et de la Bourse de New-York

Les marchés financiers s'interrogent sur les intentions de M. Bush

La semaine à venir sera tendue sur les marchés boursiers et des changes. L'élection, pourtant largement prévue de M. George Bush, mardi 8 novembre à la présidence des Etats-Unis, a créé un climat d'incertitude et d'inquiétude parmi les opérateurs : quelles seront les politiques monétaires et budgétaires que suivra la nouvelle administration ?

Les propos, parfois contradictoires, des proches du successeur de M. Ronald Reagan sur ces questions ont provoqué un certain désordre en cette fin de semaine avec, en particulier vendredi 11 novembre, un plongeon du dollar et une forte baisse des actions à la Bourse de New-York.

M. George Bush prendra-t-il à son compte les engagements de son prédécesseur en matière monétaire et s'efforcera-t-il de faire respecter les accords internationaux visant à une stabilisation du dollar ? Les propos de M. Feldstein, ancien chef des conseillers économiques de M. Reagan et l'un des proches de M. Bush, selon lesquels une baisse du dollar « *entre 15 % et 20 % au cours des trois prochaines années* » sera nécessaire pour rendre possible une réduction du déficit commercial américain, ont contribué à une forte chute de la devise américaine.

Morosité dans les autres places

Malgré les interventions importantes des banques centrales – vendredi, outre la Banque du Japon et le Fed, on a vu la Bundesbank et la Banque d'Angleterre se porter acheteurs de dollars, – le billet vert a plongé, terminant à son plus bas niveau depuis dix mois (en dessous de 123 yens à New-York) et à son plus bas niveau depuis cinq mois par rapport au deutschemark (en dessous de 1,74 DM) et à la livre sterling. Sa chute pourrait se poursuivre la semaine prochaine si le nouveau président se refuse à donner quelques signes de ses intentions.

Ces incertitudes ont aussi pesé sur la Bourse, à Wall Street, où l'on s'interroge sur l'action qu'entend mener, au-delà du « gel flexible » sur les dépenses, la nouvelle administration en matière budgétaire. Le Dow Jones, le baromètre de la Bourse de New-York, a perdu vendredi, dans un marché peu actif, 47,66 points, retombant pour la première fois depuis le 28 septembre en dessous des 2 100 points.

Sur la semaine, l'indicateur américain a perdu 3,7 %. La morosité s'est également emparée des autres places financières : Francfort et Londres ont aussi baissé sensiblement cette semaine, Paris et Milan se sont effritées. Tokyo, en revanche, s'en est plutôt mieux tirée. Tous les opérateurs attendent maintenant avec une certaine appréhension le chiffre américain du déficit commercial de septembre. Il doit être rendu public mercredi 16 novembre.

AFGHANISTAN

Moscou juge « possible » d'organiser des « contacts directs » avec les moudjahidins

« *La possibilité de contacts directs avec l'opposition n'est pas exclue, notamment à Islamabad, sur cette question concrète à caractère foncièrement humanitaire* » qu'est celle des soldats soviétiques détenus par les moudjahidins, a indiqué, le vendredi 11 novembre à Moscou, le porte-parole du ministère soviétique des affaires étrangères. « *Il est temps pour le Pakistan*, a ajouté M. Guerassimov, *et l'opposition de Peshawar de comprendre la réalité de la situation en Afghanistan, dans laquelle il ne peut y avoir de règlement politique sans la participation sous une forme ou sous une autre du gouvernement actuel.* » M. Burhannudin Rabbani, le président de l'Alliance des moudjahidins, avait déclaré, jeudi à New-York, que des contacts directs allaient avoir lieu, pour la première fois, entre l'URSS et la résistance sur le problème des quelque trois cents prisonniers soviétiques.

M. Rabbani, qui se trouve aux Etats-Unis où il a été reçu par M. Reagan, s'est également entretenu avec M. Perez de Cuellar. C'était la première fois qu'un secrétaire général des Nations unies recevait les chefs d'un mouvement de résistance armée non reconnu par l'organisation. Pour la première fois également, notent les milieux diplomatiques à New-York, les dirigeants de la résistance ont affirmé qu'ils coopéreraient avec M. de Cuellar, qui semble avoir repris en main le dossier afghan à la suite d'une série de « gaffes » commises par son représentant spécial, M. Diego Cordovez, désormais récusé par les moudjahidins.

Les propos de MM. Rabbani et Guerassimov interviennent au moment où le vice-premier ministre de Kaboul, M. Mohammed Sarvar Mangal, vient d'indiquer aux *Izvestia* que son gouvernement menait actuellement des pourparlers sur la « *création dans certaines provinces de gouvernements de coalition* » locaux auxquels participeraient des « *représentants de l'opposition* ». – *(AFP.)*

GRÈCE : le scandale Koskotas

Le ministre de la justice a démissionné

Athènes. – M. Agamemnon Koutsogiorgias, vice-premier ministre grec et ministre de la justice, a annoncé, vendredi soir 11 novembre, sa démission de ce dernier poste, qui a été acceptée par le premier ministre, M. Papandreou.

L'opposition avait accusé M. Koutsogiorgias d'avoir entravé l'enquête sur le scandale Koskotas – du nom d'un banquier poursuivi en justice, notamment pour avoir détourné 100 millions de dollars de la Banque de Crète. L'affaire avait déjà provoqué lundi la démission du ministre de l'intérieur (*le Monde* du 9 novembre).

M. Koutsogiorgias, qui conserve ses fonctions de vice-premier ministre, a rejeté, lors d'une conférence de presse, les accusations de l'opposition, les qualifiant de « *mensonges et de calomnies* ».

« *Rira bien qui rira le dernier* », a-t-il déclaré, en rendant publics deux documents qu'il a affirmé avoir adressés au ministère du commerce et à la Banque centrale, afin que l'enquête ouverte sur la Banque de Crète couvre toute la période 1982-1988. L'enquête doit prendre en considération, a-t-il précisé, non seulement les transactions réalisées par la banque ces deux dernières années, mais toutes ses activités depuis que M. Georges Koskotas a manifesté son intérêt pour l'acheter. M. Koskotas a disparu d'Athènes depuis le week-end dernier.

M. Papandreou fait l'objet de critiques, y compris des cadres de son propre parti, le PASOK, à la suite de l'affaire Koskotas. Il a reconnu jeudi que ce scandale avait entraîné « *une crise politique profonde* » en Grèce. – *(AFP.)*

L'opinion après le vote du 6 novembre

Les Français favorables à la procédure référendaire (BVA) et hostiles au regroupement des scrutins (SOFRES)

L'avenir de M. Rocard à l'hôtel Matignon est indépendant des résultats du référendum sur la Nouvelle-Calédonie, estiment 47 % des personnes interrogées (dont 54 % des électeurs de M. Jacques Chirac et 49 % de ceux de M. François Mitterrand). Selon l'enquête réalisée par BVA et publiée, jeudi 10 novembre, dans *Paris-Match*, seuls 27 % des interviewés lient le sort du premier ministre à cette consultation.

Interrogées les 4 et 5 novembre, 77 % des 1 608 personnes consultées se sont déclarées favorables à la pratique référendaire, 11 % exprimant une opinion contraire. Une majorité des sondés souhaiteraient l'organisation d'un vote sur la peine de mort (80 %), la Sécurité sociale (64 %) ou la durée du mandat présidentiel (62 %).

Enfin, 54 % des personnes interrogées estiment qu'un regroupement des scrutins favoriserait la mobilisation électorale, ce que contestent 30 % des interviewés. Si 44 % des Français interrogés par la SOFRES dans une enquête publiée le 8 novembre dans le *Quotidien du maire* (1) sont également de cet avis, 19 % estiment que cela ne changerait rien. Surtout, 31 % des sondés jugent que le regroupement des élections diminuerait encore la participation électorale, car « *beaucoup d'électeurs ne sauraient plus pourquoi ils votent* ».

49 % des consultés rejettent le principe même du regroupement au motif qu'il introduirait une « *confusion* » entre les différents scrutins, 44 % se félicitant, en revanche, de la réduction ainsi réalisée du nombre et de la fréquence des campagnes électorales.

Il reste que, regroupement ou non, l'abstentionnisme apparaît aux yeux de 59 % des personnes interrogées comme un « *phénomène durable* » lié à l'insatisfaction des Français face au débat politique. Seuls 37 % des interviewés mettent la faible participation électorale sur le compte du trop grand nombre de scrutins organisés cette année.

(1) Sondage réalisé du 18 au 21 octobre auprès d'un échantillon représentatif de la population française et auprès de 400 maires interrogés du 19 au 21 octobre.

L'UNESCO Drouot et la Chine

Le treizième conseil exécutif de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture s'est achevé, mercredi 9 novembre, après avoir approuvé dans ses grandes lignes l'esquisse du troisième plan à moyen terme (1990-1995) de l'Organisation présentée par son directeur général, M. Federico Mayor (*le Monde* du 15 octobre).

A l'occasion du conseil, le président du Comité international pour la sauvegarde de Venise et de la Grande Muraille de Chine, M. Daniel Vial, a remis au directeur général de l'UNESCO un chèque de 2 millions de francs pour « *sauvegarder ces deux joyaux du patrimoine de l'humanité* ». Cette somme provient de l'opération de mécénat menée en juin, à Pékin, par ce comité, qui avait été marquée notamment par une vente aux enchères d'œuvres d'art cédées par une soixantaine d'artistes.

M. Vial a annoncé que le comité allait renouveler, en mai 1989, à Pékin, l'opération de l'an passé. Cette fois, des commissaires-priseurs français – ceux de Drouot succédant à la maison anglo-saxonne Sotheby's – auront la responsabilité de la vente d'œuvres d'art contemporain.

ANGOLA : la recherche d'un règlement négocié

Nouvelle rencontre quadripartite à Genève

Genève. – Une nouvelle réunion informelle entre Américains, Sud-Africains, Angolais et Cubains a commencé le vendredi 11 novembre, à Genève, pour la recherche d'un accord de paix en Angola et en Namibie. L'URSS ne participe pas directement à ces discussions, mais M. Anatoli Adamichine, vice-ministre soviétique des affaires étrangères, a eu, jeudi, un entretien de trois heures avec M. Chester Crocker, le médiateur américain entre Pretoria, Luanda et Cuba.

M. Anatoli Adamichine s'est dit « *prudemment optimiste* » sur l'issue de la réunion, qui, en cas d'entente, serait la dernière avant l'adoption formelle d'un accord à Brazzaville. « *Si un accord intervient*, a-t-il poursuivi, *l'Union soviétique est prête avec les autres membres permanents du Conseil de sécurité à y apporter sa garantie.* »

Au sujet de l'aide américaine à l'UNITA, M. Adamichine a indiqué que son pays avait refusé une « *sorte de symétrie* » proposée par Washington qui impliquerait la poursuite de fournitures d'armes au groupe de M. Jonas Savimbi par les Etats-Unis, tandis que Moscou continuerait son assistance au régime de Luanda. « *Ce sont deux choses complètement différentes*, a affirmé M. Adamichine. *D'un côté, il s'agit d'un gouvernement légitime, de l'autre, d'un groupe illégitime.* » – *(AFP.)*

PAYS-BAS

La police lance une « journée d'action » contre la politique d'austérité

AMSTERDAM
de notre correspondant

Où qu'ils aillent, les ministres néerlandais se font copieusement siffler ces derniers temps par les policiers censés assurer leur protection. La grogne des membres des forces de l'ordre vise la politique d'austérité du gouvernement. Les grèves ont été nombreuses dans la fonction publique, sans parvenir jusqu'ici à faire céder le premier ministre, M. Ruud Lubbers.

Les policiers comptent sur le soutien populaire, surtout à Amsterdam, où la criminalité, dite petite, constitue un fléau. Jeudi 10 novembre, ils ont été présents en masse dans les quartiers mal famés de la capitale, dont les habitants ont eux-mêmes manifesté récemment contre la « *tolérance* » envers les drogués.

Lundi 14 novembre a été proclamée « *journée d'action nationale* » par la police dans tout le pays. Les manifestations sauvages ne se comptent cependant déjà plus, bien qu'elles n'aient pas eu l'aval des différents syndicats de policiers.

RENÉ TER STEEGE.

Dans les « Dossiers et documents » du « Monde » de novembre

Les industries de la culture

La culture, une industrie comme une autre ? Avec ses coûts de production, sa gestion et son marché, son chiffre d'affaires et ses emplois : en ce sens, oui, la culture est bien une industrie, réconciliée même avec l'économie depuis que Jack Lang a fait admettre que « *l'investissement intellectuel est le premier investissement économique d'un pays* ».

Mais cette industrie obéit à des lois qui tendent à pervertir son objet. L'industrie de l'image, des ondes, du disque ou de la presse est d'abord une source de profit : on assiste aussi à une nouvelle division du travail, avec les usines à scénarios ou la mode des multiples dans l'art contemporain. Comme d'autres secteurs industriels encore, des pans entiers de la culture connaissent de réelles difficultés, que l'on compense ou contourne par la concentration et l'internationalisation. Qu'il s'agisse des supports (disque compact vidéo, satellites) ou des programmes, le retard technologique ou la faiblesse de la création peuvent être sources de dépendance.

Malgré tout, la culture demeure une industrie paradoxale qui, compte tenu des enjeux de société, appelle un traitement spécifique, soit que l'Etat y joue un rôle régulateur, soit que ce rôle soit dévolu à des autorités indépendantes comme le futur Conseil supérieur de l'audiovisuel, projet dont le Parlement doit entamer l'étude dans les semaines à venir.

★ En vente chez tous les marchands de journaux, 8 pages, 7 F.

La préparation des élections municipales

Le PC ne souhaite « nulle part » des primaires avec le PS

M. Georges Marchais, secrétaire général du Parti communiste français, a fait adopter samedi matin 12 novembre par la conférence nationale de son parti réunie à Nanterre une lettre adressée au PS déclarant notamment que les communistes ne souhaitent de primaires « *nulle part* » avec le PS, lors des municipales de mars 1989.

En réponse à la seconde lettre adressée à Georges Marchais par le premier secrétaire du PS et rappelant le souhait des socialistes de constituer des listes « *de la majorité présidentielle* », les communistes réaffirment leur hostilité à la présence d'« *hommes de droite* » comme, selon eux, Jean-Pierre Soisson, Jean-Marie Rausch ou Lionel Stoléru sur les listes.

Réaffirmant leur refus d'un « *accord national* » avec le PS, les communistes déclarent toutefois : « *Nous ne sommes pas opposés par principe à toute discussion au niveau national entre nos deux partis* », et notamment au fait qu'« *un contact soit établi entre nous pour contribuer, en cas de nécessité, à surmonter les difficultés qui se présenteraient* » dans la constitution des listes.

● **M. Mauroy prêche le rassemblement.** – A la veille de la convention nationale du PS sur les élections municipales, M. Pierre Mauroy, premier secrétaire du PS, a déclaré, le vendredi 11 novembre, sur France-Inter, que le PS est un « *parti prépondérant* » qui veut pour ces élections, « *à la fois faire le rassemblement à gauche et en même temps soutenir la majorité présidentielle* ».

● **Mme Thatcher et M. Kohl à Washington.** – Les chefs de gouvernement britannique et allemand seront, à quelques heures d'intervalle, mardi 15 novembre, les hôtes du président Reagan, qu'ils salueront une dernière fois à la Maison Blanche. Ils seront aussi les premiers responsables occidentaux à s'entretenir avec M. George Bush après sa victoire du 8 novembre. L'avenir de l'OTAN et les intentions du nouvel élu dans le domaine économique figureront en bonne place à l'ordre du jour des conversations. – *(AFP.)*

Le numéro du « Monde » daté 12 novembre 1988 a été tiré à 401 046 exemplaires

A B C D E F G